

Agence de promotion économique
du Canada atlantique

Rapport quinquennal
présenté au Parlement
1998-2003



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada

Un engagement envers le développement durable

À l'APECA, nous croyons qu'un environnement sain est essentiel au développement d'une économie durable, forte et croissante. Nous voulons protéger l'environnement de la région en faisant la promotion des entreprises et des communautés durables au Canada Atlantique et en donnant l'exemple par la gestion écologique des activités mêmes de l'APECA.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du *Rapport quinquennal présenté au Parlement – 1998-2003* de l'APECA, veuillez vous adresser à :

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

C.P. 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8
CANADA

Téléphone : 1-800-561-7862
Télécopieur : 1-800-851-7403

Ce document se trouve également sur le site Web de l'APECA
à l'adresse suivante :

www.apeca.gc.ca/publicationF/5ans/1998-2003/report.shtml

Il est permis de reproduire des extraits de cette publication pour des fins individuelles en autant que la source de l'information soit clairement indiquée.

N° de CAT : C89-4/108-2003
ISBN : 0-662-67547-9



Ce document est imprimé sur un papier renfermant 20 pour cent de fibres postconsommation. Des encres végétales ont été utilisées pour l'impression de ce document.





« La région de l'Atlantique a devant elle des possibilités extraordinaires. De par la nature même de la nouvelle économie, les débouchés et la prospérité sont tributaires non plus de la géographie, mais bien du savoir, des compétences et de l'innovation. »

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Rapport quinquennal présenté au Parlement 1998-2003



MESSAGE DU MINISTRE



Au cours des cinq dernières années, la réussite économique du Canada s'est caractérisée surtout par une hausse de la productivité des entreprises, un accroissement de leur compétitivité à l'échelle mondiale, une amélioration de leurs résultats commerciaux et une intensification des investissements étrangers directs. Comment y sommes-nous parvenus? En accordant de plus en plus d'importance à la technologie, à l'innovation, au perfectionnement des compétences et à l'apprentissage.

Pendant cette période, les 16 ministères et organismes fédéraux qui forment le portefeuille de l'Industrie ont joué un rôle crucial dans l'exécution du Programme emploi et croissance du gouvernement du Canada. Travaillant de concert avec leurs partenaires fédéraux et provinciaux, les membres du Portefeuille ont fait la promotion des grandes priorités du pays au chapitre du développement économique : l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences, l'innovation, le commerce et les investissements, la création de débouchés pour les jeunes, le développement rural et le développement des collectivités.

Je me suis donné comme priorité de veiller à ce que le Portefeuille continue de fournir un soutien stratégique pertinent aux citoyens du Canada qui cherchent à exploiter les débouchés engendrés par une économie mondiale axée sur le savoir.

En tant qu'organisme membre du Portefeuille de l'Industrie, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) voit à l'exécution du Programme emploi et croissance dans les provinces de l'Atlantique. Les efforts qu'elle déploie depuis cinq ans ont eu plusieurs retombées. En effet, l'Agence a grandement contribué à consolider le processus de planification économique à long terme dans la région. De plus, par son travail d'élaboration de politiques et de recherche, l'APECA a consacré du temps et d'importantes ressources à un enjeu clé, la compétitivité, et elle a aidé les entreprises et les collectivités à tirer parti directement des programmes et des initiatives de développement économique. Le présent rapport montre la façon dont l'APECA a adapté ses programmes et ses politiques au cours des cinq dernières années pour relever les défis d'une société en évolution.

Le ministre de l'Industrie,

Allan Rock



MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT



De plus en plus, les idées, le talent et l'ingéniosité sont les moteurs de la productivité et de la compétitivité en Atlantique. Pour être en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, les provinces de l'Atlantique doivent, aujourd'hui plus que jamais, innover de façon productive.

Il subsiste des défis à relever, mais il ne fait aucun doute que la région est résolument tournée vers l'entrepreneursip, la technologie de pointe et l'exportation. Propriétaires d'entreprise, gestionnaires, éducateurs et dirigeants communautaires, tous acquièrent de l'expérience et de l'assurance dans un environnement mondial mû par la concurrence.

L'APECA continue d'adapter ses activités aux besoins des PME de la région de l'Atlantique. Pour ce faire, elle mise sur l'entrepreneursip, le perfectionnement des compétences, le commerce, les investissements, l'innovation, la technologie et, enfin, l'accès aux capitaux.

L'Agence n'a pas ménagé ses efforts pour stimuler le développement économique des collectivités et pour établir de nouveaux partenariats avec le secteur privé, les établissements de recherche et les gouvernements provinciaux, en particulier dans les domaines de l'innovation, de la recherche et du tourisme.

En 2000, le gouvernement du Canada a instauré le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, programme prévoyant une série d'investissements équilibrés dans les domaines de l'innovation, du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneursip, du perfectionnement des compétences en affaires et du développement économique des collectivités. Faisant fond sur les réalisations antérieures de l'APECA, ce nouveau partenariat a permis à l'Agence d'investir de nouvelles ressources dans ses stratégies, ses priorités et ses programmes actuels tout en s'orientant de façon plus claire vers l'innovation.

Les forces socioéconomiques à l'œuvre à l'intérieur et au-delà des frontières de la région favorisent l'essor de nouvelles industries fortement axées sur le savoir et servent de moteurs à l'innovation dans les secteurs traditionnels. Au quotidien, l'APECA travaille à faire en sorte que ces nouvelles tendances rapportent des dividendes aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités de l'Atlantique.

Le ministre d'État
(Agence de promotion économique du Canada atlantique),

L'honorable Gerry Byrne





TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Introduction	1
Section 1 L'Agence	
Chapitre 1 Contexte : De 1998 à 2003	2
Section 2 L'APECA à l'œuvre	
Chapitre 2 L'APECA et son mandat	8
Chapitre 3 Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique	12
Chapitre 4 Politiques, défense des intérêts et coordination	16
Chapitre 5 Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires	24
Chapitre 6 Innovation	30
Chapitre 7 Développement économique des collectivités	36
Chapitre 8 Tourisme	42
Chapitre 9 Commerce et investissement	50
Chapitre 10 Accès aux capitaux et à l'information	58
Section 3 Perspectives de l'APECA	
Chapitre 11 Croissance économique dans les provinces de l'Atlantique et impact de l'APECA	64
Chapitre 12 L'avenir	70
Section 4 Annexe technique sur la méthodologie et la démarche adoptées	73
Acronymes et abréviations employés dans le rapport	80





L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été créée en 1987 afin de coordonner et de mettre en œuvre les activités de développement économique du gouvernement du Canada au Canada atlantique.

Dans la réalisation de son mandat visant à accroître les possibilités de développement économique au Canada atlantique, l'Agence continue de souscrire au principe selon lequel les Canadiens de la région atlantique doivent être encouragés à prendre une plus grande responsabilité à cet égard, dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement fédéral.

Au cours de la période de cinq ans s'échelonnant entre 1998 et 2003, les programmes de l'Agence ont évolué et pris de l'ampleur en réponse au programme de croissance et d'emploi de l'administration fédérale, lequel met l'accent sur l'amélioration des résultats économiques, l'accroissement de la concurrence internationale ainsi que la hausse du commerce et de l'investissement direct étranger.

Les programmes de l'APECA ont mis davantage en évidence la technologie, l'innovation et le perfectionnement des compétences. Le développement de petites et moyennes entreprises (PME) s'est poursuivi, en accordant une importance particulière aux possibilités offertes aux femmes, à l'emploi des jeunes et au développement rural. Au Canada atlantique et au sein du gouvernement fédéral, on a porté davantage d'attention aux stratégies et politiques permettant à la région de moins avoir à compter sur les industries primaires classiques. Ce changement a abouti, en juin 2000, au lancement du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), doté d'un budget de 700 millions de dollars et prévoyant un ensemble d'investissements et de programmes stratégiques conçus pour renforcer la capacité des Canadiens de l'Atlantique d'innover et d'améliorer leur compétitivité dans l'économie mondiale du savoir.

L'Agence continue d'administrer ses activités par l'intermédiaire d'un cadre de priorités stratégiques.

EFFETS SELON LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Politiques, défense des intérêts et coordination

Au cours des cinq dernières années, des études de l'Agence effectuées en vertu de la fonction politique ont mis l'accent sur la maximisation des retombées de l'innovation, de la recherche et du développement ainsi que sur le développement de politiques dans un vaste éventail de

secteurs, notamment les produits ligneux, l'industrie pétrolière et gazière et l'aquaculture.

Grâce au volet défense des intérêts, l'APECA tente de maximiser les retombées industrielles régionales à partir des marchés publics fédéraux et veille à ce que les politiques et programmes nationaux tiennent dûment compte des intérêts du Canada atlantique. Au chapitre des retombées industrielles, les activités de l'APECA ont entraîné l'attribution de 500 millions de dollars en marchés publics fédéraux à la région atlantique.

En assurant la coordination des efforts de développement économique fédéral des divers ministères fédéraux agissant au Canada atlantique, l'APECA a resserré ses liens de travail officiels avec un certain nombre de ministères, notamment avec Pêches et Océans dans le domaine de l'aquaculture, avec le Conseil national de recherches en matière d'innovation, avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sur le développement économique des autochtones, et avec Transport Canada dans le domaine du transport. Les initiatives gouvernementales sont de plus en plus communes à plus d'un ministère. En effet, le concept de l'APECA comme carrefour régional est basé sur la capacité de l'Agence à offrir un vaste éventail d'initiatives fédérales dans la région de l'Atlantique. Le Programme infrastructures Canada par exemple, qui investit dans l'infrastructure municipale « verte » (systèmes de traitement de l'eau et de gestion des déchets solides), est administré par l'APECA, pour le compte du gouvernement du Canada.

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires

Au cours des cinq dernières années, l'approche de l'APECA à l'entrepreneurship a évolué. S'ajoute maintenant à la mise en valeur par le passé de la sensibilisation et de la promotion, l'acquisition de solides compétences en affaires. Ce mûrissement de la stratégie de l'APECA s'illustre dans la mise en œuvre récente du Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires qui dispose de 59,6 millions de dollars.

Les interventions de l'Agence ont fait une différence dans le taux de survie des nouveaux venus du secteur des affaires. Le taux de survie après cinq ans des entreprises ayant bénéficié de l'aide de l'APECA est de deux fois et demi plus élevé que celui des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide. Le modèle de survie est sensiblement le même dans tous les secteurs, mais les petites entreprises (de moins de 20 employés) bénéficient davantage de l'aide de l'APECA.





Innovation

Le taux d'adoption des technologies de pointe par les entreprises manufacturières est beaucoup plus bas dans la région. Les études ont démontré que le plus grand obstacle à l'introduction de technologies de procédés et de produits améliorés est le coût élevé du développement. Le manque de personnel spécialisé constitue également un obstacle important. En essayant d'éliminer ces obstacles, l'APECA a encouragé de façon très active l'accroissement de la productivité.

L'investissement de l'APECA dans l'innovation et la formation spécialisée a entraîné une croissance considérable des entreprises ayant bénéficié de l'aide de l'APECA, comme le démontre l'augmentation du nombre d'emplois hautement spécialisés et mieux payés. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique constitue un stimulus important à l'étendue et au rythme de l'innovation dans la région et il renforce le rôle de l'Agence en matière de conclusion de partenariats en innovation. Même s'il est difficile de mesurer l'attribution, il est important de noter que les gains de productivité du secteur manufacturier en Atlantique ont dépassé la moyenne canadienne au cours des cinq dernières années.

Développement économique des collectivités

Près de la moitié de la population du Canada atlantique vit en régions rurales, et la mise en valeur des points forts de ces secteurs constitue une partie essentielle de la stratégie de développement économique de l'APECA. Environ 65 pour cent des prêts accordés en vertu du Programme de développement des entreprises (PDE) de l'Agence vont aux organismes à l'extérieur des régions métropolitaines. Cette situation est survenue à un moment où les banques à charte fermaient 16 pour cent de leurs succursales de la région; de ce pourcentage, 45 pour cent des fermetures avaient lieu en régions rurales.

Une évaluation récente a permis de conclure que les corporations de développement communautaires (CBDC) ont un impact considérable sur la création d'emplois et le maintien des emplois dans les collectivités rurales. L'appui aux emplois des jeunes en régions rurales provient du Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs, lequel accorde environ 80 pour cent de ses prêts en régions rurales. Entre 1998 et 2003, le programme a accordé plus de 2 100 prêts pour un total de près de 22 millions de dollars.

Tourisme

Le leadership de l'APECA a contribué à une croissance marquée du tourisme dans la région atlantique. Depuis 1994, les efforts de marketing du Partenariat de l'industrie

touristique du Canada atlantique, comprenant l'APECA, les quatre gouvernements provinciaux et les quatre associations provinciales de l'industrie, ont généré des dépenses supplémentaires de 170 millions de dollars dans le tourisme. Ces efforts de marketing ont entraîné un rendement important des deniers publics investis, chaque dollar investi dans la promotion donnant lieu à 9 \$ en dépenses de touristes.

L'industrie touristique en Atlantique a fait des progrès notables dans l'adoption des technologies d'Internet et du commerce électronique grâce à l'appui de l'APECA à l'Initiative technologique du Canada atlantique. Par exemple, une proportion de 87 pour cent des entreprises touristiques de la région atlantique participait au commerce électronique entreprise-consommateur en 2002, comparativement à 42 pour cent des entreprises en 1999.

Commerce et investissement

Comme moins de 3 pour cent des petites et moyennes entreprises de l'Atlantique s'adonnent à des activités d'exportation, l'Agence s'est donnée comme priorité d'accroître la base d'entreprises exportatrices dans la région par l'entremise d'un éventail de mesures précises visant à améliorer l'expérience de l'exportation et son succès.

Les enquêtes de suivi indiquent que près de 80 pour cent des clients du PDE qui sont devenus de nouveaux exportateurs en 1998 et 1999 exportent toujours avec succès aujourd'hui. En comparaison, environ la moitié des nouveaux exportateurs canadiens continuent d'exporter après une période de trois ou quatre ans.

Depuis 1999, les missions commerciales commanditées par Équipe Canada atlantique, un partenariat entre l'APECA, les quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que Agriculture et Agroalimentaire Canada, ont engendré des ventes à court terme d'environ dix millions de dollars, et on prévoit que les ventes à long terme dépasseront les 150 millions de dollars.

L'Entente de COOPÉRATION Canada / provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (EPCE) est un effort de collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces atlantiques. Plus de 90 projets, touchant près de 1 600 entreprises, ont été approuvés en vertu de l'EPCE entre l'exercice 1998-1999 et l'exercice 2002-2003. L'étude la plus récente a indiqué que 22 pour cent des entreprises ont commencé à exporter vers de nouveaux marchés; 30 pour cent ont augmenté leur volume d'exportation aux marchés actuels; et 28,5 pour cent ont identifié des nouveaux marchés éventuels.



Accès aux capitaux et à l'information

D'après le Conference Board du Canada, « le marché de la dette des PME est moins développé dans la région de l'Atlantique qu'au Canada en général. Il peut en effet y avoir moins de fournisseurs locaux, moins d'ampleur, moins de dispensateurs de services et moins de choix à l'échelle locale. »

Pour combler cette lacune, le Programme de développement des entreprises de l'Agence permet le maintien des investissements des PME puisque les prêts non garantis agissent sensiblement comme les capitaux propres, ce qui accroît la viabilité des projets et permet d'obtenir des fonds d'autres sources.

Selon une évaluation récente du programme, les entreprises ayant bénéficié de l'aide du PDE ont connu une croissance de l'emploi quatre fois plus élevée que celle des entreprises n'ayant pas obtenu d'aide. La croissance du livre de paie était plus de six fois plus élevée que celle des entreprises n'ayant pas obtenu d'aide.

ACF Equity Atlantic Inc. est un partenariat entre l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique et des bailleurs de fonds du secteur privé qui fournit du capital de risque aux entreprises. Il a généré son capital plus de cinq fois en investissant dans des transactions de capital de risque d'une valeur de plus de 100 millions de dollars à ce jour. Les entreprises de portefeuille emploient maintenant plus de 400 travailleurs du savoir.

Les Centres de services aux entreprises du Canada fournissent des renseignements aux PME. Une évaluation récente a révélé que 85 pour cent des clients étaient soit « Satisfaits » ou « Très satisfaits » des services offerts.

PARTENARIAT POUR L'INVESTISSEMENT AU CANADA ATLANTIQUE

Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) sert de lien entre les priorités régionales et nationales et vise à unir les intervenants des secteurs public et privé dans un effort concerté pour renforcer et assurer la prospérité à long terme de la région.

Le PICA comporte quatre volets d'investissement :

- 1) le Partenariat pour l'innovation, grâce auquel on favorise un programme d'innovation accéléré, notamment de nouvelles initiatives de recherche et développement en

appui à la biotechnologie et à la génomique, à la technologie de l'information, au commerce électronique et aux technologies marines;

- 2) les initiatives du fonds de Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada, pour accroître les résultats des exportations des entreprises de l'Atlantique;
- 3) le Partenariat pour l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences en affaires, qui se penche sur les contraintes de compétences spécialisées et techniques des ressources humaines des entreprises en pleine croissance dans la région;
- 4) le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, qui représente une approche ciblée à la mise en valeur du potentiel de la collectivité.

EFFETS SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ATLANTIQUE

Effet global

- Pour démontrer la contribution de l'APECA à la croissance régionale au cours de la période s'échelonnant de 1989 à 1999, le livre de paie, une bonne mesure du revenu gagné, s'est accru presque deux fois plus vite au sein des entreprises ayant bénéficié de l'aide de l'APECA qu'au sein des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide.
- Au cours de la période de cinq ans, l'appui direct de l'Agence aux entreprises a permis d'atteindre plus de cinq dollars en gains du produit intérieur brut (PIB) pour chaque dollar dépensé par l'APECA.
- La région atlantique compte un total supérieur à 20 000 emplois de plus en 2002 que ce n'aurait été le cas sans les gains d'emplois nets (directs plus indirects) résultant de l'appui direct de l'Agence aux petites entreprises.
- Au cours de la période de cinq ans, soit de 1998 à 2002, les dépenses de l'Agence en aide directe d'environ 500 millions de dollars aux petites entreprises ont entraîné plus de 600 millions de dollars en revenus d'impôt.

Effets par secteur

- La croissance des ventes à l'exportation dans le secteur manufacturier a entraîné la création de près de 15 000 emplois supplémentaires au cours de la période de 1998 à 2002. Un peu plus du tiers de ces emplois sont imputables aux entreprises bénéficiant de l'aide de l'APECA.
- Une croissance importante dans le secteur du tourisme a entraîné la création de 2 500 emplois supplémentaires dans le secteur de l'hébergement cours de la période



de 1997 à 2002. Environ 25 pour cent de ces emplois sont imputables aux entreprises bénéficiant de l'aide de l'APECA.

- Les exportations dans l'industrie aquacole ont augmenté de près de 50 pour cent entre 1997 et 2002. Près de 50 pour cent des gains en emplois dans le secteur aquacole sont imputables à la croissance d'entreprises bénéficiant de l'aide de l'APECA.



Conformément au paragraphe 21(2) de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, le président de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est tenu de soumettre au ministre responsable un rapport quinquennal sur les activités de l'Agence. Le ministre doit ensuite déposer ce rapport au Parlement dans les quinze jours de séance qui suivent.

Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2003, est le troisième que soumet l'Agence depuis sa création en juin 1987.

Le rapport compte quatre grandes sections :

Section 1

L'Agence – Description des politiques et des mesures de gestion gouvernementales qui forment le contexte dans lequel l'Agence a exécuté son travail dans les cinq dernières années. Cette section décrit également les partenariats que l'APECA a conclus avec les intervenants du secteur privé et du secteur public de l'Atlantique afin de faciliter l'exécution de son mandat.

Section 2

L'Agence à l'œuvre – Exposé des activités de l'Agence dans les domaines suivants :

- politiques, défense des intérêts et coordination;
- entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires;
- innovation;
- développement économique des collectivités;
- tourisme;
- commerce et investissements;
- accès aux capitaux et à l'information.

Section 3

Perspectives de l'APECA – Bilan du rendement économique de la région de l'Atlantique dans les cinq dernières années et analyse des impacts engendrés par l'APECA. Cette section présente également un exposé avant-gardiste sur les défis que devra relever l'APECA et sur la vision adoptée pour la région de l'Atlantique.

Section 4

Méthodologie et démarche – Annexe technique détaillant le modèle logique et les techniques de mesure qui ont servi au calcul des résultats.



CONTEXTE : DE 1998 À 2003

Dans le discours du Trône du 30 janvier 2001, le gouvernement du Canada soulignait le rôle de l'innovation et du nouveau savoir dans la création de débouchés pour la population canadienne. Le gouvernement fédéral s'est engagé à doubler d'ici 2010 les sommes investies dans la recherche-développement ainsi qu'à renforcer la capacité de recherche des universités canadiennes, à accélérer la commercialisation des découvertes issues de la recherche et à adopter, en matière de sciences et de technologie, une stratégie nationale étayée par des travaux de recherche internationaux de pointe.

« La région de l'Atlantique a devant elle des possibilités extraordinaires. De par la nature même de la nouvelle économie, les débouchés et la prospérité sont tributaires non plus de la géographie, mais bien du savoir, des compétences et de l'innovation. »

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada
Halifax (Nouvelle-Écosse), le 29 juin 2000

Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, dont la création a été annoncée à l'été 2000, a vu le jour en juin 2001. Ce programme au budget de 700 millions de dollars se veut un cadre stratégique pour le développement économique qui intègre les priorités nationales du gouvernement fédéral – l'innovation, la croissance et le développement – aux priorités régionales de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), à savoir l'innovation, le développement économique des collectivités, l'entrepreneuriat, le perfectionnement des compétences en affaires et le commerce.

Pour soutenir les efforts du gouvernement fédéral qui cherchait à ramener la stabilité dans les finances du pays – c'est-à-dire à passer d'un déficit de 42 milliards de dollars en 1993-1994 à un budget équilibré en 1997-1998 –, les ministères et les organismes fédéraux ont recentré leurs activités autour de priorités stratégiques précises et se sont attachés à améliorer leurs services.

Pendant cette période, l'APECA a adapté ses politiques et ses programmes pour qu'ils s'harmonisent davantage :

- aux politiques économiques globales du gouvernement fédéral;

- à l'objectif de concertation qui sous-tend l'organisation du portefeuille de l'Industrie, au sein duquel l'APECA joue un rôle clé;
- aux priorités établies à l'échelle du gouvernement pour la gestion des ministères et des organismes.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Position au sein du gouvernement

L'APECA fait partie du portefeuille de l'Industrie, groupe de seize ministères et organismes qui rendent compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie.

Le partenariat et la coopération sont les fondements mêmes du concept de portefeuille, et ils font aussi partie intégrante de la philosophie d'exploitation de l'APECA, qui travaille de concert avec d'autres intervenants en vue de créer des possibilités économiques et de répondre aux besoins des PME de la région de l'Atlantique.

Le portefeuille de l'Industrie :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada
- Commission canadienne du tourisme
- Commission du droit d'auteur
- Conseil canadien des normes
- Conseil de recherches en sciences humaines
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
- Conseil national de recherches du Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
- Industrie Canada
- Infrastructures Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

ORGANISATION DE L'AGENCE

Structure des activités

Le programme de l'APECA est divisé en deux secteurs d'activité : Développement et Administration générale. Les activités qui concourent à l'atteinte des objectifs de l'Agence sont concentrées en grande partie sous le secteur Développement. Le secteur d'activité Administration générale réunit les fonctions administratives de l'Agence et les isole ainsi des activités directement associées à ses programmes.



Structure organisationnelle

Le Siège social de l'APECA, qui se trouve à Moncton, au Nouveau-Brunswick, compte plusieurs services : bureau du président, Politiques et Programmes, Finances et Services corporatifs, Services juridiques et Ressources humaines.

Dans chaque capitale provinciale de la région de l'Atlantique, l'APECA compte un vice-président régional qui se charge de l'exécution de ses programmes. À Sydney, en Nouvelle-Écosse, le vice-président de la Société d'expansion du Cap-Breton voit à l'exécution de la plupart des programmes de l'APECA au Cap-Breton. Les vice-présidents sont investis de pouvoirs délégués par le ministre et sont donc habilités à approuver la plupart des propositions et des projets issus de leur région.

Par l'intermédiaire de son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts des Canadiens de l'Atlantique soient pris en considération dans les politiques et les programmes nationaux, et elle aide les entrepreneurs de la région à tirer parti des marchés publics fédéraux.

La *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique* prévoit la création d'un conseil consultatif chargé d'épauler l'APECA. C'est le président de l'APECA qui en assume la présidence, et il y siège aux côtés d'un maximum de sept autres membres représentant les quatre provinces de l'Atlantique. Ces personnes sont nommées par le gouverneur en conseil, suivant les recommandations du ministre responsable de l'APECA.

Les membres du Conseil consultatif de l'APECA sont des entrepreneurs ou des professionnels du milieu des affaires qui comprennent bien les défis particuliers à relever pour créer et préserver des entreprises prospères dans leur province respective. Par leur étroite collaboration avec le président, ils peuvent donner des conseils et mettre à profit leur expertise pour faire progresser une gamme variée d'enjeux et de projets qui intéressent l'Agence.

Les membres du Conseil consultatif exercent leurs fonctions à la convenance du ministre, pour un mandat maximal de trois ans. Ils peuvent être nommés à nouveau pour un seul mandat supplémentaire de trois ans.

D'office, le président de l'APECA est également président, premier dirigeant et président du conseil d'administration de la Société d'expansion du Cap-Breton. Cette société d'État, qui a été créée en vertu d'une loi, a pour mandat de promouvoir et de faciliter le financement et le développement des entreprises du Cap-Breton et de Mulgrave, afin de créer des emplois dans des secteurs autres que celui de la production houillère et de diversifier l'assise économique du Cap-Breton.

Reddition de comptes

Le ministre de l'Industrie est responsable de l'APECA par l'intermédiaire du ministre d'État à l'APECA. Le président de l'APECA est chargé des secteurs d'activité Développement et Administration générale; à ce titre, il relève du ministre de l'Industrie et du ministre d'État.

PRIORITÉS ÉCONOMIQUES FÉDÉRALES

1998-2000 Programme emploi et croissance

À la fin du XX^e siècle, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en place de son Programme emploi et croissance, qui visait à améliorer le rendement économique du pays par des moyens précis : augmentation de la productivité, accroissement de la compétitivité à l'échelle mondiale, intensification de l'activité commerciale et augmentation des investissements étrangers directs. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral misait surtout sur la technologie, l'innovation, le perfectionnement des compétences et l'apprentissage.

Au chapitre de l'emploi, la création de PME est demeurée l'une des priorités du gouvernement, qui s'est engagé à accorder une importance particulière au développement rural et à la création de débouchés pour les jeunes.

Voici les initiatives issues du Programme emploi et croissance :

- Le Partenariat rural canadien, dont la création a été annoncée dans le budget fédéral de 1998. Ce programme visait à mettre en commun des ressources à l'échelle du gouvernement afin d'améliorer les perspectives des collectivités rurales.
- Le Plan d'action national en matière de compétences et d'apprentissage pour le XXI^e siècle, dont la mise en œuvre a été annoncée dans le discours du Trône de 1999.
- La mise sur pied d'Équipe Canada Investissement, qui a été annoncée dans le discours du Trône de 1999, pour accroître les investissements étrangers directs au Canada.
- Les initiatives relatives au savoir et à l'innovation, dont la création a été annoncée dans les budgets fédéraux de 1999 et de 2000. Ces mesures visent à accroître le rôle et les ressources de la Fondation canadienne pour l'innovation, du programme Partenariat technologique Canada et des Réseaux de centres d'excellence.
- La poursuite, avec la collaboration du secteur privé et des gouvernements provinciaux, des missions d'Équipe commerce/Canada, dirigées par le premier ministre du Canada.
- Le rétablissement du Programme des travaux d'infrastructure, qui a été annoncé dans le budget fédéral de 2000. Ce programme prévoit des investissements stratégiques destinés à développer l'infrastructure matérielle.

Conformément aux priorités énoncées dans le programme Emploi et croissance, l'Agence a continué de recentrer et de peaufiner ses activités à l'appui des PME de l'Atlantique. Ces activités sont axées principalement sur l'accès aux capitaux et à l'information, l'entrepreneuriat, le perfectionnement des compétences en affaires, l'innovation, la technologie, le tourisme et le commerce.

Avec le concours des Corporations locales de développement communautaire (CBDC), l'Agence a redoublé d'effort pour stimuler le développement économique des collectivités, surtout en milieu rural. De plus, elle s'est efforcée de multiplier les partenariats avec le secteur privé, les établissements d'enseignement, les établissements de recherche et les gouvernements provinciaux, en particulier dans les domaines de l'innovation et de la recherche.

Dans l'exécution de son mandat de recherche stratégique et de défense des intérêts, l'Agence a pris activement part aux discussions et aux débats entourant l'avenir économique de la région.

Le gouvernement fédéral et les autres intervenants de l'Atlantique accordent une attention accrue aux stratégies et aux politiques qui aident la région à s'affranchir de l'économie primaire traditionnelle et à se positionner pour accroître ses revenus et créer des emplois dans la nouvelle économie mondiale du savoir. Par conséquent, le débat public des dernières années a notamment porté sur les moyens que peut prendre la région pour participer pleinement à l'élaboration des politiques nationales de promotion de l'innovation et de la recherche.

Ce débat a imprégné la Conférence pour une vision de l'Atlantique, qui s'est tenue à Moncton à l'automne de 1997, de même que le document *Cap sur l'avenir* et les travaux réalisés par des établissements de recherche de la région, tels que le Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Du point de vue du gouvernement fédéral, c'est ce qui a mené à la création du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique.

2000-2003 - L'APECA et le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique

Mesure assortie d'un budget de 700 millions de dollars, le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) se veut un cadre stratégique pour la promotion du développement économique. Il vise à harmoniser les priorités régionales et nationales ainsi qu'à rallier les intervenants des secteurs public et privé à un objectif commun, celui de consolider et d'enraciner la prospérité dans la région.

Le Partenariat a été créé pour renforcer la compétitivité et la productivité de la région dans l'économie mondiale du savoir. Cet objectif rejoint le mandat de l'APECA, qui consiste à augmenter les revenus gagnés et à créer des emplois.

Le PICA repose sur une série de partenariats dynamiques, qui facilitent la mise en commun des ressources du gouvernement fédéral et de celles des établissements de recherche, du secteur privé et des nombreuses collectivités de l'Atlantique :

- **Partenariat pour l'innovation** – Investissement de 300 millions de dollars dans l'infrastructure d'innovation de la région.
- **Partenariat pour le commerce et l'investissement** – Partenariat visant à stimuler les exportations issues de la région et à accroître les investissements étrangers directs en Atlantique.
- **Partenariat pour l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences en affaires** – Partenariat qui encourage et aide les PME à parfaire leurs compétences en affaires et leur savoir-faire technologique afin de répondre aux exigences du marché intérieur et étranger.
- **Partenariat pour le développement économique des collectivités** – Investissement de 135 millions de dollars à l'appui de projets communautaires qui renforcent l'assise économique, qui engendrent de nouvelles possibilités d'investissement et qui créent des emplois.

Le chapitre 3 décrit le PICA en plus de détail.

« De plus en plus, on s'entend pour dire que la région de l'Atlantique doit aborder le développement économique selon une nouvelle approche - une approche fondée sur l'innovation, le commerce, l'investissement, l'entrepreneuriat et le développement économique des collectivités. »

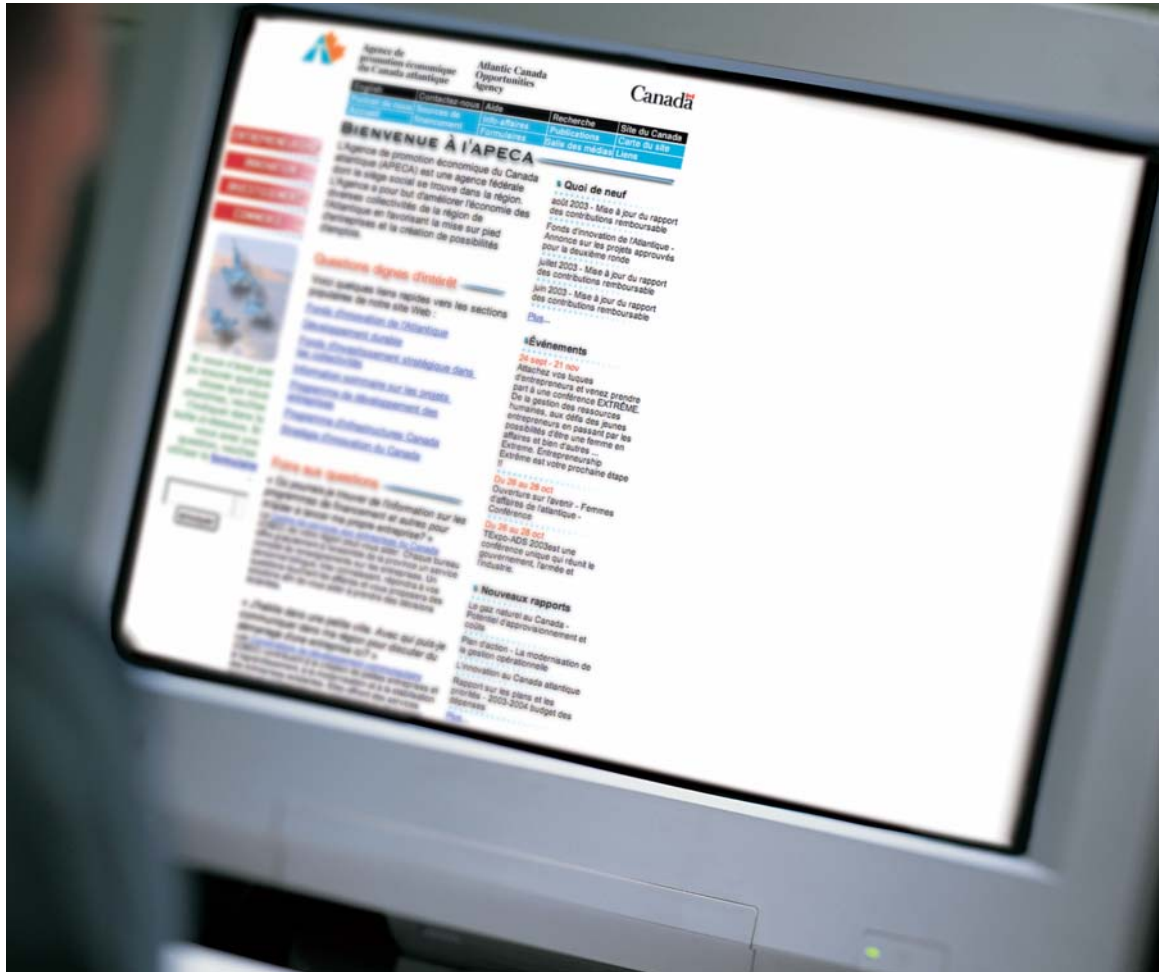
Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada
Allocution sur le Partenariat pour l'investissement
au Canada atlantique
Halifax, le 29 juin 2000

PRIORITÉS DE GESTION

En tant qu'organisme fédéral, l'APECA est assujettie aux politiques et aux lignes directrices fédérales qui régissent la prestation des services au public. De même, à l'instar des autres ministères et organismes fédéraux, elle rend compte au Parlement de ses dépenses et de son rendement.

AMÉLIORATION DES RAPPORTS AU PARLEMENT / DES RÉSULTATS POUR LES CANADIENS ET LES CANADIENNES

En juin 1997, le Conseil du Trésor est devenu le conseil de gestion du gouvernement du Canada. À ce titre, il s'est vu confier un rôle accru comme catalyseur pour la gestion du changement et l'amélioration des pratiques de gestion des affaires publiques. Le document *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada* présente un cadre de gestion cohérent à l'intention de l'ensemble des ministères et organismes, définit les engagements du gouvernement à l'égard de la gestion, décrit le genre de collaboration qui doit exister entre le conseil de gestion du gouvernement, les ministères et les organismes pour moderniser les pratiques de gestion des affaires publiques et expose un programme clair pour amorcer les changements nécessaires.



L'APECA a participé au Projet d'amélioration des rapports au Parlement et, avec 17 autres ministères, a remis au Parlement la première série de rapports ministériels sur le rendement à l'automne de 1997.

Ce projet s'inscrivait dans une vaste initiative appelée « Repenser le rôle de l'État » que dirige le Conseil du Trésor. L'objectif visé est le suivant : faire en sorte que l'information soumise au Parlement soit plus transparente et davantage axée sur des réalisations concrètes.

Pendant la période de 1998 à 2003, la présidente du Conseil du Trésor a déposé, au nom du ministre responsable de l'APECA, des rapports annuels sur les plans et les priorités de l'APECA ainsi que des rapports ministériels sur le rendement¹ pour étayer le Budget des dépenses présenté au Parlement. Ces rapports, qui sont examinés par le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, peuvent également faire

l'objet d'un examen minutieux de la part du vérificateur général. La reddition de comptes, la responsabilisation, la transparence et la protection de l'intérêt public sont pour l'APECA les clés de voûte d'une démarche de gestion axée sur les résultats qui facilite la planification, l'exécution, la surveillance, la vérification et l'évaluation des programmes.

En 2001, l'Agence s'est vu décerner le tout premier prix conjoint de la Fondation canadienne pour la vérification intégrée et du Conseil du Trésor du Canada pour l'excellence de ses rapports publics sur le rendement.

¹ Ces documents ont été versés au site Web de l'APECA à : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/parliament.shtml>

Modernisation de la fonction de contrôleur

En 2001-2002, l'APECA a lancé l'Initiative de modernisation de la gestion opérationnelle, dans le cadre du programme fédéral de modernisation de la fonction de contrôleur. Après avoir évalué sa capacité de gestion, elle a cerné dix secteurs prioritaires où elle devait déployer des efforts particuliers pendant les trois exercices suivants afin d'améliorer ses opérations. La prochaine évaluation aura lieu au cours de l'exercice 2004-2005.

Gouvernement en direct

Le discours du Trône du 12 octobre 1999 engageait le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de ses ministères et organismes, à faire du Canada le pays le plus branché du monde. En clair, le gouvernement du Canada résolvait de fournir l'ensemble de ses services en direct par Internet d'ici 2004.

Pendant la période de 1998 à 2003, l'APECA a enrichi le contenu de son site Web et en a accru l'accessibilité, tout en élargissant la gamme de services offerts à ses clients par voie électronique. L'Agence en est maintenant à repenser ses processus administratifs dans le but d'améliorer ses services, notamment les transactions relatives aux projets qui sont effectuées au moyen de données cryptées et de signatures électroniques².

Stratégie de développement durable

Les ministères et organismes fédéraux sont tous tenus de gérer leurs activités conformément aux objectifs et aux pratiques du développement durable. Entre 1998 et 2003, le gouvernement du Canada a consolidé le cadre de gestion du développement durable en y intégrant des lignes directrices pour aider les ministères et les organismes à prendre des décisions. De plus, il a chargé un commissaire au développement durable de superviser la mise en œuvre de la stratégie à l'échelle de la fonction publique tout entière, et il a lancé une gamme variée d'initiatives pour promouvoir les technologies environnementales et les pratiques exemplaires.

La Stratégie de développement durable de l'APECA, qui a été déposée au Parlement le 10 décembre 1997, a été actualisée le 14 février 2001. Cette stratégie expose les buts et les objectifs de l'APECA, ainsi que les mesures qu'elle compte prendre pour promouvoir le développement durable en Atlantique. En outre, elle précise comment l'Agence entend intégrer le développement durable à ses politiques et à ses programmes. Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Stratégie de développement durable de l'APECA à l'adresse suivante :

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/sustain/strat.shtml>

Loi sur les langues officielles - Article 41

L'APECA fournit ses services au public dans le respect des dispositions de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), mais sa contribution au dossier des langues officielles ne s'arrête pas là. En effet, l'Agence travaille activement à mettre en œuvre l'article 41 de la LLO, qui porte sur le développement économique des collectivités francophones. Elle a joué un important rôle de soutien dans la coordination des activités économiques liées au Sommet de la francophonie qui s'est tenu à Moncton, au Nouveau-Brunswick, en 1999. L'APECA a aussi travaillé en collaboration avec d'autres ministères fédéraux de la région à l'appui d'activités destinées à stimuler le développement économique des collectivités francophones des quatre coins de l'Atlantique. De plus, le fait que l'Agence siège activement et en permanence au Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne montre bien son engagement à l'égard de la minorité francophone. Enfin, elle prépare actuellement des activités à l'appui du Congrès mondial acadien, qui se tiendra en Nouvelle-Écosse en 2004.

² Le lecteur trouvera de plus amples renseignements sur le projet Gouvernement en direct dans le site Web de l'APECA à l'adresse suivante : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about/gol.shtml>



L'APECA ET SON MANDAT

MANDAT DE L'APECA

En vertu de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, l'APECA a le mandat d'assurer le développement économique des provinces de l'Atlantique.

Le mandat de l'APECA est de favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région.

Elle entreprend diverses activités d'élaboration de politiques, de défense des intérêts et de coordination qui s'inscrivent dans son vaste mandat de développement économique. L'Agence réalise ces activités dans les provinces de l'Atlantique, en partenariat avec d'autres intervenants, afin de créer un climat propice à la croissance et au développement et d'exploiter le plein potentiel de la région.

L'APECA est tenue par la loi d'accorder une importance particulière à la création de PME. Par conséquent, elle veille à ce que les entreprises existantes et les éventuels entrepreneurs aient accès aux outils et aux ressources dont ils ont besoin.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'APECA

L'Agence gère ses activités en fonction d'une série de priorités stratégiques qui reflètent :

- les résultats de recherches et d'analyses stratégiques;
- les résultats d'un examen périodique de l'efficacité des programmes de l'Agence;
- un dialogue permanent avec d'autres intervenants de la région;
- les priorités et les grandes orientations du gouvernement du Canada et du portefeuille de l'Industrie.

Les priorités stratégiques de l'APECA sont exposées plus en détail aux chapitres 4 à 10.

Partenaires de l'APECA

- Collectivités autochtones
- Milieu des affaires
- Établissements de recherche
- Gouvernements provinciaux
- Municipalités
- Universités et collèges
- Organismes et groupes bénévoles de développement économique des collectivités
- Autres ministères fédéraux

PARTENAIRES

Pour exécuter son mandat, l'APECA travaille en collaboration avec la population de l'Atlantique en vue de stimuler le développement à long terme de la région. Elle est résolue à aider les provinces de l'Atlantique à renforcer leur propre assise économique, tout en gardant à l'esprit que le gouvernement doit être un catalyseur plutôt qu'un moteur de la croissance économique. L'Agence accorde donc la plus grande importance à la collaboration des autres intervenants de la région, qui deviennent ainsi des partenaires de la croissance. En fait, l'APECA exerce la quasi-totalité de ses activités de développement dans le contexte de partenariats.

Le ministre responsable de l'APECA, le ministre d'État et le personnel de l'Agence sont tous déterminés à maintenir le dialogue avec les dirigeants du secteur public et du secteur privé. Pour ce faire, ils disposent de divers moyens : réunions officielles, entretiens non structurés, échange d'information et coopération dans des dossiers précis qui s'inscrivent dans le programme de développement économique de la région.

L'APECA travaille en étroite collaboration avec les dirigeants et les associations d'entreprises de divers secteurs économiques. Par exemple, en collaboration avec l'industrie du tourisme, elle dirige de grands projets dans le cadre du Partenariat du tourisme du Canada atlantique, de missions d'initiation aux pratiques exemplaires et de l'Initiative technologique du Canada atlantique. L'Agence se concentre également sur certaines priorités précises au chapitre du développement, par exemple le commerce extérieur, notamment en participant à des missions d'Équipe Canada Atlantique. En outre, elle sollicite régulièrement les conseils et l'expertise du secteur privé, par l'intermédiaire de son Conseil consultatif, du Conseil du Fonds d'innovation de l'Atlantique et de divers groupes du secteur privé.

L'APECA travaille en partenariat avec divers conseils, agences et commissions, particulièrement dans les régions rurales. Ces partenariats aident les collectivités à faire progresser leur programme de développement économique et facilitent la réalisation de projets qui renforcent leur capacité de développement. Par exemple, l'Agence travaille de concert avec les conseils bénévoles des Corporations de développement communautaire et avec les chambres de commerce locales.



Partout dans les provinces de l'Atlantique, l'APECA a établi avec les collectivités autochtones des partenariats aptes à créer de nouvelles perspectives économiques pour les Premières nations. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, l'Initiative conjointe de développement économique est le fruit d'un partenariat permanent avec les Autochtones et une gamme d'intervenants des secteurs public et privé qui travaillent à créer des possibilités de développement précises dans des domaines comme la formation et l'emploi.

En collaboration avec les universités et les établissements de recherche, l'Agence joue un rôle de chef de file dans la création du programme d'innovation de la région. Elle a également établi un partenariat avec les universités de l'Atlantique pour ce qui est de leur participation aux programmes nationaux de la Fondation canadienne pour l'innovation, du Conseil national de recherches du Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et de Génome Canada. De façon plus générale, ce partenariat permet à la région de l'Atlantique de participer plus activement à la mise en œuvre de la Stratégie d'innovation du Canada.

Dans ses rapports avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, l'APECA joue un rôle important dans l'exécution des programmes de travaux d'infrastructure du gouvernement fédéral.

Avec d'autres ministères fédéraux, l'APECA conclut des ententes de partenariat par l'entremise du conseil fédéral de chacune des provinces de l'Atlantique. Présidés par les vice-présidents régionaux de l'APECA, ces conseils réunissent des hauts fonctionnaires de ministères et d'organismes fédéraux qui travaillent ensemble à améliorer la prestation des services et à coordonner diverses activités fédérales, particulièrement avec les gouvernements provinciaux. Les conseils fédéraux travaillent conjointement avec des intervenants qui s'occupent de dossiers clés tels que les langues officielles, la gestion des ressources

humaines, le projet Gouvernement en direct et le développement économique régional. De plus, ils participent à la gestion des activités et des plans du gouvernement fédéral en faisant valoir le point de vue de la région. L'APECA a aussi conclu des partenariats avec d'autres membres du portefeuille de l'Industrie, dont la Banque de développement du Canada et l'Agence spatiale canadienne. De plus, elle travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux, tels que Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, le ministère du Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada et Transports Canada, dans les dossiers où la région détient des intérêts stratégiques au chapitre du développement.

RESSOURCES

Dans les cinq dernières années, l'Agence a dépensé 1,6 milliard de dollars, ce qui comprend 85 millions de dollars réservés à Infrastructures Canada et aux Programmes de travaux d'infrastructure, et 41,7 millions de dollars en paiements de transfert législatifs.³

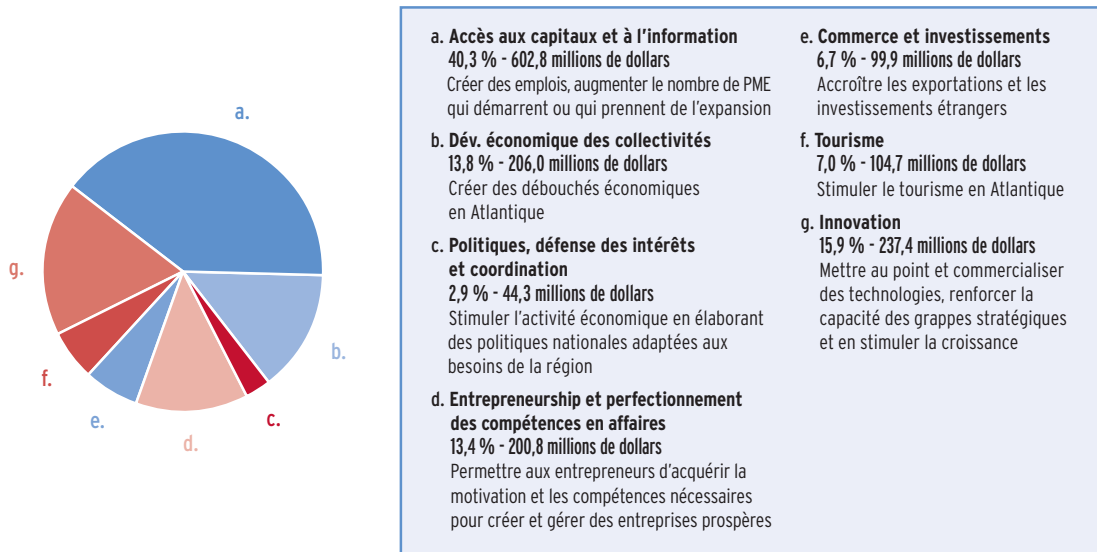
La **figure 1** présente la ventilation des dépenses par priorité stratégique de l'APECA (comprend 85,1 millions de dollars pour le secteur d'activité Administration générale, mais ne comprend pas les sommes consacrées à Infrastructures Canada et aux Programmes de travaux d'infrastructure, et les paiements de transfert législatifs).

Chacun des projets (de même que les dépenses qui y sont associées) est inscrit sous une seule priorité stratégique. Cependant, il est clair que l'Agence compte plusieurs priorités stratégiques qui se renforcent mutuellement. Par exemple, l'Agence réalise des activités visant à faciliter l'accès aux capitaux et à l'information un peu partout dans la région, mais celles-ci pourraient également figurer sur la liste des activités de développement économique des collectivités.

³ Les paiements de transfert législatifs comprennent les dépenses visées par la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* ainsi que le passif associé à des prêts ou à l'assurance-crédit en vertu de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*.

Figure 1

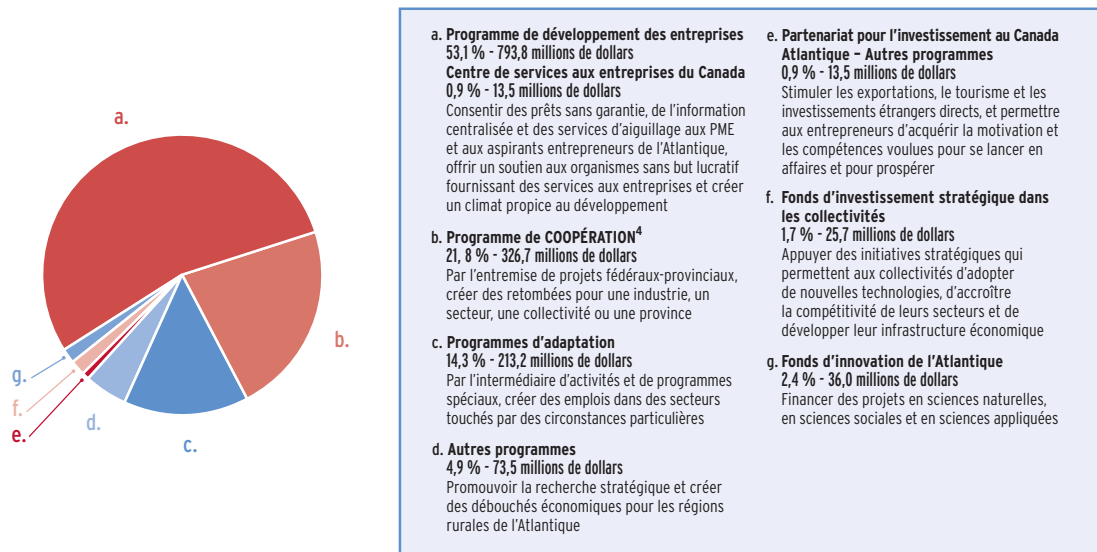
Dépenses par priorité stratégique - Exercices 1998-1999 à 2002-2003
Total - 1,5 milliard de dollars



Source : Système général de l'APECA

Figure 2

Dépenses par programme - Exercices 1998-1999 à 2002-2003
Total - 1,5 milliard de dollars



Source : Système général de l'APECA

La **figure 2** illustre la ventilation des dépenses (comprend 85,1 millions de dollars pour le secteur d'activité Administration générale, mais exclut les dépenses

consacrées à Infrastructures Canada et aux Programmes de travaux d'infrastructure ainsi que les paiements de transfert législatifs) par programme de l'Agence.

⁴ Les ententes bilatérales de développement économique ont expiré pendant la période visée par le présent rapport et n'ont pas été renouvelées.

REMBOURSEMENT

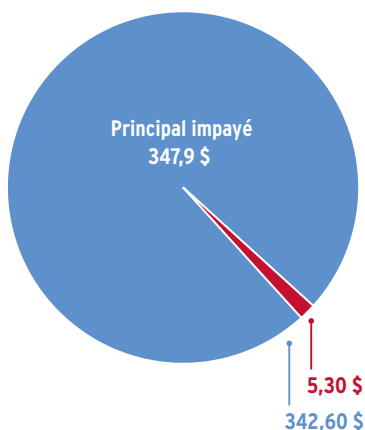
Entre autres activités, l'APECA consent des prêts exempts d'intérêts à des PME pour les aider à démarrer, à prendre de l'expansion, à accroître leur productivité, à conquérir de nouveaux marchés, etc. Les modalités de remboursement introduites en 1995 dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE) ont permis à l'APECA de réclamer le remboursement d'une plus grande proportion de l'aide financière accordée, ce qui a accru d'autant la valeur du portefeuille de prêts nécessitant une gestion serrée.

Pour stimuler encore davantage les investissements dans les secteurs prioritaires, le gouvernement du Canada a habilité l'APECA à recourir aux contributions à remboursement conditionnel en août 1996. Ce type d'aide financière favorise le partage du risque entre l'APECA et le client, en ce sens que les modalités de remboursement dépendent du degré de réussite de l'entreprise. Le remboursement conditionnel s'applique aujourd'hui à des projets d'innovation, d'acquisition de technologies de pointe, d'expansion des marchés, d'intensification de l'activité commerciale ou de perfectionnement des compétences.

Au 31 mars 2003, le principal impayé du portefeuille de contributions remboursables s'élevait à 347,9 millions de dollars, ce qui comprend 5,3 millions de dollars issus de prêts à remboursement conditionnel, comme le montre la figure 3. Les prêts à remboursement conditionnel

Figure 3

Portefeuille des contributions remboursables - Au 31 mars 2003 (en millions de dollars)



- Remboursement conditionnel
- Remboursement inconditionnel

Source : Système général de l'APECA

font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers, et, à mesure que les conditions sont remplies, les sommes deviennent exigibles et sont ajoutées au portefeuille de contributions remboursables.

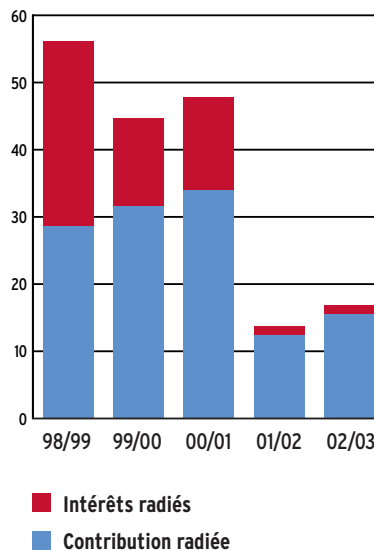
Les sommes recouvrées peuvent être réinvesties au cours des années

subséquentes. Comme le montre la figure 4, le total perçu pendant la période de 1998 à 2003 se chiffrait à 213,6 millions de dollars.

L'APECA a pour mandat de combler le vide financier associé aux projets à risque élevé, dans lesquels les prêteurs commerciaux tendent à ne pas vouloir s'aventurer. Elle s'attend pleinement à se faire rembourser chacun des prêts qu'elle consent. Cependant, les affaires sont de par leur nature risquées, et, contrairement aux prêteurs traditionnels, l'APECA n'exige aucune garantie. Inévitablement, certains projets échouent et les prêts ne sont pas remboursés. Le cas échéant, le montant impayé est radié.

Figure 5

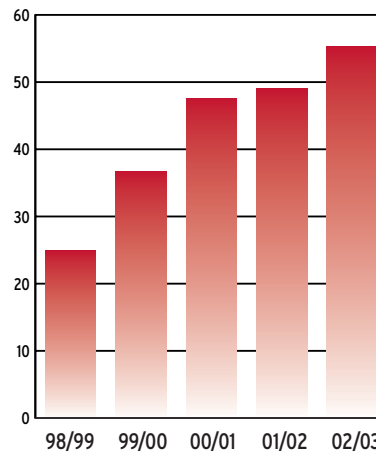
Radiations déclarées dans les Comptes publics (en millions de dollars)



Source : Système général de l'APECA

Figure 4

Remboursements (en millions de dollars)



Source : Système général de l'APECA

La figure 5

illustre les montants récemment radiés tels qu'ils ont été déclarés dans les Comptes publics du Canada, selon la date où la décision de radier a été prise (par opposition à l'année où le prêt a été consenti). Les contributions accordées par l'APECA sont exemptes d'intérêts, sauf en cas de manquement à l'entente de remboursement.

APERÇU

Le 29 juin 2000, le premier ministre du Canada et les quatre ministres fédéraux de la région de l'Atlantique ont annoncé la création du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA). Assortie d'un budget de 700 millions de dollars, cette initiative quinquennale prévoit un ensemble de programmes et d'investissements stratégiques qui ont pour but de renforcer la capacité d'innovation des Canadiens de l'Atlantique et de les aider à soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir.

Le PICA repose sur une démarche intégrée et équilibrée qui vise en priorité à stimuler l'innovation, la mise au point de nouvelles technologies, le commerce, l'investissement, l'entrepreneuriat, le perfectionnement des compétences en affaires ainsi que le développement économique des régions rurales et des collectivités. Cette initiative panatlantique favorise la concertation entre les principaux intervenants : gouvernements, collectivités, entreprises, universités, collèges et établissements de recherche. L'APECA exécute la plupart des volets du PICA, et le Conseil national de recherches du Canada y joue également un rôle en consolidant son réseau de centres de recherche dans la région de l'Atlantique.

Voici les quatre grands volets du PICA⁵.

PARTENARIAT POUR L'INNOVATION

Fonds d'innovation de l'Atlantique

Le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) permet à l'APECA de faire des investissements stratégiques dans des projets de recherche-développement de pointe qui contribuent directement à la création d'activités économiques axées sur la technologie. Le FIA est doté d'un budget de 300 millions de dollars échelonné sur cinq ans à compter de l'exercice 2001-2002.

Le FIA est assorti de plusieurs objectifs : stimuler l'activité dans les domaines de l'innovation et de la recherche-développement et accroître le potentiel de la région de l'Atlantique à cet égard; accroître la capacité de commercialisation des produits de la recherche-développement; maximiser les retombées des programmes nationaux de recherche-développement; et renforcer la capacité d'innovation de la région en favorisant la création d'alliances et de partenariats en commercialisation et en recherche-développement.

Le FIA finance des propositions d'entités commerciales et non commerciales telles que des universités, des collèges, d'autres établissements d'enseignement postsecondaire, des associations d'entreprises, des établissements de recherche et des entreprises du secteur privé.

L'APECA encourage les promoteurs de projet à obtenir des fonds d'autres sources, notamment de programmes nationaux tels que la Fondation canadienne pour l'innovation, Partenariat technologique Canada, les conseils subventionnaires nationaux et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada. Néanmoins, le FIA n'est pas une source de financement complémentaire automatique aux programmes nationaux.

Un conseil consultatif composé de dix membres nommés fait des recommandations aux ministres sur chacune des propositions reçues. À la lumière de ces recommandations, les ministres choisissent les projets qui seront financés par le FIA.

Au 31 mars 2003, deux demandes de propositions avaient été lancées dans le cadre du FIA. À l'issue de la première de ces demandes, l'APECA a reçu 195 propositions (75 projets commerciaux et 120 projets non commerciaux), évaluées à 1,5 milliard de dollars. Les fonds demandés s'élevaient collectivement à 810 millions de dollars. L'Agence a approuvé 47 projets, l'aide financière consentie totalisant 155 millions de dollars.

La seconde demande de propositions a donné lieu à 174 propositions (80 projets commerciaux et 94 projets non commerciaux) d'une valeur totale d'un milliard de dollars. L'aide financière demandée se chiffrait à 545 millions de dollars. Les projets présentés en réponse à la seconde demande de propositions étaient en cours d'évaluation au 31 mars 2003.

L'effet de levier prévu se monte à environ 185 millions de dollars, sommes qui proviendront d'universités et d'autres établissements de recherche (33 millions de dollars), de programmes nationaux (57 millions de dollars), des gouvernements provinciaux (5 millions de dollars) et du secteur privé (90 millions de dollars).

Conseil national de recherches du Canada

Dans le cadre du Partenariat pour l'innovation du FIA, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) s'est

⁵ Le lecteur trouvera une liste des projets approuvés dans le cadre du PICA dans le site Web de l'APECA, à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca/publicationF5ans/1998-2003/index.shtml>



engagé à investir 110 millions de dollars sur cinq ans afin d'agrandir et de consolider son réseau de centres de recherche en Atlantique. Même s'ils ont un mandat national, ces centres se concentrent sur certains secteurs technologiques précis qui présentent des possibilités d'investissement et de développement économique pour la région de l'Atlantique.

Au 31 mars, le CNRC a confirmé avoir investi dans des instituts de promotion du commerce électronique de Fredericton, de Moncton, de Saint John et de Miramichi (tous interreliés grâce à un réseau haute vitesse à large bande); dans le Groupe de recherche en technologie de l'information du Cap-Breton; dans l'Institut des biosciences marines et l'Institut du biodiagnostic de Halifax, ainsi que dans l'Institut de dynamique marine de St. John's. En outre, le CNRC étudie la possibilité de financer la création d'une installation de recherche en bioressources à Charlottetown.

Ces investissements sont considérés comme des éléments importants de l'infrastructure d'innovation, et ils sont nécessaires pour stimuler la croissance de grappes technologiques de pointe. Ces fonds visent à créer des liens entre les principaux intervenants et à attirer d'autres investissements dans de nouveaux débouchés en technologie et en recherche. Ils devraient également aider à retenir les travailleurs hautement spécialisés dans la région et favoriser la croissance d'entreprises concurrentielles sur les marchés mondiaux.

PARTENARIAT POUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT AU CANADA ATLANTIQUE

Le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA), qui est doté d'un budget de 64 millions de dollars, a été conçu pour accroître le rendement à l'exportation des provinces de l'Atlantique en aidant les PME à se lancer sur les marchés étrangers ou à y intensifier leurs activités, ainsi que pour attirer des investissements étrangers directs dans la région. Le PCICA compte six grands volets :

- missions d'Équipe Canada Atlantique;
- stratégies d'exportation sectorielles;
- sensibilisation au commerce et perfectionnement des compétences;
- stages en exportation pour les diplômés des programmes de commerce;
- stratégie d'investissement de l'Atlantique;
- développement du tourisme.

Depuis l'annonce de la création du PCICA en mai 2002, l'APECA a accordé 9,2 millions de dollars aux promoteurs de 132 projets. Ces investissements ont incité d'autres partenaires à fournir une aide supplémentaire de 3,2 millions de dollars, ce qui donne lieu à un investissement total de plus de 12,4 millions de dollars.

PARTENARIAT POUR L'ENTREPRENEURSHIP ET LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES EN AFFAIRES

Le Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires a été créé dans le but d'inciter un plus grand nombre de Canadiens de l'Atlantique à se lancer en affaires ainsi que d'aider les entrepreneurs déjà en affaires à soutenir la concurrence et à prospérer. Voici les trois volets de ce programme :

- Initiative de développement des compétences en innovation;
- Initiative Femmes en affaires;
- Initiative pour jeunes entrepreneurs.

Depuis l'annonce de sa création en octobre 2002 jusqu'au 31 mars 2003, le Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires a permis à l'APECA d'accorder plus de 9 millions de dollars aux promoteurs de 125 projets. Cet investissement a eu un effet de levier de 4 millions de dollars, ce qui porte le total des sommes investies à plus de 13 millions de dollars.

FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE DANS LES COLLECTIVITÉS

Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) est un programme de 135 millions de dollars qui permet à l'APECA de financer des projets stratégiques pour aider les collectivités à renforcer leur assise économique.

Destiné principalement aux collectivités rurales, le FISC cible surtout les projets qui aident les collectivités à adopter de nouvelles technologies, à améliorer la compétitivité de leurs secteurs d'activité et à se doter des éléments d'infrastructure propices à leur développement économique.

Le programme incite les promoteurs – dirigeants communautaires, organismes de développement régional et chambres de commerce, notamment – à entamer des discussions et à créer de nouveaux projets. Les organismes non commerciaux et les organismes sans but lucratif y sont admissibles, comme les municipalités, les instituts de promotion des affaires ou de la technologie, les associations d'entreprises, les associations de développement économique, les universités et les autres établissements d'enseignement, les coopératives locales et diverses autres entités à vocation commerciale.

Au 31 mars 2003, 134 projets avaient été approuvés, et l'APECA avait accordé des contributions de 49 millions de dollars. Le coût total de ces projets s'élevait à 125,3 millions de dollars. En outre, 196 autres propositions étaient à l'étude.



APERÇU

La fonction « politiques » est axée sur le processus décisionnel de l'APECA. L'équipe qui y travaille s'acquitte de son rôle en faisant des recherches discrètes, en analysant régulièrement des enjeux et des tendances et en participant à des activités telles que des tables rondes et des conférences avec d'autres groupes et intervenants. L'APECA mène des recherches elle-même, mais elle finance aussi des projets entrepris par des partenaires du milieu de l'enseignement postsecondaire ou de la consultation de la région. La Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique est un programme panatlantique doté d'un budget qui sert expressément à promouvoir le travail d'élaboration de politiques externes. L'APECA finance également des projets d'élaboration de politiques dans le cadre du Programme de développement des entreprises.

La fonction « défense des intérêts » vise deux grands objectifs : maximiser les retombées régionales des grands marchés publics fédéraux pour l'industrie et veiller à ce que les politiques et les programmes nationaux tiennent compte des intérêts de la région de l'Atlantique.

La fonction « coordination » comporte plusieurs facettes. L'équipe qui y travaille s'emploie surtout à coordonner le rôle des divers ministères fédéraux qui s'occupent du développement économique dans la région de l'Atlantique. Elle coordonne les activités fédérales et provinciales à l'échelle d'une province ou à l'échelle de la région tout entière, dans les secteurs où un enjeu donné suscite suffisamment d'intérêt. En outre, l'APECA préside les conseils régionaux des hauts fonctionnaires fédéraux de chaque province.

MESURE DE RECHERCHE STRATÉGIQUE VISANT LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Programme pluriannuel, la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique permet de financer des recherches stratégiques destinées à faire la lumière sur l'économie de l'Atlantique et sur son évolution.

Les projets de recherche financés dans le cadre de cette initiative portent habituellement sur des aspects monographiques du système économique de l'Atlantique qui ont une portée stratégique. La Mesure de recherche stratégique vise à donner à l'APECA les outils nécessaires pour coordonner et planifier à l'échelle régionale des activités fédérales qui contribuent à la croissance

économique. Elle lui permet également de renforcer la capacité de recherche stratégique de l'Atlantique en créant des réseaux de décideurs et en appuyant des projets dont les applications peuvent s'étendre à la région toute entière.

La Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique réunit des universités, des instituts indépendants de recherche en politiques publiques, d'autres ministères, des associations d'entreprises, des experts-conseils et d'autres entreprises du secteur privé. Les partenaires de ce réseau peuvent vivre dans la région de l'Atlantique ou à l'extérieur, mais ils doivent posséder des connaissances spécialisées et une expérience qui sont pertinentes pour la région.

Les recherches financées depuis 1998 grâce à ce programme et à d'autres sources portent sur une série de sujets directement liés au mandat de l'APECA. Le lecteur trouvera une liste partielle de publications de recherche dans le site Web de l'APECA à l'adresse <http://www.acoapeca.gc.ca/publicationF/5ans/1998-2003/apri.shtml>.

Ces études témoignent de l'importance accordée aux priorités stratégiques de l'APECA, aux pratiques naissantes dans le domaine du développement régional ainsi qu'aux enjeux liés au développement dans les principaux secteurs économiques. Certaines ont été coparrainées par des organismes tels que Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Institut de recherche stratégique. Les exemples qui suivent illustrent la portée et l'envergure des activités d'analyse et de recherche stratégiques entreprises par l'APECA.

Étude sur les régions périphériques

Portant le sous-titre *La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, cette étude a été menée par Développement économique Canada pour les régions du Québec. L'APECA a saisi l'occasion de la cofinancer et d'en étendre l'application à la région de l'Atlantique. Les auteurs ont affecté des chercheurs à Moncton et à Montréal. L'étude met en lumière les écarts constatés dans le rythme de développement des régions de l'Est du Canada qui se trouvent près des grands centres urbains et de celles qui en sont plus éloignées.

La recherche révèle que les citoyens se concentrent de plus en plus dans les grands centres urbains ou autour de ceux-ci, conclusion confirmée depuis par le Recensement de 2001. De plus, même si les technologies de l'information sont perçues comme une force libératrice dans les régions



isolées (parce qu'elles les rapprochent des marchés), elles ont en fait concentré dans les zones urbaines les emplois qui en découlent. En effet, du point de vue des régions rurales, la baisse des coûts de communication est neutralisée par l'incapacité de générer un volume d'affaires menant à une hausse de productivité. Autrement dit, la distance demeure un facteur, et les gestionnaires d'entreprise doivent encore se déplacer pour rencontrer leurs clients.

Dans la région de l'Atlantique et pour l'APECA, cette étude pourrait avoir pour effet de changer la nature des programmes offerts aux régions isolées et aux régions rurales situées à proximité des centres urbains. Les auteurs ont produit en tout 17 rapports de fond, ainsi que le compte rendu d'un atelier de deux jours auquel ont participé des spécialistes de l'Écosse, de la Norvège, de la Suède et de la Finlande.

Études sur le processus d'innovation

Grâce à une série de projets de recherche, l'APECA comprend désormais beaucoup mieux le processus d'innovation dans les provinces de l'Atlantique ainsi que les défis particuliers qui attendent la région à ce chapitre. En 2000, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) a publié trois rapports d'étude après s'être penchée sur l'intensité des activités de recherche-développement dans les universités de l'Atlantique. Les universités sont des intervenants importants dans le domaine de l'innovation et de la recherche-développement au Canada, et, même si les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Atlantique reçoivent une bonne cote pour ce qui est du corps professoral et du rendement des étudiants, ils accusent un retard par rapport à ceux des autres régions du pays en ce qui a trait aux activités de recherche-

développement. Le concept du FIA s'inspire largement des conclusions énoncées dans les rapports de la CESPM.

L'APECA a également pu tirer parti d'un autre projet de recherche de grande portée, à savoir une étude sur l'innovation et la commercialisation en Atlantique. Fruit de vastes consultations menées auprès de divers intervenants de la région, cette étude indique que, même si la région peut s'enorgueillir de certaines forces dans le domaine de l'innovation (en particulier les travaux de recherche-développement entrepris par les universités), il lui faudra adopter de nouvelles technologies et attirer d'importants investissements du secteur privé pour intensifier ses efforts dans ce domaine. L'étude laisse également entendre que la région de l'Atlantique ne pourra améliorer son rendement en innovation qu'à certaines conditions : investissements gouvernementaux et aide au renforcement des capacités, intensification de la recherche appliquée par les universités et adoption d'une vision commune de l'innovation par l'ensemble des intervenants concernés.

Ces études sont étroitement associées à la priorité stratégique Innovation de l'APECA. En particulier, elles expliquent la façon dont les groupes de recherche de l'Atlantique peuvent commercialiser avec plus de succès de nouveaux produits et de nouveaux procédés.

Étude sur la stratégie en matière d'aquiculture

À l'échelle mondiale, le secteur aquicole a doublé la part du marché qu'il occupait en 1990, et le poisson d'élevage représente aujourd'hui plus d'un quart de la production totale de poisson. Dans la région de l'Atlantique, l'essor de ce secteur est encore plus spectaculaire, la valeur de la production aquicole étant passée de 97 millions de dollars en 1991 à 276 millions en 2000⁶.

⁶ Pêches et Océans Canada

Le saumon compte pour les trois quarts de cette valeur et pour environ la moitié du volume de production. L'aquiculture a aussi beaucoup contribué à la création d'emplois et à l'augmentation du produit intérieur brut (PIB).

L'APECA a fourni un soutien important pour répondre aux principaux besoins de l'industrie, notamment au chapitre du financement, du transfert de technologie, de l'expansion des marchés et de la formation. Les données de Statistique Canada révèlent que les salaires annuels versés par les entreprises aquicoles ayant reçu l'aide de l'APECA s'étaient accrus de 40 millions de dollars entre 1993 et 1998 (voir la **figure 6**).

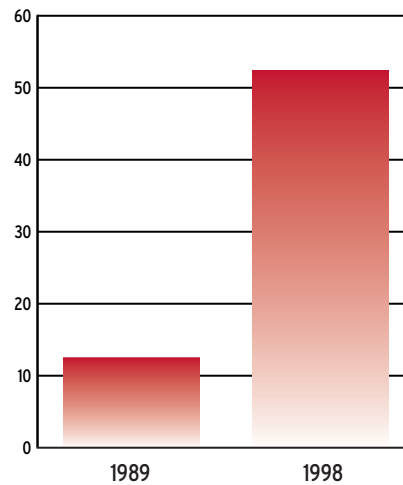
De plus, l'APECA a entrepris diverses études sur les contraintes et les possibilités associées au développement de l'industrie. L'une de ces études, qui a été réalisée récemment, portait sur une stratégie de développement de l'aquiculture en Atlantique.

Cette étude devait permettre à l'APECA d'adopter une approche stratégique intégrée à l'appui du développement du secteur aquicole dans la région de l'Atlantique. Depuis sa création en 1987, l'Agence travaille d'arrache-pied afin d'établir des partenariats solides avec des aquiculteurs, des associations de l'industrie, le milieu de la recherche-développement en aquiculture et d'autres ministères. Elle a accordé un soutien à de nombreux producteurs et financé la réalisation d'un grand nombre de projets de recherche, l'élaboration de plusieurs stratégies provinciales et l'organisation d'une gamme variée de conférences et d'ateliers d'envergure locale, provinciale, régionale, nationale et mondiale. Il était donc opportun qu'elle se dote d'une stratégie intégrée afin d'aider l'industrie à réaliser pleinement son potentiel de croissance, à surmonter les défis qui l'attendent et à saisir les débouchés qui se présentent.

L'étude sectorielle de l'APECA sur le développement de l'aquiculture en Atlantique porte sur les défis associés à l'expansion des entreprises (tels que la concurrence mondiale, le manque de fonds de roulement et la valorisation locale); à la recherche-développement et à la technologie (tels que le manque de capitaux nécessaires à la recherche-développement, la disponibilité de chercheurs qualifiés et l'absence d'investissements du secteur privé) et au cadre stratégique et réglementaire fédéral et provincial (tels que l'accès à de nouveaux sites, les coûts de location, les conflits entre les aquiculteurs et les autres utilisateurs des plans d'eau et la nécessité de

Figure 6

Clients de l'APECA - Salaires versés en aquiculture (en millions de dollars)



Source : Dynamique de l'emploi, Statistique Canada

mettre en place un programme efficace pour la protection de la santé des poissons).

La stratégie de l'APECA est centrée sur quatre axes primaires : stimuler la croissance des grappes; répondre aux besoins urgents des entreprises; favoriser la diversification des espèces, des technologies et des marchés; et promouvoir de meilleurs régimes de réglementation et de soutien. À la lumière de ces quatre grands éléments stratégiques, l'Agence a dressé des plans d'action qui mettent l'accent sur le développement des entreprises, la recherche-développement, l'innovation et la défense des intérêts. Elle est résolue à continuer de travailler en étroite collaboration avec l'industrie aquicole de l'Atlantique afin de mettre en œuvre sa stratégie.

Conférence des partenaires « Développement des compétences dans une économie axée sur le savoir »

En 1999, l'APECA a organisé une conférence sur le perfectionnement des compétences dans l'économie du savoir en collaboration avec quatre partenaires : le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, le Secrétariat de la recherche stratégique, Industrie Canada et Développement des ressources humaines Canada. La conférence a réuni des experts du perfectionnement des compétences et de l'économie du savoir venus des quatre coins du Canada, des États-Unis et de l'Europe. L'objectif consistait à examiner dans quelle mesure le marché du travail répondait à la demande de compétences axées sur l'innovation et la technologie.

Les participants à la conférence sont parvenus à plusieurs conclusions générales. Premièrement, la demande de travailleurs hautement spécialisés augmente à mesure que l'application et l'acquisition du savoir deviennent la force motrice de nouveaux procédés et de nouvelles entreprises dans les économies industrialisées. Deuxièmement, l'économie fondée sur le savoir exige à la fois des compétences techniques et des compétences non techniques, dont la communication, la créativité, le raisonnement analytique, la faculté d'adaptation et le jugement. Troisièmement, le Canada n'aura à moyen terme aucun problème à trouver des travailleurs spécialisés, même s'il pourrait survenir des pénuries à court terme dans certains secteurs d'activité et certaines régions. Quatrièmement, l'écart se creuse entre les « nantis du savoir » et les « démunis du savoir », forçant les décideurs à trouver des moyens d'accroître l'activité des groupes sous-représentés dans l'économie du savoir. Cinquièmement, la région de l'Atlantique est davantage confrontée à la menace de l'écart salarial qu'à une lacune au niveau des compétences, de nombreuses entreprises de la région refusant ou étant incapables de payer des indemnités concurrentielles pour obtenir et retenir des travailleurs spécialisés. Finalement, l'apprentissage continu fait partie intégrante du perfectionnement des compétences.

Le lecteur trouvera un résumé des actes de cette conférence internationale sur le site Web de l'APECA à l'adresse suivante : http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/skills_development.shtml

Examen mené par le Comité des politiques du développement territorial de l'OCDE

À titre de membre de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), le Canada siège au Comité des politiques du développement territorial, qui se veut pour les gouvernements une tribune de discussion sur la capacité des économies locales et régionales de s'adapter et d'exploiter les possibilités de développement qui s'offrent à elles. Le Comité s'emploie surtout à examiner les politiques de développement territorial des pays membres de l'OCDE, à évaluer leur impact à l'échelle régionale et à cerner les tendances et les pratiques exemplaires.

Depuis la création du Comité des politiques du développement territorial, le Canada y est représenté alternativement par l'une de ses trois agences de développement régional (Développement économique Canada pour les régions du Québec, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et l'APECA). La délégation canadienne peut compter sur l'appui d'un comité

interministériel composé de membres des trois agences régionales et d'un maximum de douze autres ministères et organismes, dont les organismes centraux.

De 2000 à 2001, le Comité des politiques du développement territorial a procédé à un examen des politiques de développement régional canadiennes. Depuis avril 2002, l'APECA siège au Comité à titre de délégué officiel; elle représente les intérêts du Canada et contribue à l'élaboration des politiques territoriales du Comité. En outre, les trois agences de développement régional ont été invitées à participer à l'examen des politiques d'autres pays à titre de pairs. Le Comité a invité l'APECA à prendre part à l'examen des politiques de la Suisse en 2001, tandis que les deux autres agences régionales ont participé à des examens semblables en Italie ainsi qu'au projet de la région de l'Öresund, au Danemark et en Suède. Cette tribune internationale représente pour l'APECA une excellence occasion d'étudier et d'évaluer les efforts déployés dans d'autres régions du monde pour stimuler le développement.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS

La défense des intérêts veille à ce que les politiques et les programmes socioéconomiques fédéraux soient inclusifs et équilibrés, et à ce qu'ils favorisent la croissance économique de la région.

Entre autres fonctions essentielles, l'APECA doit, pour s'acquitter de son mandat, défendre les intérêts de l'Atlantique dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux. Cette fonction est dirigée à l'échelle de l'Agence tout entière par le ministre d'État. L'APECA élabore, coordonne et gère son programme général de défense des intérêts en veillant à ce que les priorités nationales répondent aux besoins de la région et à ce que les autres ministères fédéraux tiennent compte de la position, des vues et des perspectives de l'Atlantique dans leurs politiques.

L'APECA concentre ses efforts sur deux fronts : d'une part, elle veille à ce que les politiques et les programmes socioéconomiques fédéraux soient inclusifs et équilibrés



et à ce qu'ils favorisent la croissance économique de la région; d'autre part, elle s'emploie à maximiser les retombées industrielles régionales des marchés publics fédéraux en facilitant la circulation de l'information et en améliorant les possibilités d'accès, de façon à renforcer les capacités des entreprises de l'Atlantique.

Par son travail de défense des intérêts, l'APECA cherche surtout à influencer les processus décisionnels nationaux de façon proactive et réactive. Pour atteindre cet objectif, elle doit faire en sorte que les décideurs disposent de renseignements à jour sur les priorités, les forces et les préoccupations de la région. L'Agence veille donc à ce que l'information circule dans les deux sens, particulièrement lorsqu'il est question d'enjeux liés aux priorités stratégiques de la région. Du même coup, l'APECA doit pouvoir réagir à des priorités nouvelles ou naissantes et s'adapter rapidement et sans heurt aux nouveaux enjeux qui surgissent. À titre d'exemples de priorités nouvelles, on peut citer le développement économique des Autochtones, l'immigration, la politique rurale, l'aquiculture, l'exploitation pétrolière et gazière et le changement climatique, sans compter plusieurs dossiers

d'adaptation, notamment à la suite de la fermeture d'usines de bois d'œuvre et de zones de pêche.

Au cours de la période quinquennale de 1998 à 2003, les efforts déployés par l'APECA afin de créer des retombées économiques pour l'industrie ont donné lieu à la conclusion de contrats d'une valeur de quelque 500 millions de dollars en Atlantique. Cela comprend des travaux à l'appui de projets tels que des hélicoptères de recherche et de sauvetage, des contrats de développement pour l'industrie aérospatiale, la révision et la réparation d'équipement aérospatial, la remise à neuf de véhicules terrestres et l'entretien interne à l'industrie aérospatiale. Cette activité est disséminée un peu partout dans les quatre provinces, et l'APECA continue de travailler avec les principaux entrepreneurs afin de cerner des débouchés et de promouvoir les fournisseurs de l'Atlantique qui offrent un service de qualité.

L'APECA collabore avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et les municipalités dans le but d'officialiser les relations de travail établies dans une gamme variée de dossiers, dont le transport, l'aquiculture, l'innovation,

l'entrepreneuriat autochtone, l'exploitation pétrolière et gazière, le commerce et les investissements. Elle travaille en étroite collaboration avec des ministères tels qu'Industrie Canada, le Conseil national de recherches du Canada, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada et Patrimoine canadien afin de cerner des possibilités de partenariat et de coopération dans des domaines précis qui présentent un intérêt stratégique pour la région. De plus, l'APECA entretient depuis peu des rapports avec Citoyenneté et Immigration Canada en vue de surmonter les défis démographiques propres à la région de l'Atlantique, compte tenu des liens qui existent entre l'immigration et le développement économique.

La défense des intérêts suppose des démarches et des décisions stratégiques et tactiques qui nécessitent une planification rigoureuse, étayée par des recherches solides, des réseaux bien établis et des partenariats avec les principaux intervenants. Par son travail de défense des intérêts, l'APECA tient le ministre et les hauts fonctionnaires au courant des incidences des priorités et des activités gouvernementales. Elle veille également à ce que le ministre et les intervenants de l'interne et de l'externe aient accès à l'information dont ils ont besoin pour faire des interventions judicieuses et efficaces et que les priorités stratégiques nationales contribuent à renforcer les capacités de la région.

COORDINATION

L'APECA préside les conseils régionaux des hauts fonctionnaires fédéraux de chaque province, ce qui lui permet de coordonner à l'échelle provinciale les politiques, les activités et les programmes des ministères et des organismes fédéraux. Ces conseils sont composés de hauts fonctionnaires de tous les ministères fédéraux qui ont des bureaux dans la région de l'Atlantique.

L'APECA a également mis sur pied un comité d'harmonisation fédéral-provincial pour aider à coordonner ses propres activités de développement économique et celles des ministères provinciaux responsables du développement économique et des affaires intergouvernementales. C'est le président de l'APECA qui est à la tête de ce comité. Y siègent également des sous-ministres de chaque province, le vice-président des Politiques et des Programmes de l'APECA ainsi que les vice-présidents régionaux de l'APECA.

Le comité d'harmonisation discute de sujets très variés, dont l'immigration dans les provinces de l'Atlantique, le rôle des services aériens dans le développement régional, l'innovation, les priorités au chapitre de l'infrastructure,

la réforme de la réglementation sur les valeurs mobilières, l'accès aux capitaux et l'évolution des relations fédérales-provinciales.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

Les politiques, la défense des intérêts et la coordination représentent une priorité stratégique que se partagent toutes les divisions de l'Agence. Chacun des bureaux régionaux contribue à faire progresser le programme de l'APECA. Dans les paragraphes qui suivent, le lecteur trouvera la description d'un ensemble choisi d'activités régionales entreprises pendant la période de 1998 à 2003.

Exploitation du nickel de la baie Voisey, Terre-Neuve-et-Labrador

Le bureau régional de l'APECA à Terre-Neuve-et-Labrador appuie de différentes manières le projet de mise en valeur des gisements de nickel de la baie Voisey : défense des intérêts et coordination, promotion des fournisseurs, développement économique des Autochtones, identification de débouchés économiques et soutien à la technologie et à l'innovation dans le secteur minier.

L'APECA s'est fait le défenseur du projet en appuyant sa mise en branle. De plus, elle coordonne le Comité fédéral interministériel de coordination qui a été créé pour superviser la gestion de la contribution maximale de 150 millions de dollars consentie par le gouvernement fédéral à l'appui de la recherche-développement, de la technologie ainsi que de la formation et du perfectionnement des compétences des Autochtones. À l'heure actuelle, l'APECA travaille de concert avec le gouvernement provincial, la société Inco (promoteur privé du projet de la baie Voisey) et d'autres intervenants de l'industrie à la recherche de débouchés et à la promotion de fournisseurs. Plusieurs recherches ont été entreprises à l'appui du projet, dont certaines sont en cours et d'autres sont déjà terminées. Citons notamment une étude sur le cyber-approvisionnement et la promotion des fournisseurs dans l'industrie minière (avril 2002), une étude sur les débouchés en aval de la transformation du nickel à Terre-Neuve-et-Labrador (juillet 2002) et une étude sur l'impact macroéconomique des grands projets (mars 2003).

Pour favoriser le développement économique des Autochtones, l'APECA a participé à la mise sur pied d'un groupe de travail auquel elle siège avec des représentants d'Entreprise autochtone Canada, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Développement des ressources humaines Canada. Ce groupe de travail, qui dispose de

ressources à Happy Valley-Goose Bay, coordonne sur place les initiatives de développement économique des Autochtones qui découlent du projet de la baie Voisey. L'APECA accorde aussi son appui à un centre de développement des entreprises innues et, par l'intermédiaire du Programme de développement des entreprises (PDE), a contribué sociétés minières et entreprises autochtones qui a eu lieu à Labrador City en mai 2002.

Forum sur les enjeux de gestion dans le secteur public en Nouvelle-Écosse

Le Forum sur les enjeux de gestion dans le secteur public, qui a lieu deux fois l'an, représente une composante clé du travail d'élaboration de politiques et de coordination de l'APECA en Nouvelle-Écosse. Cette tribune permet des discussions et des échanges sur des enjeux qui revêtent une importance clé pour les partenaires du secteur public. Les deux séances qui ont eu lieu jusqu'à présent traitaient respectivement du rôle de la fonction publique dans l'économie numérique et des incidences des changements démographiques sur les politiques et la gestion. Le prochain forum sera consacré au programme urbain de la Nouvelle-Écosse.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre l'APECA, l'école d'administration publique de l'Université Dalhousie, le Conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse, le Bureau de développement économique de la Nouvelle-Écosse et le ministère provincial des Affaires intergouvernementales.

Le Forum sur les enjeux de gestion dans la fonction publique a produit les résultats suivants :

- Les participants comprennent désormais mieux les principaux enjeux de gestion auxquels doit faire face la fonction publique, à l'échelon fédéral comme à l'échelon provincial.
- Le milieu universitaire est mieux sensibilisé au programme du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.
- Les hauts fonctionnaires et les gestionnaires fédéraux et provinciaux ont constitué un réseau informel de décideurs avec les universitaires de la Nouvelle-Écosse.

- L'APECA participe plus activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques en Nouvelle-Écosse.
- Les participants perçoivent davantage l'APECA comme un chef de file des politiques de développement économique en Nouvelle-Écosse.
- Ce forum a donné lieu à des recherches dans le domaine énergétique en collaboration avec le ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse et d'autres ministères.

Vision et plan pour l'innovation dans le domaine des bioressources à l'Île-du-Prince-Édouard

Dans le cadre du PICA, il est prévu que le Centre national de recherches du Canada (CNRC) investira 110 millions de dollars dans la réfection de ses installations actuelles et dans de nouveaux instituts de recherche-développement disséminés un peu partout dans la région de l'Atlantique. En prévision de cet apport de fonds, un groupe d'intervenants composé de représentants d'organismes des secteurs privé et public de l'Île-du-Prince-Édouard a entamé des pourparlers avec le CNRC afin de créer un centre de recherche en bioressources.

À l'appui de cet effort, le bureau régional de l'APECA à l'Île-du-Prince-Édouard a entrepris, de concert avec le gouvernement provincial et le CNRC, l'élaboration d'un plan technologique afin d'exposer les conditions essentielles à la création d'une grappe de recherche en bioressources à l'Île-du-Prince-Édouard. Après avoir envisagé près de cent secteurs possibles et effectué une

analyse détaillée de dix secteurs d'intérêt particulier, il a été conclu que les industries de l'agriculture et des sciences de la mer seraient les mieux placées pour servir d'assise à la création d'une grappe fondée sur le savoir. Il a également été établi qu'un éventuel centre de recherche situé à l'Île devrait idéalement se concentrer sur les composés bioactifs.

En septembre 2002, les partenaires du projet ont publié un plan d'exploitation intitulé *A Plan to Establish an Institute for Bioresource Innovation* ainsi qu'un document de conception des installations. La proposition mise en avant fait de l'Institut d'innovation en bioressources la clé de voûte d'une grappe de recherche en bioressources dans la région de

« Ce forum a permis aux universitaires ainsi qu'aux hauts fonctionnaires et aux gestionnaires fédéraux et provinciaux de la Nouvelle-Écosse d'agrandir leur réseau stratégique. »

**M. Herman Bakvis,
directeur de l'école d'administration publique
de l'Université Dalhousie**

l'Atlantique. Le centre, une installation de tout premier ordre sera construit sur le campus de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Le budget fédéral de 2003 prévoyait l'octroi de fonds au NRC pour qu'il puisse aménager ce nouveau centre d'innovation à Charlottetown.

« L'Institut d'innovation en bioressources deviendra la pierre angulaire des grappes de recherche dans ce domaine en Atlantique. »

Extrait de *A Plan to Establish an Institute for Bioresource Innovation*,
Université de l'Île-du-Prince-Édouard, septembre 2002

Adaptation économique, région de Restigouche-Chaleur, Nouveau-Brunswick

En 2000-2001, la société Noranda annonçait la réduction progressive des activités de la mine Brunswick au cours des cinq à sept années suivantes. Important moteur de l'économie du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, cette mine contribue pour 126,3 millions de dollars par an au PIB, et il est estimé qu'elle crée plus de 3 400 emplois directs et indirects dans la province. Les effets de cette fermeture se feront surtout sentir dans les régions de Restigouche et Chaleur, où le taux de chômage oscille déjà autour de 20 %. La fonderie Noranda de Belledune, qui obtient environ 55 % de sa matière première de la mine, risque elle aussi de devoir faire l'objet d'une rationalisation par suite de la fermeture.

Comme suite à cette annonce, l'APECA a entrepris, en collaboration avec d'autres organismes locaux de développement économique des collectivités, une analyse approfondie des répercussions de cette fermeture sur l'économie de la région, afin d'aider les PME à se préparer aux changements à venir. L'APECA et ses partenaires ont pu cerner les incidences directes et indirectes de la fermeture de la mine, puis dresser un plan d'action ciblant 60 entreprises touchées de la région Restigouche-Chaleur. Ce plan prévoit l'affectation d'agents de développement économique qui travailleront directement avec les entreprises touchées afin d'effectuer des diagnostics, de les aider à élaborer des plans d'exploitation et de leur fournir des services d'encadrement. L'APECA veut ainsi aider ces entreprises à diversifier leurs activités en les recentrant autour de nouveaux clients et de nouveaux marchés.

L'APECA en tant que plaque tournante

Les projets gouvernementaux rendent de plus en plus floues les lignes de démarcation entre ministères. L'Agence a un rôle clé à jouer à cet égard en appuyant les politiques et les programmes horizontaux du gouvernement du Canada, y compris les projets interministériels découlant du discours du Trône et du budget fédéral. L'APECA agit comme « plaque tournante régionale » parce qu'elle peut servir d'agent pour l'exécution d'une gamme variée de mesures fédérales dans la région de l'Atlantique. Pour s'acquitter de cette tâche, cependant, elle doit créer des partenariats avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux, avec les municipalités, avec les universités et avec le secteur privé. Elle assume ce rôle d'intermédiaire aussi bien à l'étape de l'élaboration de politiques que pendant la prestation de services et l'exécution programmes au nom d'autres ministères et organismes.

À titre d'exemple de programme exécuté au nom de partenaires, on peut citer les travaux d'infrastructure. Ces projets font partie intégrante du programme fédéral depuis le début des années 1990, et ils visent principalement à améliorer l'infrastructure municipale grâce à l'octroi de fonds selon des régimes de partage des frais. En vertu des ententes négociées avec chaque province, l'APECA reçoit et évalue les propositions au nom du gouvernement fédéral. Le programme actuel prévoit des projets en faveur de l'environnement par des investissements dans l'infrastructure « verte » des municipalités (systèmes d'élimination des eaux usées et des déchets solides).

En sa qualité d'intermédiaire régional, l'Agence a également négocié des accords et des protocoles d'entente avec d'autres ministères fédéraux, dont certains renferment des dispositions pour l'octroi de fonds. L'entente de dix millions de dollars conclue avec Patrimoine canadien en est un bon exemple : l'APECA coordonne pour le compte du ministère la conception et la réalisation d'un certain nombre de projets à caractère patrimonial dans la région de l'Atlantique. Les dispositions de ce genre permettent à l'APECA de tirer parti des volets économiques du mandat d'autres ministères pour mettre en commun et centrer plus efficacement les efforts que déploie le gouvernement fédéral dans la région de l'Atlantique.

APERÇU

Pour stimuler l'emploi et améliorer les perspectives économiques dans les provinces de l'Atlantique, il faut essentiellement augmenter le nombre d'entrepreneurs.

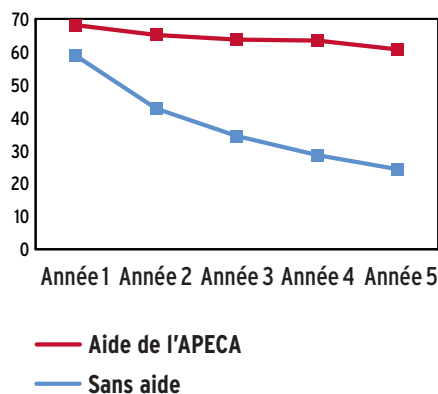
Il est largement reconnu que les PME sont au cœur de l'économie de la région de l'Atlantique. Toutefois, l'emploi du terme technique « PME » tend à masquer le fait que ces entrepreneurs sont avant tout des êtres humains – des hommes et des femmes, nos voisins, des membres de nos collectivités – qui créent ou qui développent des entreprises, qui créent de l'emploi pour eux-mêmes et pour d'autres travailleurs.

Pour stimuler l'emploi et améliorer les perspectives économiques dans les provinces de l'Atlantique, il faut essentiellement augmenter le nombre d'entrepreneurs et les aider à parfaire leurs compétences. Tels sont la stratégie et l'objectif à long terme de l'Agence, qui reconnaît que, pour être un exportateur ou un innovateur, il faut d'abord être un bon entrepreneur.

C'est pourquoi l'APECA a fait de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires une priorité

Figure 7

Taux de survie de toutes les nouvelles entreprises
Toutes les industries
Pourcentage annuel de survie des entreprises
(Pourcentage)



Source : Base de données sur la dynamique de l'emploi de Statistique Canada

stratégique. Elle veut aider les Canadiens de la région à acquérir la motivation et les compétences nécessaires pour lancer et développer leur propre entreprise.

La **figure 7** illustre le taux de survie des nouvelles entreprises. Sur cinq ans, le taux de survie des entreprises ayant bénéficié d'une aide de l'APECA est deux fois et demie plus élevé que celui des autres.

Le profil de survie est sensiblement le même dans tous les secteurs, mais les petites entreprises (moins de 20 employés) tirent un plus grand avantage de l'aide de l'APECA.

L'Agence sait fort bien que des instruments judicieux et un climat d'affaires propice facilitent la croissance de l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires. En général, les aspirants entrepreneurs ont bénéficié d'une formation, de modèles à imiter et de possibilités d'apprentissage qui leur permettent d'acquérir la motivation, les attitudes et les compétences nécessaires à la création de leur entreprise. Tel est le genre d'expériences et de possibilités que l'APECA cherche à offrir et à soutenir.

Par le passé, la démarche adoptée par l'APECA a permis de valoriser l'entrepreneurship comme option de carrière viable, surtout chez les jeunes. L'Agence intervenait donc à tous les niveaux du système d'éducation tout en exerçant diverses activités de sensibilisation et de promotion, en vue d'accroître le bassin de candidats intéressés par une carrière d'entrepreneur.

Depuis cinq ans, l'approche de l'APECA évolue en fonction de l'expérience acquise, des résultats des recherches menées et des commentaires formulés par les clients. Sans pour autant délaisser la sensibilisation et la promotion, l'Agence offre maintenant un solide programme de perfectionnement des compétences en affaires. La récente mise en œuvre du Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires (PEPCA) témoigne de l'évolution de cette stratégie. Cette composante du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), d'une valeur de 59,6 millions de dollars, comprend trois volets :

- L'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) permettra aux PME de former ou d'embaucher des employés compétents pour se développer dans l'économie mondiale du savoir. Ce programme mise sur l'innovation, la recherche-développement ainsi que la commercialisation et l'adoption de technologies de pointe.



- L'Initiative Femmes en affaires (IFA) vise à améliorer la croissance et la compétitivité des entreprises appartenant à des femmes et à accroître leur présence dans les nouveaux secteurs en expansion de l'Atlantique. À cette fin, l'APECA cherche surtout à renforcer les capacités de gestion et les compétences en affaires des femmes propriétaires d'entreprises, à leur donner un meilleur accès aux capitaux et aux services de soutien aux entreprises ainsi qu'à augmenter le nombre de femmes qui exploitent des entreprises exportatrices ou des entreprises axées sur le savoir.
- L'Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE) a pour but de fournir à un plus grand nombre de jeunes Canadiens de la région de l'Atlantique les moyens d'acquérir les attitudes et les compétences en affaires nécessaires au lancement et à l'expansion d'entreprises prospères. Les futurs entrepreneurs auront ainsi de nouveaux moyens de réaliser leurs aspirations, tandis que les entrepreneurs actuels pourront acquérir le savoir-faire dont ils ont besoin pour survivre en affaires et pour intensifier leurs activités.

« Le CCADE accorde une grande importance à la coopération entre les collèges et les divers ordres de gouvernement. Les instructeurs et les étudiants en retirent un avantage parce qu'ils connaissent mieux l'entrepreneurship et ses manifestations pratiques en classe. »

Annette St-Onge, directrice, CCADE

RENFORCER LA CULTURE D'ENTREPRENEURSHIP DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

L'investissement de l'APECA dans le développement de l'entrepreneurship est surtout axé sur une intervention dans le système d'éducation, sur des activités de sensibilisation et sur les étapes pratiques qui permettent aux petites entreprises d'acquérir les compétences indispensables à la survie et à la croissance. Voici quelques exemples des investissements faits par l'APECA de 1998 à 2003 au titre de cette priorité stratégique.

Éducation en matière d'entrepreneurship

Pour favoriser la culture d'entreprise, il importe de faire connaître très tôt aux jeunes le concept d'entrepreneurship, à l'âge où ils forment leurs attitudes, acquièrent des compétences et choisissent un métier. L'Agence a donc lancé plusieurs initiatives pour sensibiliser les élèves de tous les niveaux à cette possibilité de carrière.

Grâce à plusieurs projets lancés de concert avec la Fondation d'éducation des provinces atlantiques, qui représente les quatre ministères provinciaux de l'Éducation, l'APECA s'est employée à enrichir les ressources pédagogiques en entrepreneurship et a investi dans la formation connexe des enseignants. Les ministères provinciaux de l'Éducation estimaient que chaque année, 250 000 élèves du réseau d'écoles publiques de l'Atlantique (soit plus de 60 % de la clientèle totale) avaient l'occasion de prendre connaissance des valeurs et des concepts de l'entrepreneurship en classe.

Avec l'encouragement et le soutien de l'Agence, on a constitué le Comité des collègues de l'Atlantique pour le développement entrepreneurial (CCADE) en 1996, afin de fournir des ressources aux instructeurs, de favoriser leur perfectionnement professionnel dans le domaine de l'entrepreneurship et de lancer des initiatives communautaires pertinentes dans les collèges. Ainsi, 467 instructeurs de collège ont acquis les compétences requises pour créer un milieu d'apprentissage axé sur l'entrepreneurship.

Sensibilisation et information

La recherche a montré que les jeunes Canadiens de l'Atlantique tiraient un avantage de la présence de modèles à imiter et comprenaient ainsi mieux comment ils peuvent façonner leur propre avenir en se lançant en affaires. Les jeunes ont tendance à s'inspirer de leurs pairs et de leur milieu quand ils prennent des décisions sur ce qu'ils considèrent comme les options de la vie.

Dans cette optique, l'APECA a soutenu l'élaboration de deux initiatives complémentaires consacrées à des productions télévisées sur l'entrepreneurship. La série télévisée *Street Cents*, diffusée sur le réseau anglais de Radio-Canada (CBC), présente le profil de jeunes entrepreneurs des provinces de l'Atlantique. L'autre comprend la production et la diffusion à Radio-Canada de vignettes sur de jeunes entrepreneurs francophones de la région de l'Atlantique. Dans les deux cas, une utilisation stratégique d'Internet complète le temps d'antenne.

Ces deux initiatives ont des composantes pédagogiques, y compris des visites aux écoles et collèges pour promouvoir l'entrepreneurship comme choix de carrière et la conception de ressources à l'usage des enseignants. Des milliers de jeunes de la région, ainsi que leurs parents et enseignants, ont déjà été exposés à des messages positifs et réalistes sur la nature et les exigences du métier d'entrepreneur.

Il est encourageant de voir la réaction des jeunes Canadiens de la région qui voient leurs pairs devenir entrepreneurs. Par exemple, le segment consacré à

l'entrepreneurship de *Street Cents* est la partie la plus populaire de l'émission et suscite toujours de nombreux courriels et commentaires chez les jeunes téléspectateurs. Comme les jeunes de l'Atlantique représentent plus de 21 % de l'auditoire nationale de *Street Cents*, on comprend aisément l'influence exercée par ce genre de modèle.

Pour l'émission *Street Cents*, l'APECA travaillait en partenariat avec la CBC (Atlantique), qui agissait à titre de promoteur du projet, ainsi qu'avec le RESCOL d'Industrie Canada, la Commission canadienne des valeurs mobilières, la Counselling Foundation of Canada et l'Institut d'assurance du Canada. Pour le programme de vignettes sur les entrepreneurs francophones, les partenaires de l'Agence étaient le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat de l'Université de Moncton, Développement des ressources humaines Canada et TelVision Itée, une maison de production privée.

« Le programme Jeunes entrepreneurs m'a aidé à devenir plus indépendant et m'a enseigné les rapports avec le public. »

Roland Reid, Moose Design T-Shirts, Rocky Harbour, T.-N.-L.

Jeunes entrepreneurs

Pour instaurer une culture axée sur l'entrepreneurship, il ne faut pas se contenter de faire connaître cette possibilité de carrière. Une fois l'intérêt suscité, il importe de fournir aux jeunes des possibilités d'explorer sous un angle

concret et pratique le démarrage d'une nouvelle entreprise. Autrement dit, il faut tôt ou tard passer de la parole aux actes.

Le programme Jeunes entrepreneurs vise à faire connaître l'entrepreneurship aux jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador et à établir des liens plus étroits entre le système d'éducation et le milieu des affaires. Le programme, exécuté par l'association provinciale des corporations de développement communautaire (CBDC), aide les jeunes à se lancer en affaires pendant les mois d'été, en leur donnant accès à des services de consultation et en les aidant à élaborer un plan d'exploitation. Mis au point à St. Anthony, le programme est

depuis lors offert dans diverses localités de la province. Les jeunes peuvent soit financer leur entreprise par leurs propres moyens, soit demander un prêt aux étudiants entrepreneurs à la Banque de développement du Canada.

« Le programme peut vous aider à faire preuve de créativité dans une entreprise. »

Chelsea Howard, Dorset Spirit Stones, Baie Verte, T.-N.-L.

Depuis 1998, le programme attire en moyenne 330 participants par année, et environ 220 étudiants se lancent en affaires chaque été. En 2002, il y a eu 460 participants et plus de 300 emplois d'été.

Le programme Jeunes entrepreneurs est le fruit d'un partenariat entre l'APECA et l'association provinciale des CBDC, la Banque de développement du Canada, le Centre d'initiatives et d'emplois du YMCA, le Conseil de développement économique régional Red Ochre, Nortip Inc., le Conseil de développement régional HYRON ainsi que les ministères provinciaux de l'Éducation et de l'Industrie, du Commerce et du Développement rural.

« Je veux devenir millionnaire »

Pour que le plus grand nombre de jeunes possible puissent reconnaître et exploiter les occasions d'affaires qui se présentent, il importe de leur donner des possibilités d'apprendre l'entrepreneurship dans un cadre stimulant et agréable. La sensibilisation précoce contribue aussi à éviter la situation malheureusement trop répandue où les jeunes, ne voyant d'autres recours, émigrent dans les grandes villes à la recherche d'un emploi. Ce phénomène préoccupe particulièrement les régions rurales et les petits villages qui constituent les provinces de l'Atlantique.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le programme *I Want to be a Millionaire* vise les élèves de 8 à 16 ans et leur donne la possibilité pratique de créer et d'exploiter une petite entreprise pendant les mois d'été.

Les participants acquièrent ainsi de l'assurance et de précieuses connaissances, comme la tenue de registres financiers, l'art de la parole en public, le marketing, la gestion du temps, l'utilisation d'Internet et d'autres compétences en gestion d'entreprise. Des dirigeants d'entreprises locales participent également au programme, exécuté en partenariat avec les CBDC participantes.

Dans les cinq dernières années, l'initiative a permis à 410 élèves de créer leur propre entreprise d'été.

Centres universitaires d'aide aux entreprises

Il faut un réseau de soutien étendu pour aider les particuliers qui veulent se lancer en affaires ou agrandir leur entreprise. C'est à ce moment qu'il est crucial de fournir des services de soutien et des possibilités de perfectionnement, afin que les entrepreneurs en herbe optimisent leurs chances de réussite. Les Centres universitaires d'aide aux entreprises (CUAE) sont un bon exemple de ce type de soutien.

Les CUAE sont des instruments uniques en leur genre qui facilitent l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires. La collectivité locale, l'université et la population étudiante participent à l'établissement d'une culture plus dynamique de l'entrepreneurship. Les CUAE offrent aux entrepreneurs et propriétaires d'entreprise actuels et futurs des services d'orientation et de consultation à bon marché dans les collectivités servies. Ils offrent aussi aux étudiants l'occasion de travailler avec

des entrepreneurs et des entreprises. Les CUAE réalisent aussi divers projets d'entrepreneurship, de développement économique et de perfectionnement des compétences.

Le Nouvelle-Écosse compte cinq CUAE qui bénéficient du soutien de l'APECA : à l'Université Acadia, à l'Université Mount Saint Vincent, à l'Université St. Francis Xavier, à l'Université Saint Mary's ainsi qu'à l'Université Sainte-Anne.

De janvier 1998 à août 2002, les cinq CUAE ont conseillé plus de 4 500 clients, contribuant à la création et à la préservation de quelque 800 entreprises ainsi qu'à la création de plus de 1 200 emplois durables à temps plein. De plus, la participation des étudiants a augmenté, tout comme les contacts avec l'entrepreneurship dans le cadre de ces activités. Au cours de l'année universitaire 1998-1999, 400 étudiants avaient reçu des conseils dans ce domaine.

« Nous sommes beaucoup plus prudents avec nos gains que lorsque nous recevions de l'argent de papa et maman. »

Jordan Stetson (10 ans) et sa soeur Michelle (8 ans), deux entrepreneurs de Freetown (I.-P.-É.) qui ont exploité leur propre élevage de porcs en 2002 dans le cadre du programme

« Les CUAE établissent des liens mutuellement bénéfiques entre l'université et le milieu des affaires. Il en résulte un esprit d'entrepreneur entre ces deux secteurs et la possibilité de commercialiser l'innovation. »

Chris Pelham, directeur du Centre de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat de l'Université Acadia

En 2001-2002, c'est quelque 4 000 étudiants de toutes disciplines universitaires qui ont bénéficié des services des CUAE.

Perfectionnement des compétences en affaires, ProfitHabilité

L'APECA sait fort bien que les entrepreneurs doivent constamment acquérir de nouvelles compétences en gestion lorsqu'ils lancent et développent une entreprise. Au Nouveau-Brunswick, l'Agence travaille avec le Groupe de formation Nouveau-Brunswick Inc. (GFNBI) pour dispenser une formation dans ce domaine. Le GFNBI est un organisme autonome qui compte de nombreux instructeurs expérimentés dans le domaine des affaires, et il a mis au point ProfitHabilité pour mieux faire son travail.

ProfitHabilité regroupe des instructeurs et des entrepreneurs dans des ateliers qui permettent aux participants de perfectionner leurs compétences en affaires de façon peu coûteuse, tout en leur donnant l'occasion de faire un peu de réseautage. Il offre des séances de consultation individuelles postérieures à la formation, pour que les bénéficiaires mettent en pratique les compétences et les techniques nouvellement acquises.

« Les ateliers de ProfitHabilité étaient très instructifs et motivants. Mon entreprise prend de l'expansion grâce aux nombreuses choses que j'ai apprises. »

Susan Robichaud, propriétaire d'Ink Spot Marketing and Design, entreprise de Miramichi

La formation porte surtout sur le marketing et les ventes, la planification stratégique, le perfectionnement des ressources humaines, la gestion financière, la gestion générale, les opérations et les

technologies de l'information. ProfitHabilité offre aussi un site Web comprenant un service de diagnostic pour entrepreneurs, l'accès à des experts et à des conseillers, de même que des renseignements utiles aux entrepreneurs. Le GFNBI collabore étroitement avec 25 partenaires en marketing, y compris des organismes de développement économique de la province. Les CBDC, les organismes de développement économique des collectivités, les chambres de commerce locales et d'autres agences de développement économique collaborent avec le GFNBI à la planification et à la présentation des séances d'information destinées aux entrepreneurs actuels et futurs. La croissance de ProfitHabilité est impressionnante.



Actuellement, plus de 1 000 entrepreneurs suivent la formation ainsi dispensée chaque année. Les participants jugent « excellentes » (60 %) ou « très bonnes » (32 %) les séances présentées. Le programme est axé sur la clientèle et appliqué avec succès dans toutes les régions géographiques et tous les secteurs économiques de la province.

Perfectionnement des compétences en affaires, Virtual Media Productions Ltd.

L'APECA aide aussi les entreprises individuelles à développer leur esprit d'entrepreneurship et leurs compétences en affaires, pour la simple raison que près des trois quarts des entreprises de la région de l'Atlantique comptent moins de cinq employés. Leur capacité de survie et de croissance est donc souvent limitée par la disponibilité des ressources et des compétences internes. En d'autres termes, elles ne possèdent pas toujours l'expérience en marketing, en commerce ou en innovation nécessaire à leur croissance. L'APECA est en mesure d'aider des entreprises comme Virtual Media Productions Limited (VMP).

Pour mieux appliquer sa stratégie d'affaires et développer ses capacités de marketing, VMP s'est adressée à la Société d'expansion du Cap-Breton (qui exécute les programmes de l'APECA dans l'île). Elle souhaitait lancer une campagne de publicité énergique pour se faire connaître sur des marchés extérieurs à la région de l'Atlantique, surtout en Nouvelle-Angleterre et à New York. Grâce à ce projet, elle a pu embaucher un gestionnaire du marketing à temps plein pour concevoir et lancer des activités promotionnelles. Depuis lors, elle lance des campagnes publicitaires dans les médias et participe à des expositions touristiques et à des salons professionnels. VMP fait ses preuves en animation professionnelle et prend de l'expansion sur de nouveaux marchés, contribuant ainsi à la prospérité économique et à la création d'emplois dans la région du Cap-Breton.

VMP a réalisé deux émissions animées par ordinateur : *Little Buck's Christmas* a été diffusée à CTV pour la première fois en décembre 2000, et *Evil Schmeevil*, une émission spéciale d'Halloween, a été diffusée à Teletoon en décembre 2001. *Little Buck's Christmas* a été sélectionnée pour distribution par Peppermint, l'un des plus importants distributeurs d'émissions de télévision.

Fondée par deux jeunes entrepreneurs, VMP ne cesse de croître depuis quelques années, et elle compte présentement 15 employés.

Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes

En 2000, l'APECA a entrepris un examen structuré pour cerner les principaux besoins des femmes qui exploitent leur propre entreprise. L'analyse a donné lieu à la création de l'Initiative Femmes en affaires (IFA), projet triennal de 17 millions de dollars annoncé par le ministre d'État à l'APECA en octobre 2002. L'objectif de l'IFA consiste à stimuler la croissance et la compétitivité des entreprises appartenant à des femmes ainsi qu'à en augmenter le nombre dans les nouveaux secteurs de pointe. L'IFA vise à parfaire les compétences en affaires de ces femmes, à leur faciliter l'accès à des capitaux et à des services de soutien aux entreprises ainsi qu'à renforcer leur capacité d'exportation et d'innovation.

Depuis octobre 2002, l'APECA a créé : une équipe spécialisée de l'IFA qui compte des membres aux quatre coins de l'Atlantique; des partenariats avec des organismes comme la Newfoundland and Labrador Organization of Women Entrepreneurs, la Prince Edward Island Business Women's Association Inc. et l'Association des corporations de développement communautaire de l'Atlantique; une liste d'experts-conseils compétents qui peuvent offrir des services de consultation pour le compte des Services conseils pour les femmes d'affaires ainsi qu'une stratégie et des documents de promotion.

APERÇU

La vision de l'APECA pour l'innovation dans la région de l'Atlantique consiste à créer une région reconnue pour sa capacité d'innovation, sa compétitivité sur les marchés mondiaux et son climat propice à l'innovation pour les PME.

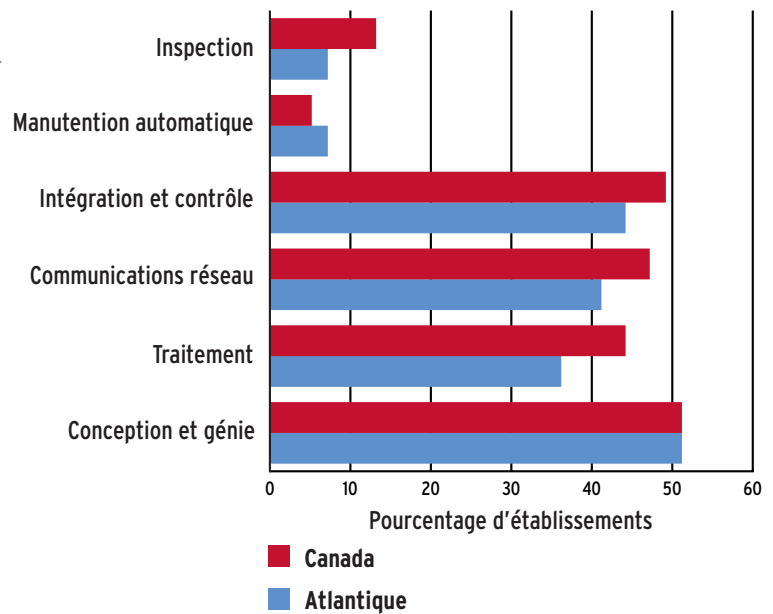
Pour concrétiser cette vision, l'APECA doit relever certains défis fondamentaux, dont les plus importants sont de regrouper les principaux éléments du réseau d'innovation de la région, afin de promouvoir l'interaction entre les intervenants en matière d'innovation et de faciliter l'établissement de secteurs et grappes stratégiques. Il faut également renforcer la capacité d'innovation des PME en leur facilitant l'accès à des sources de financement axé sur le risque et en leur permettant de concevoir et de commercialiser de nouvelles idées. De plus, il importe d'éliminer les principales contraintes en matière de ressources humaines auxquelles sont exposées les entreprises innovatrices, surtout dans l'économie du savoir, et d'aider la région à attirer et à retenir des diplômés compétents.

Enfin, il faut voir à ce que les entreprises de l'Atlantique puissent tirer pleinement parti des produits de la recherche menée dans la région et à ce que les provinces de l'Atlantique soient bien reconnues pour leur rôle innovateur, contribuant à la fois à l'élaboration de politiques et programmes nationaux et à l'accessibilité des retombées connexes.

Comme l'indique la **figure 8**, les entreprises de fabrication ont un taux d'adoption des technologies de pointe très inférieur à la moyenne nationale : seules 26 % d'entre elles utilisent au moins une technologie de pointe (sur un possibilité de 22), par rapport à 35 % pour le Canada.

Figure 8

Retards des provinces de l'Atlantique Adoption de technologies avancées



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale

Les recherches révèlent que l'obstacle le plus répandu à l'introduction d'un nouveau produit ou de nouvelles technologies de traitement est le coût élevé de la mise au point (dans 63 % des cas)⁷, suivi de l'incapacité de consacrer en permanence du personnel à temps plein aux projets de recherche à cause des exigences de production (61 %) et du manque de personnel compétent (38 %). L'APECA travaille activement à stimuler les gains de productivité en s'attaquant à ces obstacles.

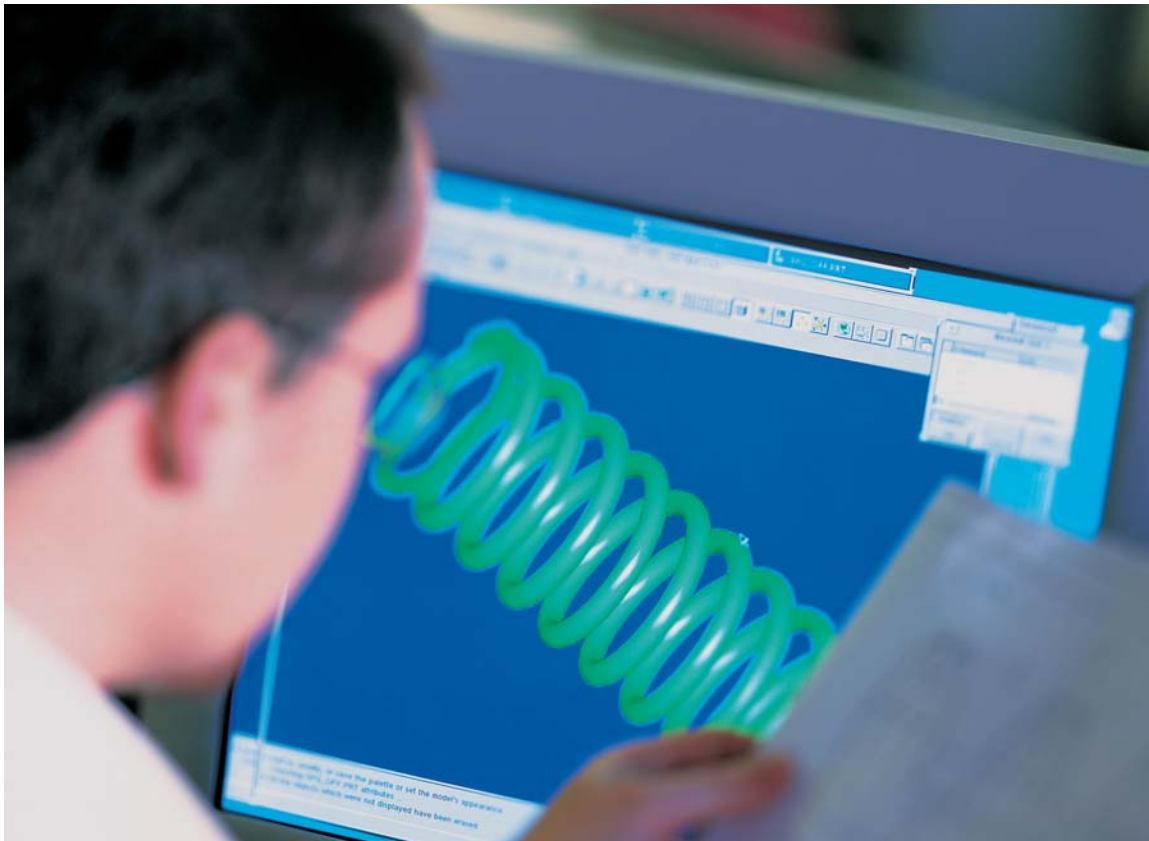
« Au XXI^e siècle, nous devons mener notre action à la fois sur les fronts social et économique. Nous pourrions ainsi montrer au monde entier un Canada dont la société est vouée à l'innovation comme à l'inclusion, à l'excellence comme à la justice. »

Réponse au discours du Trône par le très honorable Jean Chrétien, premier ministre du Canada, janvier 2001

Le soutien accordé par l'Agence a engendré une forte croissance économique attribuable à une augmentation des ventes, à une hausse de productivité et à la création d'emplois plus spécialisés et mieux rémunérés. Par exemple, une récente évaluation du Programme de développement des entreprises (PDE)⁸ révèle que les sociétés entreprenant des projets d'innovation

⁷ Enquête sur les innovations, Statistique Canada 1999.

⁸ Évaluation du Programme de développement des entreprises, APECA, février 2003.



ont déclaré une hausse de 95 % des salaires entre 1998 et 2001, par rapport à une hausse de 40 % pour toutes celles qui ont bénéficié de l'aide du PDE. En ce qui concerne le soutien à l'acquisition de nouvelles compétences, la plupart des PME indiquaient que les investissements avaient eu des retombées sur leurs marges bénéficiaires et leurs stratégies de croissance.

En juin 2000, l'APECA a lancé le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique qui consiste à renforcer chez les Canadiens de l'Atlantique la capacité d'innover et de soutenir la concurrence dans une économie mondiale du savoir.

Bien que l'attribution soit difficile à mesurer, il faut noter que les gains de productivité observés dans le secteur de la fabrication de la région ont augmenté par rapport à la moyenne nationale depuis quelques années. Malgré les difficultés, la productivité s'est maintenue au rythme de

celle du Canada de 1997 à 2001, à savoir à 1,5 %. Les gains réalisés dans le secteur des ressources, surtout dans l'industrie pétrolière et gazière, ont favorisé la croissance de la productivité globale dans la région. Grâce à des gains de productivité au sein de la main-d'œuvre, notamment dans les industries alimentaire et papetière, le secteur de la fabrication affiche un taux de productivité relativement élevé, soit une hausse annuelle moyenne de 0,6 % de 1997 à 2001, ce qui est supérieur au taux de 0,1 % enregistré à l'échelle nationale. Cependant, malgré ce récent redressement, la productivité de la main-d'œuvre au Canada atlantique ou la valeur ajoutée par employé est restée à 81 % du niveau national en 2001.

En juin 2000, l'APECA a lancé le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), programme quinquennal dont un aspect fondamental consiste à renforcer chez les Canadiens de l'Atlantique la capacité d'innover et de soutenir la concurrence dans une économie mondiale du savoir. Le PICA prévoit les grands investissements suivants : 300 millions de dollars pour l'innovation et 110 millions pour l'expansion des activités du Conseil national de recherches du Canada dans la région; 64 millions pour le commerce et l'investissement; 59,6 millions pour l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences en affaires et 135 millions pour le

développement économique des collectivités. À ces sommes vient s'ajouter un investissement complémentaire de 31,4 millions de dollars dans l'Entente de COOPÉRATION Canada – Terre-Neuve-et-Labrador.

L'un des volets du PICA, le FIA, vise à renforcer la capacité d'innovation grâce à des investissements dans des activités de recherche-développement qui mènent à la commercialisation de nouveaux produits, services et technologies dans des secteurs économiques ayant démontré un potentiel de croissance. On a constitué pour le FIA un conseil consultatif indépendant formé de personnes compétentes ayant une expérience de la technologie et de la recherche-développement. Les fonds ont été accordés aux promoteurs des projets les plus méritants, à l'issue d'une demande de propositions.

Une autre composante du PICA joue un rôle clé dans le domaine de l'innovation en Atlantique : l'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI), qui découle du Partenariat pour l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences en affaires. L'IDCI favorise le renforcement de capacités d'innovation durables en aidant les entreprises à parfaire leurs compétences en gestion de l'innovation et des technologies. Les fonds sont consentis au cas par cas, et les promoteurs soumettent leur proposition dans le cadre du Programme de développement des entreprises. Il se peut que le FISC et les investissements

faits au titre du commerce servent aussi à financer des initiatives d'innovation. Le lecteur trouvera au chapitre 3 d'autres détails sur les investissements faits dans le cadre du FIA au 31 mars 2003.

Le Programme de développement des entreprises vient compléter le PICA en offrant aux PME des capitaux sous forme de prêts sans intérêts et sans garantie, assortis de modalités de remboursement conditionnel dans des domaines comme l'innovation pour les PME. Il permet aussi à l'APECA de fournir des contributions non remboursables à des organismes sans but lucratif soutenant l'innovation chez les PME. L'Agence finance aussi plusieurs projets dans les universités de l'Atlantique pour aider à commercialiser le fruit des recherches menées en laboratoire.

INVESTIR DANS L'INNOVATION

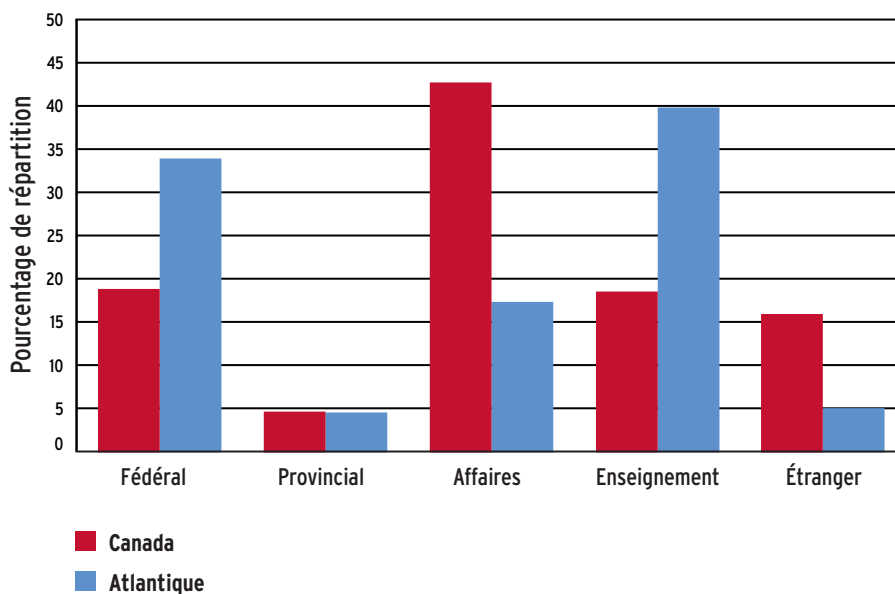
Le FIA apporte un stimulant majeur à l'envergure et au rythme de l'innovation dans la région et mise sur le rôle croissant de l'Agence dans l'établissement de partenariats en innovation. Les activités de recherche-développement dans la région sont beaucoup moins nombreuses qu'à l'échelle nationale. En 2000, les dépenses totales en recherche-développement dans la région de l'Atlantique équivalaient à 1,1 % du PIB par rapport à 1,9 % pour le Canada. La région dépend

beaucoup plus du secteur public, y compris des institutions gouvernementales et des établissements d'enseignement, tant pour le financement que pour le rendement des activités de recherche-développement.

Le secteur privé ne finance que 18 % de toutes les activités de recherche-développement en Atlantique, proportion bien inférieure à celle qui est enregistrée pour l'ensemble du Canada (42 %). En particulier, le gouvernement fédéral est très présent dans ce domaine : 34 % dans la région, comparativement à 18 % pour l'ensemble du Canada. Les établissements d'enseignement supérieur, surtout les universités, occupent la part

Figure 9

Financement - R et D par secteur Atlantique et Canada, 2000



Source : Statistique Canada

du lion : 40 % pour la région par rapport à 18 % pour l'ensemble du pays.

Voici un profil illustrant cinq exemples d'investissements en matière d'innovation effectués par l'Agence de 1998 à 2003.

Génome Atlantique

Constituée en société en juillet 2000, Génome Atlantique est basée à Halifax et figure au nombre des cinq centres régionaux établis dans tout le Canada, conjointement avec Génome Canada, organisme sans but lucratif qui forme le fer de lance des efforts déployés pour faire du Canada un chef de file mondial en recherche génomique. Génome Atlantique est un consortium sans but lucratif représentant des universités, les gouvernements et d'autres partenaires de la région de l'Atlantique. Il cherche à occuper le premier rang mondial dans certains domaines de la génomique, surtout en ce qui concerne les microbes, les pommes de terre et l'épinette.

Après l'annonce du financement de Génome Canada dans le budget de 2000, Génome Atlantique a été créée par l'Université Dalhousie, l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Université Memorial de Terre-Neuve, le Conseil national de recherches du Canada et Génome Canada. Ce dernier organisme finance 50 % des coûts totaux des projets de recherche-développement, considérés par un comité d'examen international comme des travaux de recherche de calibre mondial. Jusqu'à présent, Génome Atlantique a reçu plus de 15 millions de dollars de Génome Canada pour entreprendre quatre projets génomiques de grande envergure et pour établir une installation de séquençage de l'ADN à Halifax. En juillet 2002, Génome Atlantique s'est vu

accorder dans le cadre du FIA un montant supplémentaire de 9 millions de dollars qui complète la contribution de Génome Canada.

Génome Atlantique créera une grappe de compétences génomiques et scientifiques indispensable qui permettra à la région d'attirer et de conserver des chercheurs de calibre mondial dans ce domaine important. Outre une meilleure capacité de recherche-développement et des découvertes accrues imputables aux recherches,

Génome Atlantique se verra un instrument de commercialisation très utile pour favoriser la protection et l'exploitation de la propriété intellectuelle ainsi que la création d'entreprises dérivées pour la commercialisation des nouvelles découvertes.

Enregistrement de données sur les conditions ambiantes des océans, LOTEK Wireless Inc., Terre-Neuve-et-Labrador

LOTEK Wireless Inc. a créé un dispositif utile aux spécialistes des sciences de la mer du monde entier : la plus petite étiquette d'enregistrement de données à référence géographique au monde pour contribuer à suivre les déplacements du saumon en haute mer.

Contrôlée par microprocesseur, cette étiquette enregistre des données comme la profondeur de l'eau, la température et la luminosité et permet aux chercheurs de repérer l'emplacement des lectures. Les scientifiques

posent des étiquettes sur des animaux marins depuis plus de 20 ans. Bien que les dispositifs utilisés à cette fin soient relativement perfectionnés depuis quelques années, aucun n'était assez petit pour permettre l'étude du saumon.

Avec l'aide de l'APECA, LOTEK a pu mettre au point cette étiquette grâce aux

« Cette contribution du FIA est critique pour l'innovation dans les provinces de l'Atlantique et contribuera à rendre la région plus concurrentielle à mesure que nous utiliserons le savoir de manière plus ciblée, afin de créer une économie vigoureuse et innovatrice. »

Joe Gillis, pdg de Génome Atlantique

« Dans notre industrie, la mise au point de nouveaux produits exige de gros investissements en recherche. Nous remercions l'APECA d'avoir soutenu nos travaux de recherche-développement, qui ont mené à la création de cette technologie innovatrice primée. »

Jim Lotimer, pdg de LOTEK Wireless, T.-N.-L.

récents progrès de la microélectronique, de la taille des mémoires et de la fabrication de cartes de circuit imprimé. Elle a travaillé à ce projet avec des partenaires de l'Ontario et du Royaume-Uni. Son nouveau produit lui a valu le Prix d'excellence à l'exportation canadienne 2002 (innovation et technologie).

Innovation en matière de qualité environnementale, Rawdon Technologies Ltd., Cap-Breton

Rawdon Technologies Ltd., de Sydney, figure au nombre des 430 entreprises de l'industrie environnementale, secteur d'activité qui connaît un essor particulièrement rapide en Nouvelle-Écosse. Rawdon Technologies est à l'origine d'importants progrès technologiques dans le domaine du traitement de l'eau et des eaux usées. La société a été constituée en novembre 1998 dans le cadre d'une collaboration entre trois entreprises : Lynk Electric Limited de Sydney, ABL Environmental Consultants de Dartmouth et Trihedral Engineering Limited de Bedford.

Rawdon a grandement contribué au succès de la station de purification d'eau de Birch Grove, une installation entièrement automatisée, surveillée et contrôlée par des opérateurs de la municipalité régionale du Cap-Breton grâce au système principal de contrôle et d'acquisition de données de la municipalité. Ce système est unique en son genre parce qu'il a été entièrement conçu, mis au point et fabriqué en Nouvelle-Écosse. L'équipement de Rawdon est fabriqué de manière à être convivial et à optimiser le recours au processus de flottation à l'air dissous.

Institut de recherche médicale Beauséjour, Nouveau-Brunswick

L'Institut de recherche médicale Beauséjour est un établissement de recherche médicale sans but lucratif

spécialisé dans la création et la promotion de progrès scientifiques et de moyens de commercialisation en biotechnologie, en biothérapie appliquée et en génétique. Mettant à profit les capacités de recherche et d'analyse qu'elle a acquises dans de multiples domaines, depuis la synthèse d'ADN jusqu'à la culture cellulaire en

passant par les modèles in vivo, l'établissement cherche surtout à comprendre et à traiter le cancer.

Établi en 1998 avec l'aide de l'APECA et soutenu par l'Université de Moncton, la Corporation hospitalière Beauséjour et la Fondation de l'Hôpital D'-Georges-L.-Dumont, l'établissement illustre à merveille dans quelle mesure les partenariats peuvent stimuler la capacité de recherche de la région et promouvoir à la fois les découvertes scientifiques et la commercialisation de nouvelles technologies.

L'Institut compte actuellement à son service 25 employés hautement qualifiés, y compris des chercheurs, des médecins, des infirmiers, des techniciens et des étudiants du deuxième ou de troisième cycle.

Participation de la région de l'Atlantique au Projet canadien de licences nationales de sites

En 1999, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada a lancé un projet de 50 millions de dollars pour donner à tous ses membres, au moyen d'une base de données numérique, accès à un grand éventail de publications techniques et scientifiques, évitant ainsi le coût prohibitif d'un ensemble d'abonnements individuels.

« Le Projet canadien de licences nationales de sites nous a aidés à constituer une capacité de recherche-développement. La nouvelle infrastructure d'information qui a ainsi été créée a mis les chercheurs des petites universités presque sur un pied d'égalité avec ceux qui travaillent dans les universités plus grosses et plus fortunées du pays; cela est particulièrement important pour des régions comme l'Atlantique où la proportion de petites universités est plus forte qu'ailleurs au pays. »

David Pink, Université St. Francis Xavier, Antigonish (Nouvelle-Écosse),
membre du conseil de la Fondation canadienne pour l'innovation

« L'investissement de l'APECA nous a permis d'établir fermement notre infrastructure de recherche. Nous avons pu obtenir des fonds des secteurs public et privé. Aujourd'hui, nous pouvons aspirer à recruter les meilleurs spécialistes et tirer parti des programmes de financement régionaux et nationaux pour mener des recherches de pointe. »

D' Rodney Ouellette, directeur scientifique de l'Institut de recherche médicale Beauséjour

La partie du projet national dévolue aux provinces de l'Atlantique est coordonnée par l'Association des universités de l'Atlantique et soutenue par la Fondation canadienne pour l'innovation, les quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique ainsi que tous les collèges et universités publics de la région.

Le projet fournira des renseignements numériques abordables et accessibles aux chercheurs des campus et de l'extérieur. Il augmentera nettement le nombre et la qualité

des travaux de recherche menés dans la région, tout en permettant aux universités et aux collèges d'attirer des employés et des étudiants compétents.

Grâce à cette initiative, les industries et entreprises de toute la région ont aussi accès à une technologie de pointe, ce qui rejoint l'objectif fondamental de la stratégie d'innovation de l'APECA, c'est-à-dire d'augmenter les activités et les capacités d'innovation, de recherche et de développement en Atlantique.



APERÇU

Environ 46 % de la population de la région de l'Atlantique habite dans des localités rurales, et la force économique de ces collectivités est au cœur de la santé économique de la région.

Le développement économique des collectivités est un élément clé de la stratégie fédérale de développement régional. Pour respecter cette priorité stratégique, l'APECA collabore avec des partenaires régionaux et locaux afin de rendre les collectivités plus aptes à créer des possibilités de développement économique viables.

Les objectifs de l'APECA en matière de développement économique des collectivités sont les suivants : intensifier la coordination et la coopération entre les partenaires de l'Atlantique; mettre plus de capitaux d'entreprise à la disposition des localités rurales; créer des emplois durables en milieu rural; renforcer la planification stratégique à l'échelle communautaire et, enfin, mobiliser les collectivités et les encourager à prendre en main leur propre développement économique.

Environ 46 %⁹ de la population de la région de l'Atlantique habite dans des localités rurales¹⁰, et la force économique de ces collectivités est au cœur de la santé économique de la région. La participation locale forme l'une des pierres angulaires de la stratégie de développement économique appliquée par l'APECA. Les 41 corporations de développement communautaire (CBDC), organismes sans but lucratif contrôlés par des collectivités et disséminés partout en Atlantique, se sont révélés des partenaires efficaces dans l'apport

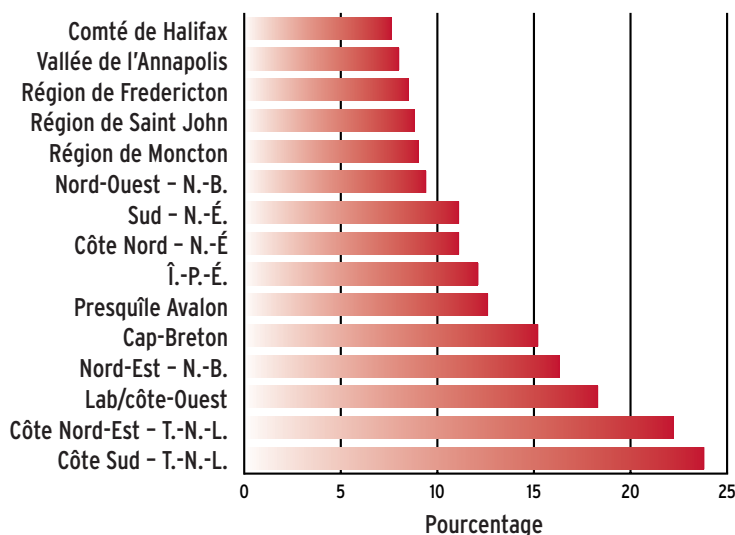
de capitaux et la prestation de services de consultation aux localités rurales dans la région. Du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 2002, les CBDC ont consenti 9 651 prêts totalisant 259 millions de dollars à des entreprises de leurs collectivités, ce qui a engendré 253 millions de dollars en investissements supplémentaires dans le secteur privé.

En outre, le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) prévoit l'octroi de 135 millions de dollars sur une période de cinq ans pour le développement économique des localités rurales, grâce au Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités. Dans le cadre du Programme de développement des entreprises, l'APECA continue à investir massivement dans les initiatives rurales, en adressant environ 65 % de l'aide directement aux entreprises rurales ou aux organismes de développement économique situés à l'extérieur des zones métropolitaines.

L'Agence coordonne encore activement l'activité fédérale dans les localités de toute la région de l'Atlantique. Grâce à son partenariat avec les 52 organismes régionaux de développement économique (ORDE) des provinces de l'Atlantique, elle a favorisé l'instauration d'un climat de coopération pour la création d'entreprises communautaires et le développement économique. Ce réseau d'ORDE est

Figure 10

Le chômage est surtout un problème rural Taux de chômage - 2002



Source : Statistique Canada - Enquête sur la population active

⁹ Statistique Canada, recensement de 2001.

¹⁰ La population des régions rurales se définit comme suit : la différence entre la population de la province et la population des secteurs urbains, c'est-à-dire les zones comptant une concentration minimale de 1 000 personnes et une densité démographique d'au moins 400 personnes au kilomètre carré.



formé de 20 conseils de développement économique régional à Terre-Neuve-et-Labrador, de 13 administrations de développement régional en Nouvelle-Écosse, de 15 organismes de développement économique communautaire (ODEC) au Nouveau-Brunswick ainsi que de quatre corporations de développement communautaire à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans tous les cas, ces organismes sont constitués en vertu des lois provinciales à titre de sociétés privées sans but lucratif relevant d'un conseil d'administration local. Elles sont chargées d'élaborer et de mettre en œuvre des plans stratégiques et opérationnels coordonnés pour les régions de la province qui sont visées par leurs mandats respectifs.

Le rôle et la structure des ORDE de l'Atlantique évoluent selon l'expérience et les circonstances. L'APECA a contribué activement à établir ce réseau de développement économique des collectivités dans la région en fournissant de l'information, de l'expertise, un soutien technique professionnel et des fonds ciblés.

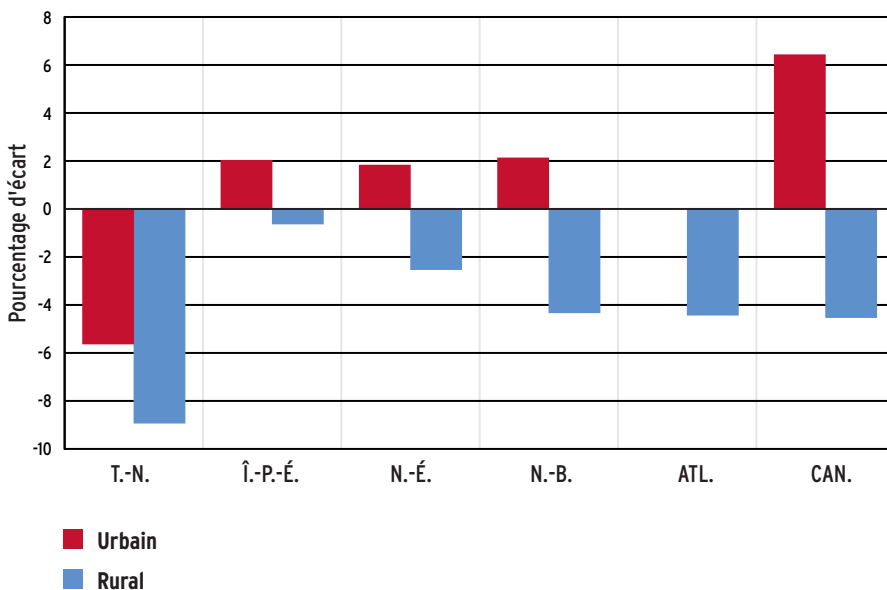
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS - CONTEXTE

Même si l'économie globale de la région de l'Atlantique affiche un très bon rendement depuis cinq ans, le chômage et le dépeuplement rural demeurent de graves problèmes. Dans les régions rurales, les taux de chômage restent très élevés au Cap-Breton, dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick et dans les secteurs situés au-delà de la presqu'île Avalon, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Comme l'indique la **figure 11**, la population des secteurs urbains des provinces Maritimes a légèrement augmenté de 1996 à 2001, tandis qu'elle a diminué dans les secteurs ruraux. Le manque relatif

Figure 11

Croissance démographique (urbaine et rurale) Atlantique et Canada, 1996-2001



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001

de perspectives d'emploi dans les secteurs ruraux a contribué à l'exode de jeunes qui partent faire des études post-secondaires ou chercher de meilleurs débouchés. Cette tendance à l'urbanisation est également évidente pour l'ensemble du pays. À Terre-Neuve-et-Labrador, on a constaté un fléchissement démographique beaucoup plus prononcé dans les secteurs ruraux et urbains, en raison du déclin des pêches, au début des années 1990. Compte tenu de l'importante perte survenue à Terre-Neuve-et-Labrador (7 %), la population globale de la région de l'Atlantique a diminué de 2,1 % de 1996 à 2001, par contraste avec une augmentation de 4 % pour l'ensemble du pays.

L'APECA ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS

La participation de l'APECA au développement économique des collectivités s'inscrit dans un cadre de priorités et d'activités adaptées aux perspectives et aux besoins locaux. Pour l'Agence, le développement économique des collectivités repose sur de multiples ententes de partenariat et réseaux dynamiques. Voici des exemples du travail que réalise l'APECA dans ce domaine dans chacune des provinces de l'Atlantique.

Ateliers sur le développement économique des collectivités, Terre-Neuve-et-Labrador

Depuis janvier 2000, les municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador sont autorisées par la loi à entreprendre des projets locaux de développement économique. L'APECA a répondu à une initiative de la fédération des municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador visant à aider les municipalités à se préparer à intervenir dans le développement économique au moyen d'ateliers sur le sujet.

L'initiative a pris la forme d'un projet pluriannuel conjoint d'information et de formation en trois étapes :

- la première étape prévoyait une série d'ateliers axés sur la réorientation et la réorganisation du savoir qui est à la base du développement économique des collectivités;
- la deuxième étape comprenait une série d'ateliers pratiques sur le perfectionnement des compétences;
- la troisième étape présentait des ateliers sur les applications (l'apprentissage à partir de pratiques exemplaires) issues des leçons tirées d'une série de visites d'étude sur la participation de l'administration locale au développement économique des collectivités dans cinq administrations (Islande, Écosse, Suède, Kentucky et Nord de la Colombie-Britannique).

Cette initiative donne encore de multiples résultats positifs. À la demande de la Fédération canadienne des municipalités, on a présenté, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de 2001 des intervenants de cette initiative, un exemple de collaboration fédérale-municipale directe. L'Organisation de coopération et de développement économiques a aussi souligné cette initiative dans son examen des politiques territoriales du Canada (2002), en signalant que cette démarche stratégique avait permis au gouvernement fédéral de stimuler le développement dans la région.

Au niveau local, l'initiative a été avantageuse pour environ 200 des 291 municipalités constituées de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est très important de souligner que les ateliers ont tous été animés par des conseillers municipaux élus. Plutôt que d'embaucher un animateur extérieur, les conseillers eux-mêmes ont consacré du temps et des efforts à apprendre le contenu et à se le présenter mutuellement.

Cette initiative a permis à l'APECA de soutenir, en collaboration avec des intervenants locaux et régionaux, la planification et la mise en oeuvre intégrées du développement économique. En fournissant des renseignements opportuns, pertinents et utiles, elle a aidé les administrations locales à devenir des partenaires actifs et précieux dans ce processus.

Installation d'opérations en technologies de l'information, Yarmouth (Nouvelle-Écosse)

Register.com, fondée en 1994 à New York pour enregistrer des noms de domaine sur Internet, et la localité de Yarmouth (Nouvelle-Écosse), fondée en 1761 pour fournir un domaine aux colons, sont devenus amis et partenaires. Cette collaboration a mis plusieurs années à se cimenter et a nécessité l'intervention de nombreux participants issus d'organismes de développement économique, de municipalités, d'établissements d'enseignement, de décideurs élus et du gouvernement. Le résultat de la coopération est un centre d'appels efficace à Yarmouth, qui fournit un emploi satisfaisant et stable à plus de 200 personnes dans la nouvelle économie et qui met en valeur la région du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. La contribution de l'APECA (950 000 \$) a été remise à la Yarmouth and Area Industrial Commission, qui reste propriétaire du bâtiment des TI où le centre d'appels fonctionne à plein régime. L'immeuble est considéré comme un élément clé de l'infrastructure de la collectivité et témoigne de la capacité de la localité de trouver d'impressionnantes solutions innovatrices pour optimiser les perspectives d'affaires. David Hill, directeur des

opérations canadiennes chez Register.com, a fait observer que les taux de roulement du personnel sont nettement inférieurs à la moyenne de l'industrie.

En fournissant une installation à Register.com, la collectivité a aussi pu améliorer son infrastructure de communications, qui attire maintenant de nouvelles activités complémentaires exigeant une connectivité pour des données à haute vitesse. Frank Anderson, pdg de la Southwest Shore Development Authority et principal artisan de ce modèle à suivre, souligne que les avantages pour la collectivité et la région se feront sentir pendant plusieurs années encore. La collectivité se sert maintenant de cet exemple de coopération pour promouvoir la région du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse afin d'y attirer des habitants et des investisseurs.

Sydney Mines Renewal Association, Cap-Breton

C'est en septembre 2002 que l'on annonçait la troisième et dernière phase d'un projet communautaire de revitalisation du centre-ville de Sydney Mines.

Les habitants de la localité ont bien accueilli ce projet d'amélioration de l'infrastructure, dirigé par la Sydney Mines Renewal

Association (SMRA), en partenariat avec tous les ordres d'administration publique et avec le secteur privé, en vue de rehausser l'image du centre-ville et d'en accroître la viabilité économique.

La SMRA, formée du clergé des cinq principales églises de la collectivité, a été mise sur pied en 1998, pour stimuler le développement économique et les projets de renouvellement au centre-ville de Sydney Mines ainsi que pour améliorer le bien-être socioéconomique de toute la collectivité.

La ville de Sydney Mines a été durement touchée par la fermeture des mines de charbon dans l'Île du Cap-Breton. La Sydney Mines Renewal Association s'efforce d'améliorer le sort de la collectivité.

L'appui et la participation de la collectivité au projet de relance ont été étonnants. À ce jour, 24 entreprises locales se sont engagées à participer au programme

d'amélioration des devantures de la collectivité et ont entrepris des travaux d'amélioration. Deux projets de mise en valeur des espaces verts et huit projets de panneaux indicateurs ont été entrepris, et d'autres projets devraient débiter à l'automne 2003.

Eastern Kings Community Enhancement Corporation, Île-du-Prince-Édouard

Ce projet de développement économique des collectivités comprenait la restauration d'un édifice historique à Souris (Île-du-Prince-Édouard). L'édifice Matthew McLean, construit en 1869 par des entrepreneurs locaux, Uriah Matthew et John McLean, a servi d'important centre commercial pour l'Est de l'Île-du-Prince-Édouard durant plus de 100 ans.

« Un centre-ville revitalisé est la pierre angulaire de futures perspectives économiques pour Sydney Mines. Sans les partenariats avec tous les ordres d'administration publique, ainsi qu'avec les propriétaires privés, notre rêve n'aurait jamais pu se concrétiser. »

Rév. Karen Ralph, présidente de la Sydney Mines Renewal Association

La municipalité de Souris a acheté le bâtiment en 2000, et l'Eastern Kings Community Enhancement Corporation, un groupe local de bénévoles oeuvrant pour le développement, a entrepris de le rénover entièrement. Une partie de l'espace ainsi récupéré accueillera une exposition d'interprétation mettant

en valeur l'histoire et la culture de la région, et une grande partie de l'espace a été loué à bail à long terme au gouvernement provincial (pour l'aménagement d'un centre d'information touristique) ainsi qu'à deux entreprises privées (une boutique d'artisanat et un restaurant).

L'APECA a collaboré étroitement avec le gouvernement provincial, Développement des ressources humaines Canada, la municipalité de Souris et l'Eastern Kings Community Enhancement Corporation à l'étape de la planification, du financement et de la mise en oeuvre du projet. L'initiative a connu un franc succès dans la collectivité et suscité beaucoup d'intérêt de la part des résidents et des visiteurs dans la région. Elle a été mentionnée dans un plan touristique stratégique rédigé pour la région, et les bénévoles qui y ont travaillé ont fait un excellent travail, encourageant ainsi d'autres personnes de la région à participer à d'autres projets de développement des collectivités.

Symposium sur le développement économique des collectivités

Au Nouveau-Brunswick, l'APECA, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les principaux intervenants en développement économique ont établi un nouveau modèle de développement économique des collectivités en 2002-2003, et ils ont créé 15 organismes de développement économique communautaire (ODEC) pour remplacer les 13 commissions de développement économique régional (CDER). Ce nouveau modèle prévoyait une participation communautaire accrue et mettait davantage d'accent sur la planification stratégique et l'imputabilité. Il était prévu que les collectivités pourraient ainsi raffermir leur base économique par des moyens durables et stratégiques.

Compte tenu de la création des nouveaux ODEC et des défis que suscite constamment le développement économique des collectivités, le bureau régional de l'APECA au Nouveau-Brunswick a organisé un symposium en 2002 pour rassembler les partenaires oeuvrant dans le développement économique, en vue de susciter des idées et de sensibiliser les intervenants au développement, à l'investissement et à la création d'emplois. L'objectif consistait surtout à encourager les localités à faire preuve d'initiative et à prendre en main leur propre développement économique. Près de 200 professionnels du développement économique ont participé à l'événement, qui a fourni l'impulsion nécessaire à la nouvelle approche en matière de développement économique des collectivités, tout en constituant une excellente occasion de créer des réseaux.

L'événement a rassemblé les trois ordres de gouvernement, des représentants communautaires et des bénévoles qui ont échangé de l'information, pris connaissance des pratiques exemplaires d'autres juridictions et discuté de nouvelles façons de créer des collectivités solides et prospères.

« Cette technologie confère au réseau des 41 corporations de développement communautaire, qui sont situées dans des localités rurales des quatre provinces de l'Atlantique, les systèmes informatisés d'administration et de gestion de prêts les plus avancés qui soient parmi les sociétés d'aide au développement des collectivités de tout le Canada. »

Basil Ryan, président-directeur général, Fonds d'investissement du Canada atlantique dans les entreprises locales

The Exceptional Assistant

Dans le cadre de son engagement à l'égard du développement économique à long terme, l'Agence a fourni une contribution de 1,3 million de dollars pour implanter à l'échelle régionale le programme *The*



Tourisme et Culture de la Nouvelle-Écosse

Exceptional Assistant (TEA). Ce logiciel basé sur Internet gère et simplifie les processus informatisés d'administration et de gestion des prêts. Le projet aidera les CBDC à servir mieux et plus rapidement les PME clientes de leurs collectivités respectives.

Programme de capital d'appoint ConneXion Jeunes Entrepreneurs

Partout en Atlantique, l'APECA continue à fournir des prêts aux jeunes entrepreneurs dans le cadre du Programme de capital d'appoint ConneXion Jeunes Entrepreneurs. Pour être le plus accessible possible dans les régions rurales, le programme est exécuté par les 41 CBDC (et six autres agents dans les régions urbaines). Environ 80 % des prêts ont été consentis dans les régions rurales. Le lecteur trouvera plus de renseignements sur ce programme dans le site Web de l'APECA à l'adresse suivante : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/capital.shtml>

De 1998-1999 à 2002-2003

Programme de capital d'appoint ConneXion Jeunes Entrepreneurs

- Octroi de près de 2 147 prêts
- Prestation de 21,8 millions de dollars d'aide
- Effet de levier de 45,7 millions de dollars

Un exemple de projet financé par le programme ConneXion Jeunes Entrepreneurs est celui du Pilothouse Café and Cottages.¹¹ Brian Johnson et Johanna Verhagen réalisent un rêve quelque peu compromis à la suite du cauchemar du 11 septembre 2001. Après neuf mois de recherche et de planification, Brian et Johanna s'apprêtaient à commencer la rénovation et la

construction de leur café et de cinq chalets à St. Margaret's Bay, quand ils ont soudain appris les lugubres prévisions concernant l'industrie touristique de la Nouvelle-Écosse pour cette année.

Ayant foi en leur projet, ils ont tout de même persévéré. Ils ont reçu les encouragements et l'aide de la société d'aide aux entreprises Blue Water Development Corporation de Musquodoboit Harbour, dans le cadre du programme ConneXion Jeunes Entrepreneurs, programme d'aide aux entreprises appartenant à des jeunes.

Grâce à ce programme, ils ont reçu « d'excellents conseils en affaires et le genre de soutien et d'encouragement nécessaire pendant tout le processus d'apprentissage ». Johanna a appris à utiliser un logiciel de réservations et de gestion de la clientèle, grâce à une subvention de formation accordée dans le cadre du programme. Brian a supervisé des rénovations à grande échelle visant à transformer l'ancienne propriété historique.

En mai 2002, tous deux ont inauguré le Pilothouse Café & Cottages. Avec soulagement, ils ont bénéficié d'un haut pourcentage de réservations bien avant le moment prévu. Ils se réjouissent à l'idée de recourir à d'autres fournisseurs locaux et talentueux pour conférer un cachet évoquant les Maritimes à leur décor et à leur accueil. Entre-temps, ils sont reconnaissants à John Cooke, responsable de la Blue Water Development Corporation, pour son soutien exceptionnel : « Il nous a envoyé des articles, dit Brian, il a cru en notre projet et il fait toujours plus qu'on ne lui demande. Les gens de Blue Water semblaient aussi enthousiastes que nous. »

¹¹ Numéro de l'été 2002 de Youth Seed ConneXion, Nova Scotia Association of CBDCs.

APERÇU

L'APECA favorise l'adoption d'une approche régionale sans précédent, axée sur la coopération, le développement et le marketing du tourisme en Atlantique.

En tant que secteur économique, le tourisme offre de grandes perspectives d'enrichissement et de création d'emplois. Ce secteur vient renforcer les atouts régionaux connus, notamment le milieu naturel attrayant de la région de l'Atlantique ainsi que la beauté de ses rivages et de ses paysages ruraux.

À titre de moteur économique, le tourisme génère maintenant 3,16 milliards de dollars par année en « revenus d'exportation », 500 millions de dollars par année en revenus fiscaux et 100 000 emplois pour les Canadiens de la région de l'Atlantique. En pourcentage du PIB, il contribue beaucoup plus à l'économie de l'Atlantique (5 %) qu'à l'économie nationale (2,5 %).

Sur le plan économique, la demande touristique désigne les activités de personnes voyageant et séjournant à des endroits situés hors de leur milieu habituel durant une période maximale consécutive d'un an. Cela englobe les moments de loisirs consacrés aux excursions et aux promenades panoramiques, les visites à des amis et à des parents, les vacances ainsi que la participation à des congrès, à des conférences et à d'autres genres d'activités professionnelles ou commerciales. L'offre touristique est un amalgame de fournisseurs de services qui, ensemble, accueillent les voyageurs. Il s'agit de fournisseurs de moyens de transport et de lieux d'hébergement, de restaurants et de détaillants, d'établissements récréatifs et de spectacles ainsi que d'autres pourvoyeurs de services aux visiteurs et de services connexes.

De 1998 à 2002, les projets touristiques proposés aux PME de la région étaient issus principalement du Programme de développement des entreprises (PDE), des ententes de COOPÉRATION avec des gouvernements provinciaux ainsi que des Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes.

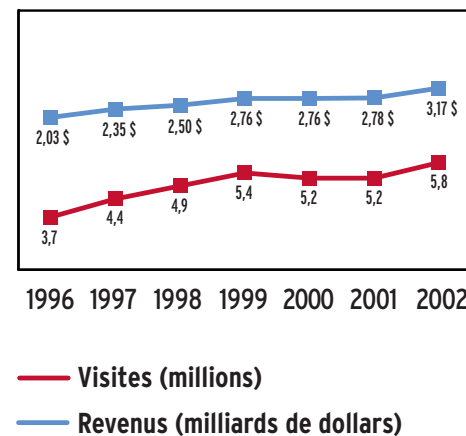
L'APECA est un catalyseur de l'innovation touristique dans la région de l'Atlantique. Grâce à des partenariats conclus

avec les associations de l'industrie touristique, des groupes du secteur privé et d'autres gouvernements, elle favorise l'adoption d'une approche régionale sans précédent, axée sur la coopération, le développement et le marketing du tourisme en Atlantique. Par son leadership, elle a contribué à attirer l'attention de l'industrie touristique sur des investissements et des activités stratégiques qui augmentent la rentabilité, l'investissement et les salaires dans le secteur touristique. L'approche de l'APECA à l'égard du tourisme comprend le soutien à des projets qui :

- prolongent la saison touristique;
- améliorent la qualité et l'attrait des expériences touristiques et des produits offerts dans la région;
- augmentent les recettes et le nombre d'emplois découlant du secteur touristique;
- assurent la durabilité du tourisme dans les provinces de l'Atlantique.

Figure 12

Tourisme (recettes et visites)



Source : Ministères du Tourisme (T.-N.-L., N.-É., N.-B., Î.-P.-É.)

Le leadership exercé par l'APECA a beaucoup favorisé l'essor du tourisme dans la région de l'Atlantique. Le nombre de touristes non résidants y a augmenté de 57 %, passant de 3,7 millions de visites en 1996 à 5,8 millions en 2002. Les recettes du tourisme ont augmenté de 57 %, passant de 2,03 milliards en 1996 à 3,17 milliards en 2002. L'emploi lié au tourisme s'est accru de 45 %, passant de 69 000 emplois en 1999 à 100 000 en 2002.

L'APECA est reconnue comme un chef de file dans la création d'un climat de coopération et de coordination entre les intervenants du secteur touristique de l'Atlantique. Les



Tourisme et Culture de la Nouvelle - Écosse

initiatives lancées à l'échelle régionale revêtent une importance stratégique parce qu'elles permettent de grouper les ressources et les compétences et qu'elles représentent un bon outil pour le marketing à l'étranger et pour la conception de produits de qualité. En voici trois exemples : le Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique, les missions d'initiation aux pratiques exemplaires et l'Initiative technologique du Canada atlantique.

PARTENARIAT DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU CANADA ATLANTIQUE (PITCA)

Le PITCA a pour mandat d'instaurer de solides relations entre l'industrie et les gouvernements, pour valoriser la région de l'Atlantique à titre de destination touristique sur les marchés étrangers. Les stratégies de marketing visant la Nouvelle-Angleterre et les États américains du centre du littoral atlantique, l'Europe et le Japon complètent et améliorent le capital marques établi par les partenaires provinciaux et les principaux intervenants de l'industrie (transporteurs, agents de voyages, forfaitistes, organisations de marketing de destinations) sur des marchés étrangers cibles.

Le Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique est constitué de neuf membres, à savoir l'APECA, les quatre associations provinciales de l'industrie touristique et les quatre ministères provinciaux du Tourisme. Il facilite la conclusion d'autres partenariats spéciaux avec la Commission canadienne du tourisme et des forfaitistes. La troisième entente triennale consécutive du PITCA vient de prendre fin en mars 2003.

En moyenne, 83 % du budget du PITCA est destiné à des initiatives de marketing en Nouvelle-Angleterre et dans les États américains du centre du littoral atlantique. Une proportion de 12 % est dirigée vers certains marchés européens (le Royaume-Uni et les pays germanophones) et japonais. Le reste (5 %) est consacré à l'administration du partenariat et à l'exécution de ses programmes.

Depuis 1994, le PITCA a engendré 662 000 demandes de renseignements touristiques qui ont donné lieu à 159 000 visites par des touristes qui ont dépensé 173,2 millions de dollars pendant leurs vacances dans la région.

« Le gouvernement fédéral canadien, par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, a réuni quatre gouvernements provinciaux et des membres de l'association de l'industrie touristique de chaque province à une table de concertation, pour créer un partenariat unique et fructueux axé sur une approche régionale coordonnée pour le marketing de la région de l'Atlantique sur les marchés d'exportation. »

Extrait de *A Case Study of the Atlantic Canada Tourism Partnership 2000-2003*

Neil Tiley, directeur de projet, Extension Community Development Co-operative

Le PITCA a donné lieu à un rendement élevé par rapport aux dépenses de fonds publics. Les ententes triennales ont produit environ 9 \$ en dépenses touristiques pour chaque dollar d'achat publicitaire investi dans les médias.

Le PITCA est un programme de promotion panatlantique complété par des initiatives des gouvernements provinciaux et du secteur privé. C'est également une tribune qui permet aux intervenants de l'industrie touristique de discuter de questions communes, de réaliser des études de marché, d'adopter des positions en matière de politiques régionales et d'élaborer des plans d'action conjoints pour le tourisme.

MISSIONS D'INITIATION AUX PRATIQUES EXEMPLAIRES

Les missions d'initiation aux pratiques exemplaires sont des voyages d'apprentissage en groupe permettant à des exploitants d'entreprises touristiques de l'Atlantique de collaborer avec des forfaitistes de l'extérieur de la région qui offrent des produits, des destinations et des expériences touristiques de pointe. Chaque mission est consacrée à un thème particulier, choisi selon la demande dans le secteur touristique concerné. Les participants se rendent à une destination extérieure à la région de l'Atlantique pour apprendre auprès d'exploitants très prospères qui offrent des produits semblables aux leurs. Les missions comprennent des itinéraires détaillés axés sur des colloques éducatifs, ainsi que des visites guidées d'entreprises touristiques qui ont réussi à attirer et à conserver un grand nombre de visiteurs grâce à des produits de qualité. Au nombre des thèmes abordés par le passé, mentionnons les destinations patrimoniales, le tourisme culinaire, les destinations maritimes et côtières, les randonnées pédestres, l'observation des oiseaux, la diversification des pourvoiries et le tourisme autochtone.

Ces missions rendent la région plus concurrentielle en insistant sur les produits touristiques en demande et les produits naissants qui offrent la meilleure expérience possible au public. Le but ultime est le suivant : à leur retour dans la région, les participants contribueront à y améliorer le tourisme.

Ces missions sont axées sur une approche régionale coordonnée qui vise à améliorer la disponibilité des produits ainsi que la compétitivité de l'industrie touristique de l'Atlantique. Elles encouragent l'investissement dans des produits touristiques soulignant le caractère saisonnier, la qualité et la productivité du secteur touristique.

INITIATIVE TECHNOLOGIQUE DU CANADA ATLANTIQUE (ITCA)

L'ITCA était un projet pilote de deux ans (de 2000 à 2002) qui avait pour but de faciliter l'intégration des technologies de l'information à l'industrie touristique des provinces de l'Atlantique. Cette approche régionale coordonnée devait aider l'industrie à adopter le commerce électronique et les technologies d'Internet.

Les exploitants d'entreprises touristiques qui y ont participé ont obtenu de l'aide dans des domaines comme les ressources du Web, la technologie interentreprises, le commerce électronique et le marketing au moyen de la technologie. Les activités portaient principalement sur trois initiatives centrales concernant l'éducation et la formation, le soutien technique, la défense des intérêts et la promotion. L'éducation et la formation comprenaient des ateliers sur divers aspects des technologies de l'information relatives au Web et aux entreprises. L'aide technique prenait la forme d'un soutien interne aux quatre

associations touristiques de la région ainsi qu'aux sous-groupes touristiques et aux exploitants individuels. La défense des intérêts et la promotion se traduisaient par des activités qui aidaient l'industrie touristique à prendre conscience des avantages des technologies de l'information et à mieux les connaître, tout en

encourageant les exploitants à les adopter ou à renforcer leurs capacités dans ce domaine.

L'ITCA était un partenariat formé de l'APECA et des quatre associations de l'industrie touristique de l'Atlantique. Les quatre ministères provinciaux du Tourisme ont également participé au projet en favorisant des initiatives de sensibilisation, de formation et de recherche, en harmonie avec des stratégies provinciales. L'ITCA représentait un

« L'Initiative technologique du Canada atlantique a nettement contribué à accroître la compétitivité de notre secteur, en ligne et sur le marché mondial. »

Jan Wheeler, présidente,
Nova Scotia Bed & Breakfast Association

investissement de 800 000 \$, partagé entre l'APECA (60 %), l'industrie (35 %) et les gouvernements provinciaux (5 %).

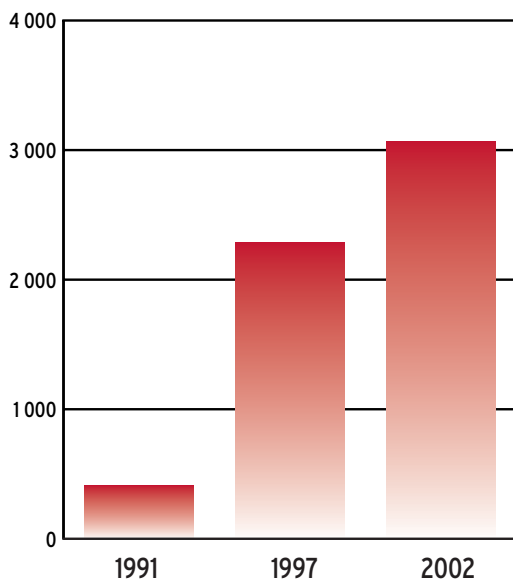
L'ITCA était un projet populaire efficace qui a surpassé tous les buts et les objectifs fixés. L'industrie touristique de l'Atlantique a nettement progressé dans l'adoption de technologies Internet et du commerce électronique, à la suite du soutien accordé par l'APECA au projet :

- 80 % des entreprises touristiques de la région de l'Atlantique avaient adopté l'informatique à titre d'outil d'affaires en 2002, par rapport à 64 % en 1999;
- 79 % étaient branchées à Internet en 2002, comparativement à 17 % en 1999;
- 87 % utilisaient le commerce électronique pour leurs relations avec la clientèle et 65 % pour leurs relations avec d'autres entreprises en 2002, contre 42 % pour les deux en 1999.

Parmi les progrès réalisés dans l'adoption de la technologie Internet, signalons la présentation de 32 ateliers, l'organisation de huit forums sur Internet, des communications directes avec 4 000 exploitants et un comptoir d'aide et d'information Web utilisé par 2 400 entreprises touristiques.

Figure 13

Évaluation de l'hébergement au Canada atlantique



Source : Régie d'évaluation touristique des provinces de l'Atlantique

« Le Newfoundland and Labrador Accommodations Rating Council s'est révélé un véritable succès. En 1993, nous avons reçu des fonds de l'Agence et, en 1997, nous étions devenus autonomes. L'évaluation des établissements d'hébergement de la province selon le système d'étoiles a augmenté de 72 % de 1994 à 2001. »

Bruce Sparis,
président du NLARC

VERS UN HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

Le nombre de touristes en visite dans la région de l'Atlantique a augmenté de 57 % de 1996 à 2002, créant une demande d'établissements d'hébergement. Devant la nécessité d'appliquer les principes du développement durable et de mettre l'accent sur les PME, l'APECA a offert son aide, par l'entremise du PDE, afin d'établir, d'agrandir et de moderniser des établissements d'hébergement touristique de qualité susceptibles : i) d'attirer de nouveaux visiteurs vers la région; ii) de prolonger la durée de leur séjour; iii) de les inciter à dépenser davantage; iv) d'améliorer leur satisfaction à l'égard des installations d'hébergement dans la région.

L'approche stratégique de l'APECA en matière d'hébergement se fondait sur le programme de classement Canada Select. En plus de satisfaire aux critères habituels du programme, les candidats devaient, pour être admissibles à l'aide de l'Agence, obtenir une cote Canada Select d'au moins trois étoiles pour les nouveaux établissements ou au moins une augmentation d'une demi-étoile s'ils souhaitaient agrandir ou moderniser leurs installations existantes.

L'Agence a conclu des partenariats avec la Régie d'évaluation touristique (établie en 1990 pour promouvoir et normaliser l'évaluation des établissements d'hébergement en Atlantique) et avec les quatre associations provinciales de l'industrie touristique chargées d'exécuter le programme Canada Select pour assurer l'application efficace des normes de classement.

La hausse du nombre d'établissements classés (de 415 en 1991 à 3 063 en 2002) a nettement accru la capacité de l'industrie touristique de croître, de prospérer et de rester concurrentielle à l'échelle nationale et mondiale.

Dans l'ensemble, les investissements effectués par l'APECA dans ce domaine ont eu les effets suivants :

- accroître le nombre d'établissements d'hébergement touristique durant toute l'année dans les provinces de l'Atlantique;
- contribuer à prolonger la durée des séjours;
- accroître le nombre d'établissements d'hébergement dans les zones géographiques stratégiques;
- fournir l'accès au marché des petits congrès;
- contribuer à développer de collectivités touristiques durables en Atlantique.

Voici les profils de deux projets illustrant la démarche stratégique adoptée par l'Agence pour développer l'hébergement dans la région.

Quaco Inn, St. Martins (Nouveau-Brunswick)

L'auberge Quaco Inn de St. Martins a accueilli des milliers de visiteurs depuis le début des années 80. Depuis 1993, l'APECA collabore avec les propriétaires de l'auberge Quaco pour élaborer et améliorer cet établissement dont la construction remonte à plus d'un siècle. En 1999, l'Agence a aidé les propriétaires Rudy et Kather Miller-Zinn à ajouter un cachet gothique à l'auberge, ce qui leur a permis de conserver leur statut d'établissement à quatre étoiles en vertu du nouveau système de classement de la province ainsi que de répondre à la demande croissante.

Rosewood Cottages, Hubbards (Nouvelle-Écosse)

Rosewood Cottages, dont Phyllis Hind Holdings Ltd. est le propriétaire et l'exploitant, est une propriété riveraine comprenant 1,25 acre de terrain dans la zone de villégiature de Hubbards (Nouvelle-Écosse).

Les investissements faits dans le cadre du projet comprennent une aide remboursable de l'APECA qui se répartit en deux volets : d'abord, la construction de deux maisonnettes de deux chambres à coucher et, ensuite, des rénovations comprenant l'hivernisation de plusieurs chalets

et la transformation d'une maison située sur la propriété en une auberge de cinq chambres.

L'investissement dans l'établissement Rosewood Cottages a augmenté le nombre de lieux d'hébergement touristique à longueur d'année dans le secteur de Hubbards, le long de la pittoresque côte Sud de la Nouvelle-Écosse. L'existence d'un établissement d'hébergement de qualité, adapté à la demande du marché en matière de chalets au bord de la mer, contribue à prolonger la durée de séjour des visiteurs dans la province, surtout dans la localité de Hubbards. L'hivernisation des chalets a permis à l'entreprise de prolonger sa saison d'exploitation durant la saison intermédiaire et les mois d'hiver, attirant des visiteurs dans le secteur pendant une période de l'année où l'activité touristique est généralement réduite. Grâce aux investissements, l'entreprise a pu accroître sa cote Canada Select jusqu'au niveau quatre étoiles.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE EN ATLANTIQUE

La culture et le patrimoine offrent d'intéressantes perspectives à l'industrie touristique de la région de l'Atlantique. Les statistiques provinciales sur le tourisme montrent que 37 % de tous les voyages effectués dans la région comprennent un élément culturel ou patrimonial et que le marché se développe au rythme de 8 % par année.

Reconnaissant l'importance de la culture et du patrimoine de l'Atlantique, l'APECA a offert, dans le cadre du PDE, une aide pour créer, développer et moderniser des produits

interactifs culturels et patrimoniaux qui s'inscrivent dans l'approche qu'elle a adoptée pour stimuler le tourisme.

Dans le cadre de cette approche régionale, l'Agence a établi des partenariats avec Patrimoine canadien, Parcs Canada, les quatre ministères provinciaux du Tourisme ainsi que diverses administrations municipales.

Les partenaires du secteur privé étaient des organisations de

marketing de destinations, des organismes sans but lucratif et des musées. Tous sont des intervenants majeurs dans la stratégie visant à développer et à moderniser les expériences culturelles et patrimoniales offertes dans la région.

« Cette dernière expansion nous a permis de trouver et de satisfaire de nouveaux marchés liés aux voyages de groupe et de prolonger notre saison bien au-delà des deux mois d'été. »

Rudy Zinn,
Quaco Inn, St. Martins (Nouveau-Brunswick)

Les investissements faits par l'APECA dans le tourisme culturel ont eu les effets suivants :

- contribuer à prolonger le séjour des visiteurs dans la région de l'Atlantique;
- accroître le nombre d'expériences culturelles et patrimoniales offertes dans des secteurs géographiques stratégiques;
- favoriser le développement de collectivités répondant aux normes du tourisme durable en Atlantique.

Le College of Piping and Celtic Performing Arts of Canada, à l'Île-du-Prince-Édouard, et le site archéologique Colony of Avalon, à Terre-Neuve-et-Labrador, illustrent l'approche stratégique adoptée par l'APECA pour le tourisme culturel et patrimonial en Atlantique.

College of Piping and Celtic Performing Arts of Canada, Summerside (Île-du-Prince-Édouard)

Situé à Summerside (Île-du-Prince-Édouard), le College of Piping and Celtic Performing Arts of Canada a été fondé en 1990. Comme plus de 70 % des habitants de l'île sont de descendance écossaise ou irlandaise, il semblait pertinent de créer le collège dans cette province. Sa mission consiste à fournir des programmes éducatifs de qualité sur les arts d'interprétation celtiques. C'est le seul établissement du genre en Amérique du Nord, et il est affilié au College of Piping de Glasgow, en Écosse.

L'établissement comprend un amphithéâtre extérieur, une bibliothèque (doublée d'un centre de documentation), des studios de danse à

miroirs, une salle d'entraînement, des salles de classe, des pièces d'entraînement insonorisées et une boutique de cadeaux. Sa population étudiante est passée d'à peine 30 en 1990 à plus de 300. En plus de produire des artistes d'interprétation celtique, le collège contribue largement à une production touristique culturelle de qualité et, par conséquent, aux retombées économiques du tourisme dans la province. À eux seuls, les concerts ont attiré vers l'île, en 2001, plus de 7 800 visiteurs en quête d'expériences culturelles. L'APECA a beaucoup investi dans ce projet en établissant un plan triennal de marketing pour le collège, en montant des expositions d'interprétation et en aménageant le domaine environnant afin de le rendre plus attrayant pour les touristes. Au nombre des autres bailleurs de fonds, citons la ville de Summerside, le ministère provincial du Développement et la R. Howard Webster Foundation.

En 2002, le festival celtique organisé par le collège a reçu le prix provincial Attractions Canada, dans les catégories du meilleur événement culturel et des attractions d'envergure nationale ou internationale. Le collège a pu étendre sa série de concerts d'été à cinq soirées par semaine en 2002, et le nombre de spectateurs a augmenté de 19 % par rapport à l'année précédente. Les recettes des concerts se sont accrues de 32 %, et les ventes de la boutique de cadeaux, de 10,9 %. Le collège figure aussi sur la liste des 100 meilleurs événements de 2003 de l'American Bus Association.

Aménagement du site archéologique Colony of Avalon, Terre-Neuve-et-Labrador

La Colony of Avalon Foundation a été constituée en 1995 à titre d'organisme communautaire sans but lucratif chargé d'étudier, de préserver et d'aménager les vestiges archéologiques de l'ancienne colonie d'Avalon de Lord Baltimore, ainsi que d'autres vestiges des XVI^e et XVII^e siècles à Ferryland, le long de la côte Sud de l'île de Terre-Neuve. La fondation compte plus de 200 membres. Depuis 1996, l'APECA a fourni environ trois millions de dollars pour l'aménagement de ce site.

Les fouilles ont permis d'exhumer les vestiges de huit constructions et révélé l'existence de vastes ouvrages défensifs et de plus d'un million d'objets façonnés. Voici quelques-unes des constructions du XVII^e siècle ainsi mises au jour : une forge (construite par les premiers colons à l'été de 1622), un entrepôt situé sur le littoral et

remontant aux premières années de la colonie, deux logements du milieu du siècle et un complexe grange-étable brûlé par les Français en 1696.

Les efforts déployés par la fondation pour transformer la colonie d'Avalon en une attraction patrimoniale de calibre mondial, importante à l'échelle provinciale, nationale et mondiale, ont dépassé les attentes. Les visites touristiques au site sont passées de moins de 2 000 en 1992 à plus de 22 000 en 2001. Les dépenses engagées par les touristes sur place sont évaluées à 1,8 million de dollars. Au nombre des autres retombées économiques associées au site, signalons une contribution de 1,25 million de dollars au PIB provincial et la création de quelque 50 années-personnes d'emploi. Les avantages augmenteront au fil des découvertes archéologiques et de l'aménagement d'autres attractions.

« L'APECA nous a beaucoup aidés à faire connaître le collège, tant auprès des étudiants qu'auprès des touristes, ce qui a nettement porté fruit. »

Scott MacAulay, directeur du College of Piping and Celtic Performing Arts of Canada

IMPORTANCE DE LA NATURE

Le tourisme naturel ouvre de nombreux horizons à l'industrie touristique de l'Atlantique. Les statistiques provinciales du tourisme montrent que 85 % de tous les voyages effectués dans cette région comportent un volet naturel. Consciente de l'importance des produits naturels de la région, l'APECA a investi dans des expériences qui peuvent : i) attirer de nouveaux visiteurs dans la région; ii) prolonger la durée de leur séjour; iii) les inciter à dépenser davantage; iv) accroître leur satisfaction à l'égard des installations touristiques de la région.

L'aménagement de l'île Madame au Cap-Breton et du sentier de la Côte-Est à Terre-Neuve constituent deux exemples des investissements stratégiques faits par l'APECA dans le tourisme naturel.

Aménagement du sentier écologique du Cap-Auget par la Development of Isle Madame Association Inc., île Madame, Cap-Breton

En février 1995 voyait le jour la Development of Isle Madame Association (DIMA). La DIMA est le fruit d'un exercice de planification stratégique lancé au moment de l'effondrement de la pêche du poisson de fond au début des années 1990. Cette crise avait affecté 350 emplois directs et 1 000 emplois indirects, sur une population active de 1 800 personnes. La DIMA est une entreprise limitée sans but lucratif appartenant à la collectivité. Sous la direction de son conseil d'administration, l'association s'est donné pour mission de faciliter l'atteinte des buts de la collectivité ainsi que le respect de ses priorités. La DIMA s'est révélée utile pour sensibiliser la région de l'île Madame à l'écotourisme, et c'est cette vision qui a contribué à faire du sentier du Cap-Auget l'un des sentiers de randonnée les plus pittoresques et les plus fréquentés du Cap-Breton.

Le sentier du Cap-Auget s'élève jusqu'à 150 pieds, le long de plages et de côtes rocheuses. Depuis longtemps, on trouve le long des grandes anses d'importants aménagements de roches servant de lignes délimitant les terrains ou de fondations. On y trouve les vestiges d'établissements acadiens abandonnés qui ont été habités pendant des périodes allant jusqu'à 200 ans. On y trouve également des épaves et on peut y apercevoir des baleines.

Sentier de la Côte-Est, presqu'île Avalon, Terre-Neuve-et-Labrador

La côte Est de la presqu'île Avalon de Terre-Neuve-et-Labrador est un remarquable mélange d'histoire, de nature et de paysages, et l'endroit idéal pour les férus de randonnée. L'East Coast Trail Association a collaboré avec l'APECA, DRHC et le gouvernement provincial pour créer le sentier de la Côte-Est, reliant

une grande partie de l'Est de la presqu'île Avalon à un réseau de sentiers de randonnée.

L'Association a terminé la partie principale du sentier, un tronçon de 220 kilomètres de tout premier ordre, reliant St. John's à la petite localité de Cappahayden, sur la côte Sud de la province.

Le sentier relie deux lieux historiques nationaux, 22 localités, deux parcs provinciaux ainsi que des réserves écologiques et des sites patrimoniaux. Il a suscité l'attention des forfaitistes et des médias étrangers. L'East Coast Trail Association dépend de ses membres et apporte au projet de très nombreux efforts bénévoles. Elle prévoit de prolonger le sentier, surtout dans le secteur situé au nord de St. John's.

« L'aménagement du sentier du Cap-Auget offre aux visiteurs une raison de plus de s'arrêter et de savourer les attraits de l'île Madame. »

Brenda Martell, directrice intérimaire de la Development of Isle Madame Association (DIMA)

Les travaux effectués sur le sentier comprennent la construction de ponts sur de petits ruisseaux, l'aménagement de trottoirs de bois et d'escaliers et l'installation de pierres taillées à certains emplacements. L'association a également conçu et placé des panneaux d'affichage et des installations marquant le début du sentier.

Les travaux effectués sur ce tronçon du sentier ont coûté 1,6 millions de dollars. De ce montant, l'APECA et le gouvernement provincial ont fourni 1,1 millions de dollars dans le cadre de la composante Développement économique des Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes, une entente fédérale-provinciale de partage des coûts.

« Les changements apportés par l'East Coast Trail Association au paysage d'Avalon, ainsi qu'à son accessibilité pour les résidents et les visiteurs, sont à mes yeux l'amélioration la plus percutante de la "qualité de vie" dont j'ai été témoin. »

Judith Adler, département de sociologie,
Université Memorial de Terre-Neuve



APERÇU

Au cours des cinq dernières années, l'Agence a aidé plus de 400 entreprises à se lancer dans l'exportation.

Ces dernières années, la vigueur de l'économie, tant régionale que nationale, ainsi que les ententes de libéralisation du commerce ont stimulé la croissance des exportations dans le milieu des affaires en Atlantique. Comme moins de 3 % des PME de la région exportent leurs produits et services, il était tout indiqué pour l'APECA de prendre des mesures pour hausser le niveau des exportations. Pour accroître le nombre de PME exportatrices, il fallait une stratégie générale axée sur le renforcement des capacités d'exportation ainsi que sur la recherche et l'exploitation du potentiel commercial et sectoriel.

L'Agence a ajouté un volet « investissements » à ses priorités stratégiques pour accroître le nombre d'investissements étrangers dans l'économie de la région. Il fallait une approche qui vaille pour toutes les provinces de l'Atlantique afin que les partenaires régionaux du commerce et de l'investissement collaborent avec efficacité et efficience à l'atteinte des objectifs communs.

La stratégie panatlantique de promotion du commerce et des investissements de l'APECA est fondée sur quatre outils de développement économique : le Programme de développement des entreprises (PDE); le Programme de COOPÉRATION; l'Entente sur la promotion du commerce extérieur (EPCE); et le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA). L'APECA et ses partenaires allient stratégiquement ces instruments pour accroître le volume total des exportations de la région; pour ce faire, ils sensibilisent les PME au potentiel de l'exportation comme stratégie de croissance; ils préconisent et appuient le perfectionnement des compétences en matière d'exportation des entreprises exportatrices potentielles et existantes et des conseillers commerciaux; ils donnent aux PME, aux associations industrielles et aux associations d'entreprises un meilleur accès à un soutien financier, et ils s'emploient à mieux connaître les besoins à combler pour développer les exportations, de même que la capacité d'exportation des

divers secteurs dans lesquels œuvrent les entreprises exportatrices de la région.

Au cours des cinq dernières années, l'Agence a aidé plus de 400 entreprises à se lancer dans l'exportation. Selon la dernière évaluation du PDE, les nouveaux exportateurs qui ont obtenu de l'aide dans le cadre de ce programme remportent un succès considérable : les deux tiers d'entre eux ont accédé aux marchés étrangers et font état d'importantes augmentations de leur volume d'exportation et de leurs effectifs. En outre, les sondages de suivi montrent que près de 80 % de tous les clients du PDE qui sont devenus de nouveaux exportateurs en 1998 et en 1999 exportent toujours avec succès¹². Par comparaison, environ la moitié des nouveaux exportateurs canadiens continuent à exporter après trois ou quatre ans¹³.

Dans sa stratégie de promotion des investissements de l'Atlantique, l'APECA concentre ses efforts dans quatre domaines stratégiques : effectuer et appuyer des travaux de recherche d'investissements qui soient plus pertinents pour la région; améliorer la qualité de la gestion de l'information et la diffusion de cette dernière aux principaux intervenants du domaine des investissements; mieux faire connaître la région et la présenter aux publics cibles comme un marché rentable pour les affaires et établir des partenariats avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et le secteur privé pour attirer et multiplier les investissements.

LE DÉFI DE LA CONCURRENCE - STRATÉGIES DE PROMOTION DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

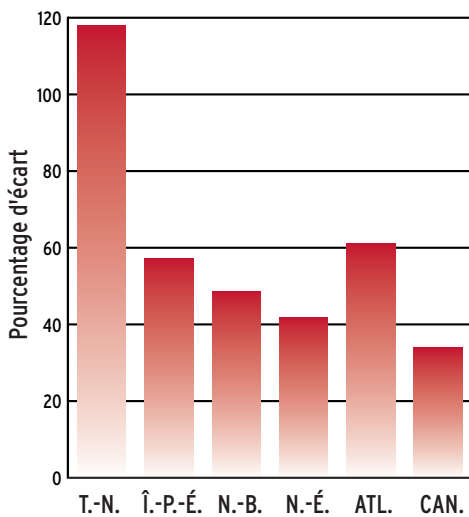
Les exportations de biens primaires et de produits manufacturés sont passées de 11,6 milliards de dollars en 1997 à 19,7 milliards de dollars en 2002, un gain de 70 % pendant la période quinquennale. Les exportations de produits de base sont à la hausse et représentent maintenant 30 % du PIB de la région, alors qu'elles en représentaient 23 % en 1997. Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré les gains les plus importants au titre des exportations, soit une hausse de 118 %, ce qui correspond à une somme supplémentaire de près de 3 milliards de dollars pendant la période visée par le présent rapport (voir la figure 14).

¹² Examen des nouveaux exportateurs : Programme de développement des entreprises, APECA, sondage 2002.

¹³ Statistique Canada - Profil des exportateurs canadiens 1993-1997, août 2000.

Figure 14

**Croissance de l'exportation
Atlantique et Canada, 1997-2002**



Source : Industrie Canada / Strategis

Comme il fallait s'y attendre, le pétrole et le gaz, de même que les dérivés raffinés du pétrole, représentaient la part la plus importante de l'augmentation pendant la période.

Toutefois, un large éventail d'autres produits ont aussi affiché des hausses très considérables qui se sont chiffrées à 2,94 milliards de dollars en ventes à l'exportation, comme le montre la **figure 15**.

Selon Statistique Canada, la région de l'Atlantique comptait 1 980 exportateurs en 2001, une hausse de 22 % comparativement aux 1 618 exportateurs de 1993.

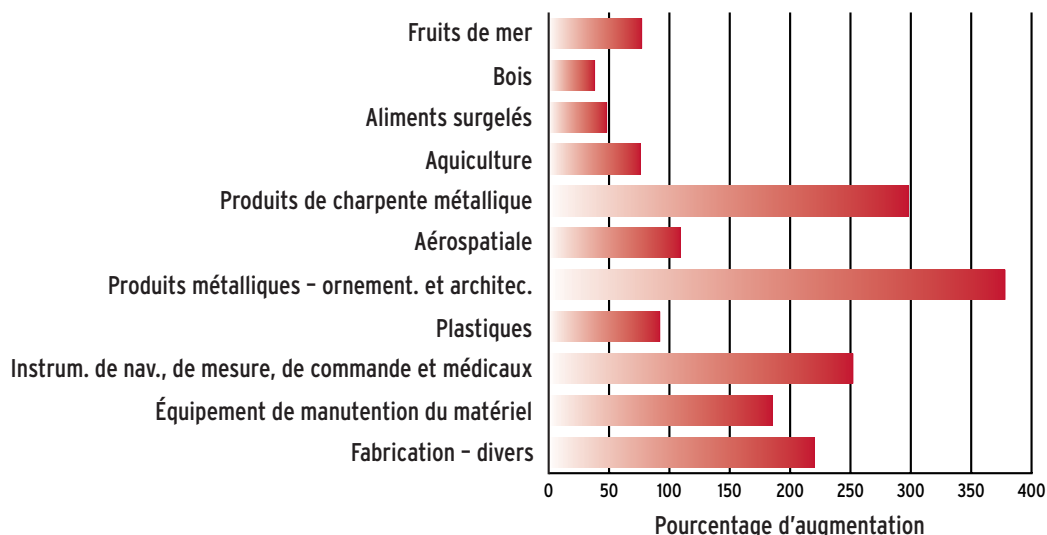
L'APECA a joué un important rôle de leadership et de coordination à l'appui des priorités stratégiques Commerce et Investissements. Entre 1998 et 2003, l'APECA a contribué à la création de quatre initiatives importantes dans la région : Équipe Canada Atlantique; le renouvellement de l'Entente de COOPÉRATION sur la promotion du commerce extérieur (EPCE), conclue entre le Canada et les provinces de l'Atlantique et dotée d'un budget de 8 millions de dollars; la création du Comité de coordination des investissements du Canada atlantique, de même que l'étude intitulée *Choix concurrentiels*, réalisée par KPMG.

Concertation - Missions d'Équipe Canada Atlantique pour le commerce et l'investissement

Les missions d'Équipe Canada Atlantique (ECA) pour le commerce et l'investissement font partie d'une initiative régionale dirigée par l'APECA, dans le cadre du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA). Ces missions sont dirigées soit par le premier ministre et les quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique, soit par le ministre d'État à l'APECA et des ministres provinciaux. Généralement, les missions comprennent jusqu'à 60 des entreprises exportatrices les plus prometteuses de la région, et divers secteurs d'activité y sont représentés.

Figure 15

Croissance des exportations



Source : Industrie Canada / Strategis

La formule d'Équipe Canada Atlantique a été conçue pour stimuler le commerce et les investissements entre des entreprises de la région de l'Atlantique et des marchés étrangers stratégiques. Depuis sa création en 1999, le programme d'ECA a ciblé des marchés stratégiques le long de la côte Est des États-Unis. En tout, sept missions ont été organisées jusqu'à maintenant, dont deux qui ont été dirigées par le premier ministre. Les marchés visités comprennent la Nouvelle-Angleterre, Atlanta et New York.

Équipe Canada Atlantique est le fruit des efforts concertés de l'APECA, des quatre gouvernements provinciaux, du ministère fédéral des Affaires étrangères et du Commerce international, d'Industrie Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'Équipe Canada (lorsque le premier ministre participe aux missions). Un secrétariat d'ECA, qui se trouve à l'APECA, se charge de coordonner et d'organiser les missions en consultation avec le comité organisateur, auquel siègent tous les partenaires. L'APECA assure environ 75 % du financement des missions dans le cadre du PDE (non commercial); les quatre gouvernements provinciaux et les sociétés participantes assument les 25 % restants. Agriculture et Agroalimentaire Canada verse une contribution modeste pour une activité particulière.

Depuis le lancement du programme d'ECA en 1999, un total de sept missions commerciales ont été organisées à Atlanta, à New York et en Nouvelle-Angleterre. Les missions ont permis à plus de 250 entreprises du Canada atlantique de rencontrer plus de 1 900 acheteurs américains, agents et propriétaires d'entreprises des quatre coins des États-Unis. Elles ont en outre contribué à générer 20 millions de dollars en ventes confirmées et plus de 75 millions de dollars en ventes prévues¹⁴.

Collaboration avec les partenaires - Entente de COOPÉRATION entre le Canada et les provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur

L'entente de COOPÉRATION entre le Canada et les provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (EPCE) est le résultat de la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique. Les partenaires de cette entente sont les suivants : l'APECA, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada, Entreprises Nouveau-Brunswick, Nova Scotia Business Inc., PEI Business Development Inc. et le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Développement rural de Terre-Neuve-et-Labrador. L'APECA finance la part fédérale de l'entente, soit 70 %, et les provinces financent la part restante de 30 %.

Après avoir participé à deux missions d'Équipe Canada Atlantique à New York en 2002, Jerry Bidgood, directeur général de Prince Edward Aqua Farms Inc. de l'Île-du-Prince-Édouard, estime que cette initiative a permis à son entreprise de réaliser des ventes dépassant 250 000 \$. « Une fois que vous êtes engagé sur la voie des exportations, les possibilités sont énormes. »

Conclue à l'instigation de l'APECA, l'EPCE a d'abord été signée en 1994 et a été dotée d'un budget de deux millions de dollars sur trois ans. Elle a depuis été prolongée à deux reprises – une fois en 1997, avec une somme additionnelle de trois millions de dollars, et une autre fois en 2000, avec un budget de huit millions de dollars. L'entente doit prendre fin en avril 2004. L'EPCE, qui

existe maintenant depuis neuf ans, a permis de financer des projets ayant pour but de faire connaître aux entreprises de la région de l'Atlantique le potentiel que leur offrent les exportations pour prendre de l'expansion et accroître leur chiffre d'affaires, ainsi que d'aider des exportateurs existants à trouver de nouveaux marchés et à accroître leurs ventes sur des marchés déjà conquis. Ces objectifs ont été atteints grâce à quatre éléments stratégiques : formation et sensibilisation; planification et recherche; information et renseignements sur le marché et activités de promotion du commerce extérieur.

Les secteurs prioritaires comprennent les produits de construction, les entreprises environnementales, les technologies de l'information et des communications, les sciences de la vie, l'industrie océanique, les plastiques et

¹⁴ Les résultats du sondage sur ECA ont été compilés par le Secrétariat d'Équipe Canada Atlantique.



les produits alimentaires à valeur ajoutée. Les marchés ciblés sont les suivants : les États-Unis, l'Europe de l'Ouest, l'Amérique latine, les Antilles et le Japon.

Plus de 80 projets auxquels ont participé quelque 1 300 entreprises ont été approuvés entre les exercices 1998-1999 et 2002-2003. L'aide financière a totalisé 4,9 millions de dollars. Selon le tout dernier sondage¹⁵, 21 % des entreprises ont commencé à exporter sur de nouveaux marchés, 30 % ont accru leur volume d'exportations sur les marchés actuels, et 48 % ont ciblé d'éventuels nouveaux marchés.

Priorité aux investissements :

Comité de coordination des investissements au Canada atlantique

Le Comité de coordination des investissements au Canada atlantique (CCICA) a été créé au début de 2000 pour tirer profit des avantages que procurent une meilleure collaboration et une coordination plus étroite des activités d'investissement dans la région de l'Atlantique. Le comité

se compose de représentants de l'APECA, des quatre provinces de l'Atlantique, d'Industrie Canada et du programme Partenaires pour l'investissement au Canada.

Il n'est pas facile d'attirer des investissements étrangers directs en Atlantique, notamment en raison de la taille de la région par rapport à celle de ses concurrents. La mise en commun des ressources financières et humaines permet à la région de donner une plus grande portée à ses activités de sensibilisation et de promotion, comme les conférences, la publicité, les missions d'investissement et les visites d'investisseurs potentiels.

« Depuis notre participation à Americana 2001 à Montréal, comme membre d'une délégation parrainée par le PDE, Agri Plas Systems a été inondé de manifestations d'intérêt de la part de partenaires commerciaux potentiels de partout dans le monde, notamment de la Nouvelle-Angleterre, de la Californie et de la Nouvelle-Zélande. »

Austin Boyd, président
d'Agri Plas Systems 2001, Stratford (Île-du-Prince-Édouard)

La création de ce comité a donné lieu au lancement d'initiatives stratégiques régionales en matière d'investissement. En voici quelques-unes :

2002 Relocation Summit, Washington (D.C.) :
Des représentants du CCICA ont participé à ce sommet, qui réunissait des fournisseurs de solutions en

¹⁵ Sondage de l'EPCE, juin 2002.

développement économique et des dirigeants d'entreprise à la recherche de possibilités de jumelage. La conférence était restreinte à 100 cadres supérieurs de sociétés répertoriées par *Fortune 500* et à des représentants de 15 organismes de développement, dont l'APECA, et les quatre provinces de l'Atlantique. Les délégués des sociétés participantes avaient un pouvoir de décision sur une vaste gamme de questions liées à la réinstallation des entreprises et représentaient des secteurs clés comme les technologies de l'information et des communications, la biotechnologie, l'électronique grand public et la fabrication de pointe.

Chacun des représentants de la région de l'Atlantique a participé à diverses activités de création de réseaux et à environ 15 rencontres officielles avec des dirigeants d'entreprise qui avaient indiqué souhaiter prendre de l'expansion. Les représentants du comité assurent le suivi permanent des projets éventuels et des possibilités d'investissement.

Rencontre des conseillers en investissement du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international aux États-Unis, septembre 2002

Le CCICA a organisé, en même temps que la 34^e conférence annuelle de l'Economic Development Association of Canada, une rencontre à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, avec 14 conseillers en investissement du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international aux États-Unis. La rencontre a permis de mieux faire connaître l'Atlantique comme marché de l'investissement et de renseigner les conseillers sur les efforts déployés par la région pour attirer des investissements. Trois entreprises américaines établies en Atlantique (Urban Machinery, Honeywell et Sepracor) ont présenté des témoignages sur les investissements étrangers directs; l'APECA et les quatre provinces de l'Atlantique ont également présenté des exposés.

Promotion des investissements dans les médias

En 2001-2002, l'APECA a mené une campagne dans les médias et placé des annonces sur les investissements dans des revues américaines et européennes à caractère sectoriel ou destinées aux dépisteurs d'emplacements. La série publicitaire a été produite sous le thème suivant : « *Le Canada atlantique - Un des meilleurs endroits pour faire du commerce* ». On a également produit, pour les distribuer aux investisseurs et aux personnes-ressources importantes, des cartes CD-ROM pour le commerce

électronique dans les secteurs de l'énergie et de la biotechnologie, de même qu'une brochure de KPMG sur la région de l'Atlantique. Un document de référence pour les décideurs et les experts en sélection d'emplacement a également été créé et distribué par l'intermédiaire du marketing direct ciblé. Un site Web d'investissement au Canada atlantique a également été créé. Il se trouve à www.apeca.gc.ca/investir.

Analyse comparative en matière d'investissements - Étude de KPMG « Choix concurrentiels »

L'étude *Choix concurrentiels* de KPMG est une étude biennale complète qui compare les coûts des entreprises dans les collectivités de plus de 100 000 habitants en Autriche, en France, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Canada, aux États-Unis et au Japon.

L'Agence a parrainé les études de 1999 et de 2001 afin que les collectivités de la région de l'Atlantique en fassent partie. Au total, 86 villes ont été décrites dans le rapport de 2001, Moncton et Halifax étant les seules villes de l'Atlantique à faire partie du groupe.

Dans une étude ultérieure sur le modèle de coûts¹⁶, six autres collectivités de la région de l'Atlantique ont été incluses dans une liste élargie de 115 villes en 2001. Il s'agit de Charlottetown, de Fredericton, de St. John's, de Saint John, de Sydney et de Truro. Les villes de la région de l'Atlantique se sont classées aux premiers rangs en ce qui concerne la compétitivité générale des coûts au Canada et à l'étranger.

En parrainant ces études, l'APECA a eu accès aux détails de l'étude et au modèle correspondant des coûts d'investissement. Elle a en outre organisé une séance interactive d'information et de formation sur l'utilisation du modèle de coûts à l'intention des agents d'investissement provinciaux et fédéraux, de même que des huit municipalités qui faisaient partie de l'étude de KPMG.

L'APECA, en collaboration avec KPMG, a produit une brochure publicitaire sur la région de l'Atlantique au début de 2002 afin de promouvoir les avantages de la région sur le plan des coûts. La brochure a largement été diffusée à des intervenants clés du domaine des investissements au Canada et à l'étranger, de même que dans certains consulats du Canada aux États-Unis et en Europe. Elle a également servi d'outil promotionnel au cours des missions de commerce et d'investissement d'ECA.

¹⁶ L'étude se trouve dans Internet à l'adresse suivante : www.competitivealternatives.com

L'étude révèle que le Canada compte huit des villes les plus concurrentielles du monde sur le plan des coûts, dont Halifax et Moncton. Elle s'est donc révélée un outil précieux pour attirer des investissements au Canada et dans les provinces de l'Atlantique. L'étude a beaucoup contribué à faire connaître la région aux investisseurs américains et européens, et elle a montré que l'Atlantique était un endroit rentable pour le commerce. Elle a en outre aidé les agents fédéraux et provinciaux à acquérir les compétences nécessaires pour mieux intervenir auprès d'investisseurs potentiels et fourni des occasions de renforcer les rapports stratégiques avec les Partenaires pour l'investissement au Canada, les provinces de l'Atlantique et les municipalités.

ÉLARGISSEMENT DU BASSIN D'EXPORTATEURS

Comme moins de 3 % des PME de la région de l'Atlantique exportent actuellement, il est indispensable, pour la croissance des revenus et des emplois dans la région, que les entreprises soient plus nombreuses à faire leur place sur les marchés étrangers en tant qu'exportatrices de biens et de services. L'Agence accorde donc une priorité particulière à la création d'un bassin d'entreprises exportatrices en Atlantique. À cette fin, elle a adopté des mesures précises afin de développer l'expérience des entreprises et d'engendrer la réussite. Voici le profil de cinq initiatives relatives à l'exportation auxquelles participent l'APECA et ses partenaires commerciaux.

Réseaux d'entreprises pour l'expansion du commerce - Terre-Neuve-et-Labrador

L'initiative des réseaux d'entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador a favorisé la création de réseaux d'entreprises permettant aux PME de la province de mettre en commun

« En participant à la séance de formation, j'ai acquis une connaissance approfondie de l'étude, de la méthodologie et de la façon d'appliquer les résultats dans nos activités de développement économique. Nous avons beaucoup utilisé le rapport et constaté qu'il s'agissait d'un outil précieux pour faire valoir le Grand Halifax comme marché pour les investissements étrangers. Nous avons beaucoup apprécié les projets de l'APECA en ce qui concerne la brochure de KPMG sur la région de l'Atlantique et la séance de formation. »

Ruth Blades, chercheuse
au Greater Halifax Partnership

leurs ressources afin d'exploiter des possibilités commerciales, lorsque les besoins en marketing, en production ou en distribution dépassent les capacités des entreprises individuelles. Grâce à cette mesure, les PME ont pu explorer certains débouchés sur les marchés intérieurs et étrangers, mettre au point et commercialiser de nouvelles technologies et renforcer leurs capacités de gestion, de marketing et de production.

Les réseaux admissibles devaient compter au moins trois participants dotés des compétences nécessaires en gestion, d'un sens de l'engagement, de la capacité

technique et des ressources financières pour participer à leur essor commercial. Quatorze réseaux ont reçu de l'aide l'APECA, allant d'entreprises spécialisées dans le bois de sciage à valeur ajoutée à des mytiliculteurs (culture de moules bleues sur des cordes en suspension), en passant par des entreprises de technologie de l'information.

Atlantic Canada International Group Inc. est l'un de ces réseaux. Il regroupe les entreprises suivantes : Baird Planning Associates, Design Management Group, Enterprise Advancement and Education Services, Lewis Engineering et Télécom Aliant. Cette entité est axée sur les exportations en Amérique centrale en particulier, plus précisément au Honduras, un marché où les entreprises offrent des services combinés. Les membres du réseau ont investi du temps et de l'argent, et ils ont fait des voyages d'information commerciale au Honduras et à Washington (D.C.). Pour sa part, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) examine les débouchés commerciaux potentiels. Le réseau a conclu avec l'ACDI un contrat de 400 000 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la construction d'une installation qui convertirait en électricité les déchets des terres à bois et des fermes.



Séminaire « Horizon le monde » - Sydney (Cap-Breton)

La chambre de commerce de la région de Sydney est un organisme sans but lucratif qui se préoccupe du bien-être économique, social et éducatif de ses citoyens. Elle compte environ 425 membres, et elle est dirigée par un conseil d'administration et un comité exécutif.

En collaboration avec l'APECA, la chambre de commerce a parrainé un séminaire de trois jours intitulé *Horizon le monde*. Ce séminaire portait sur la sensibilisation au commerce et le perfectionnement des compétences, le marketing à l'étranger et le financement commercial, de même que la logistique commerciale. *Horizon le monde* devait permettre aux entreprises et aux particuliers d'acquérir les compétences nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés étrangers.

Au total, six séances ont eu lieu et ont attiré 50 participants.

Diversification grâce au commerce - Nova Scotia Boatbuilders Association

L'APECA s'est associée au gouvernement de la Nouvelle-Écosse et à la Nova Scotia Boatbuilders

Association (NSBA) pour élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique quinquennal qui vise à revitaliser le secteur de la construction de bateaux. Le partenariat vise à diversifier ce secteur pour qu'il soit en mesure de produire des bateaux de pêche commerciale aussi bien que des embarcations de

plaisance construites sur mesure pour les marchés d'exportation. Le plan comprend diverses mesures : perfectionnement des compétences, marketing et promotion, production soumise à un contrôle de la qualité, communications et coopération, recherche-développement et génie et, enfin, études de marché.

L'Association représente maintenant les deux tiers du secteur : elle compte 56 sociétés membres – 26 constructeurs de bateaux et 30 entreprises de soutien, et quelque 1 500 employés spécialisés qui travaillent actuellement au service d'ateliers de construction de

**« Sur les marchés étrangers actuels,
posséder les compétences qui
permettront de vendre partout dans
le monde n'est pas seulement un
atout, mais une obligation. »**

John Nash, président de la chambre de commerce
de la région de Sydney

bateaux et d'entreprises de soutien. Le chiffre d'affaires annuel dépasse les 75 millions de dollars, dont 20 millions de dollars en exportations aux États-Unis. Plus de 50 projets ont été mis en œuvre par la NSBA, notamment des ateliers éducatifs, la participation à des foires commerciales internationales, la création de vidéos publicitaires, l'élaboration de normes professionnelles et de manuels, de même qu'une campagne publicitaire professionnelle axée sur le marché américain.

Cibler les nouveaux débouchés sur le marché des exportations - Équipe commerce Î.-P.-É.

Équipe commerce Î.-P.-É. est un partenariat de ministères fédéraux et provinciaux de l'Île-du-Prince-Édouard qui s'occupe de l'expansion du commerce extérieur. L'APECA dirige cette initiative du côté fédéral. L'équipe a déployé de nombreux efforts pour cibler de nouveaux débouchés sur les marchés extérieurs. En octobre 2000, elle a notamment organisé, en collaboration avec le consulat du Canada à Atlanta, un séminaire sur le commerce axé sur les débouchés dans les marchés extérieurs du Sud-Est des États-Unis.

En collaboration avec le consulat, Équipe commerce Î.-P.-É. a ciblé les secteurs des produits agroalimentaires et des fruits de mer, des produits de construction, des produits de consommation, des articles cadeaux et des technologies de l'information, parce qu'elle les considère comme les plus prometteurs pour les entreprises de la province. Le séminaire a réuni des délégués commerciaux du consulat et des acheteurs de la région d'Atlanta prêts à rencontrer, en entrevue individuelle, des entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard.

« Si nous nous préoccupons de la qualité, des normes et de l'aide dont ont besoin les entreprises de ce secteur, les constructeurs de bateaux de la Nouvelle-Écosse pourront servir ce marché pendant des années. »

Tim Edwards, directeur exécutif
de la Nova Scotia Boatbuilders Association

Plus de 70 représentants d'entreprises et du gouvernement ont participé à l'événement. À l'évaluation, les participants ont dit que l'activité était excellente, bien organisée et rentable. Une mission commerciale d'ECA a ensuite eu lieu à Atlanta en mai 2001, renforçant ainsi la présence de la région de l'Atlantique sur ce marché en expansion.

Objectif marketing - Valley Machine Works Ltd., Nouveau-Brunswick

Située à Nackawic, au Nouveau-Brunswick, la société Valley Machine Works est une entreprise de taille moyenne qui se spécialise dans la fabrication d'outillage complexe pour les scieries et d'autres installations de transformation du bois. Grâce à l'aide qu'elle a reçue de l'APECA dans le cadre du Programme de développement des entreprises et du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique, Valley Machine Works a amélioré ses activités de marketing et les a axées sur les marchés d'exportation.

« Les investissements de l'APECA nous ont aidés à fonder solidement notre croissance et notre expansion. »

M. Woodford, président de Valley Machine Works
(Nouveau-Brunswick)

La société a embauché un directeur du marketing qui a mis en œuvre un plan de marketing et conçu des outils de promotion et de commercialisation pour les foires commerciales et les activités de développement de l'entreprise, ciblant surtout la côte Est des États-

Unis. Valley Machine Works a également formé un partenariat avec USNR, fabricant américain d'outillage et de systèmes de commande pour l'industrie de la transformation du bois. Cette alliance permet à Valley Machine Works d'assurer l'entretien de l'outillage au nom de USNR.

APERÇU

Accès aux capitaux

En raison de la taille de l'économie de la région de l'Atlantique, de son isolement par rapport aux grands marchés et de sa dépendance accrue à l'égard des ressources saisonnières, le secteur commercial de la région de l'Atlantique éprouve depuis longtemps des difficultés à obtenir des capitaux. Surmonter ces obstacles, en collaboration avec des partenaires du secteur privé et du secteur public, est l'une des priorités stratégiques de l'APECA.

Selon le Conference Board du Canada, le marché de la dette des PME est moins développé dans la région de l'Atlantique qu'au Canada en général. Il peut en effet y avoir moins de fournisseurs locaux, moins d'ampleur, moins de fournisseurs de services et moins de choix à l'échelle locale. Cette constatation est importante parce qu'elle peut dénoter un rôle additionnel pour les organismes gouvernementaux qui ont pour mandat de combler ce vide financier à l'échelle régionale¹⁷.

Les problèmes liés à l'accès aux capitaux sont encore plus marqués dans les régions rurales.

Le Programme de développement des entreprises (PDE) permet à des PME de concrétiser leurs projets d'investissement parce que les prêts non garantis mis à leur disposition servent en fait de capitaux propres, grâce auxquels les projets deviennent « intéressants pour les banques » et permettent d'obtenir des fonds d'autres sources (p. ex., des prêteurs, des financiers et des sociétés financières d'innovation)¹⁸.

Les problèmes liés à l'accès aux capitaux sont encore plus marqués dans les régions rurales. Comme 46 % des Canadiens de la région de l'Atlantique vivent dans les régions rurales, comparativement à 20 % de l'ensemble des Canadiens, le PDE répond à leurs besoins spéciaux. Par exemple, quelque 65 % de l'aide du PDE a été accordée dans des régions rurales, à une époque où les cinq grandes banques à charte ont fermé 16 % de leurs succursales en Atlantique,

dont 45 % dans les régions rurales. La recherche montre en outre une diminution de 25 %, entre 1998 et 2002, du recours au Programme de financement des petites entreprises du Canada dans la région de l'Atlantique par les banques à charte.¹⁹ Le volet des services d'appoint aux entreprises du PDE a également joué un rôle important parce qu'il a permis aux CBDC d'accroître l'accessibilité de l'aide financière aux entreprises dans les collectivités rurales²⁰.

Dans les secteurs de croissance où les risques sont plus élevés, par exemple le tourisme et l'aquaculture (secteurs où la croissance dans la région de l'Atlantique a dépassé celle du reste du Canada), l'APECA intervient par l'entremise du PDE en cultivant des partenariats sectoriels dynamiques et en offrant des « capitaux patients » pour répondre aux besoins financiers liés au service de la dette et aux contraintes de garanties additionnelles auxquelles doivent se plier les PME de ces secteurs²¹.

Grâce au PDE, l'Agence a également pu s'employer à remédier aux problèmes d'accès aux capitaux des entreprises du savoir qui ont aussi besoin de capitaux patients en raison des délais d'exécution prolongés pour la mise au point de produits et qui doivent financer les coûts accessoires lorsqu'elles ne disposent pas de garanties additionnelles. Le PDE a un rôle important à jouer pour que ces entreprises réussissent à atteindre une taille et une capacité susceptibles d'intéresser le nouveau marché des capitaux de risque de la région de l'Atlantique²².

Accès à l'information

Les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) sont le moyen qu'a choisi l'APECA pour offrir directement aux PME un meilleur accès à l'information. Il existe un CSEC dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique, et chaque bureau offre gratuitement des services d'information complets aux entreprises. Le personnel averti et bilingue des CSEC répond aux questions des entreprises et leur propose diverses solutions pour les aider à prendre des décisions éclairées. Une récente évaluation a permis de constater un taux de satisfaction très élevé à l'égard des CSEC : 85 % des clients étaient soit satisfaits, soit très satisfaits des services fournis²³. De plus, dans le cadre du projet Gouvernement en direct (GeD), le gouvernement du Canada prévoit de fournir de

¹⁷ Sources de financement par emprunt des PME de la région de l'Atlantique, 1999.

¹⁸ Évaluation du Programme de développement des entreprises de l'APECA, APECA, février 2003.

¹⁹ The Changing Banking Environment in Atlantic Canada and Effects on the Atlantic Market and the Economy in General, CFO Sustainability Group, août 2002.

²⁰ Ibid

²¹ Ibid

²² Ibid

²³ Evaluation of the Atlantic Canada Business Service Centres, Goss Gilroy Inc., octobre 2002.



l'information, des programmes et des services à partir d'Internet. L'APECA entend utiliser les technologies de l'information et des communications pour offrir un accès en ligne à son information et à ses services. Le lecteur trouvera de plus amples renseignements à ce sujet dans le site Web de l'APECA à l'adresse suivante :

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/index.shtml>

En outre, l'APECA a mis en place le Réseau des services aux entreprises autochtones (RSEA). L'Agence et 42 collectivités et organismes autochtones de la région participent avec les CSEC à l'élaboration et à la mise en oeuvre de cette mesure. Le comité de travail du RSEA se compose des représentants de l'APECA, des quatre gestionnaires des CSEC de l'Atlantique et de représentants des quatre provinces de la région. Actuellement, 41 collectivités ou organismes (16 au Nouveau-Brunswick, 15 en Nouvelle-Écosse, trois à l'Île-du-Prince-Édouard et sept à Terre-Neuve-et-Labrador) ont reçu le matériel informatique, les logiciels et la formation pour être mieux en mesure d'accéder aux bases de données des CSEC et du RSEA. Une autre collectivité de Terre-Neuve-et-Labrador (Hopedale ou Davis Inlet) se joindra au réseau lorsqu'on aura réussi à

choisir un hôte et à résoudre les problèmes de connectivité. L'APECA et les CSEC travaillent toujours en concertation avec le comité de travail du RSEA et concentrent leurs efforts sur la conception de produits d'information adaptés aux Autochtones, l'achèvement de leur site Web régional et la formation additionnelle pour mieux répondre aux besoins en information des entreprises autochtones.

MEILLEUR ACCÈS AUX CAPITAUX POUR LES PME DE L'ATLANTIQUE

Selon une analyse réalisée en 1999 par le Conference Board du Canada, le PDE est la source d'environ 5 % de toute l'aide financière accordée aux entreprises de la région²⁴. Dans les secteurs admissibles au PDE, principalement la fabrication, le tourisme et les services aux entreprises, il

est estimé que le programme a fourni environ 15 % de tous les fonds accordés aux entreprises de l'Atlantique.

Outre le PDE, l'APECA participe à des partenariats spécialement conçus pour faciliter l'accès aux capitaux des PME de la région de l'Atlantique.

« La participation de l'APECA à la création et au financement d'ACF a été indispensable. L'entreprise a pu ainsi obtenir la masse critique nécessaire (30 millions de dollars) pour créer un fonds viable. Sans cette aide, le fonds n'aurait tout simplement pas existé. »

Peter Forton, PDG d'ACF Capital Atlantique Inc.

²⁴ Sources de financement par emprunt des PME de la région de l'Atlantique, par Theresa Shutt et Pierre Vanasse, Conference Board du Canada, mars 1999.

Capital de risque - ACF Capital Atlantique Inc.

ACF Capital Atlantique Inc. (ACF) est un partenariat de capital de risque composé de trois groupes : l'APECA, les quatre gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique et des prêteurs privés, en l'occurrence la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Toronto-Dominion, la Banque royale, la Banque canadienne impériale de commerce, la Banque nationale du Canada, la Banque Hongkong du Canada et la Fédération des caisses populaires acadiennes ltée. Chaque groupe a versé une contribution de dix millions de dollars, de façon à constituer un fonds de 30 millions de dollars. Ce fonds n'a pas de lien de dépendance avec le gouvernement, et les décisions d'investissement sont fondées sur des analyses de rentabilité menées par du personnel indépendant d'ACE.

ACF, qui se concentre sur les entreprises d'innovation fortement axées sur le savoir, a joué un rôle de premier plan depuis sa création en 1997, et il fait de la région de l'Atlantique un intervenant clé en matière de capitaux de risque au pays. Les capitaux de risque investis en Atlantique se sont élevés à 270 millions de dollars au cours de la période de 1998 à 2002, soit plus de trois fois les sommes investies à la période quinquennale précédente. À titre d'investisseur connu et respecté sur le marché canadien des capitaux de risque, ACF a fait fructifier son capital plus de cinq fois, investissant dans des opérations de capital de risque dont la valeur a dépassé 100 millions de dollars jusqu'à maintenant.

Financement des entreprises dans les régions rurales - Association des corporations de développement communautaire de l'Atlantique

Pour améliorer l'accès aux capitaux dans les régions rurales et pour respecter l'engagement de l'APECA à l'égard du développement économique à long terme des

collectivités, l'Agence a participé à la création du Fonds d'investissement du Canada atlantique dans les entreprises locales afin d'offrir une source permanente de capitaux d'investissement aux PME en milieu rural. L'APECA a conclu un partenariat avec l'Association des corporations de développement communautaire (CBDC) de l'Atlantique, qui représente le réseau régional des 41 CBDC situées principalement dans les collectivités rurales de la région de l'Atlantique. L'octroi de 14,1 millions de dollars sur quatre ans a permis de répondre aux besoins en financement par emprunt des PME des régions rurales.

« Il s'agit d'une nouvelle orientation stratégique des CBDC. Nous pouvons maintenant répondre à la demande d'emprunt sans avoir à attendre de nouveaux crédits d'un exercice à l'autre. »

Basil Ryan, agent exécutif en chef du Fonds d'investissement du Canada atlantique dans les entreprises locales

Les CBDC sont des sociétés autonomes sans but lucratif appuyées par l'APECA qui servent toutes les régions rurales du Canada atlantique. Elles contribuent à la création de petites entreprises ainsi qu'à l'expansion, à la modernisation et à la stabilisation des entreprises existantes. Les CBDC offrent des services financiers et techniques aux

entrepreneurs de leur région respective.

L'aide technique prend souvent la forme de services de renseignements, de services d'orientation et de conseils sur des questions liées aux petites entreprises. L'aide

financière est habituellement consentie sous forme de prêt, mais peut comprendre des capitaux propres ou des garanties de prêt. Ces services financiers sont axés sur les entrepreneurs qui ont de la difficulté à obtenir des capitaux auprès des sources traditionnelles de financement. Ils ne font pas concurrence aux établissements financiers.

Tous les prêts sont remboursables, et le montant maximum qui peut être investi dans une entreprise est de 125 000 \$. Les décisions d'investissement sont prises par un conseil d'administration local indépendant qui est sensible aux besoins de la collectivité.

Les CBDC exercent une forte influence dans les collectivités rurales :

- *taux de satisfaction de 94 % de la clientèle*
- *en moyenne, création de 1,9 emploi et sauvegarde de 3,3 emplois par prêt moyen de 38 000 \$.*

Selon les conclusions d'une récente évaluation²⁵, les CBDC exercent une forte influence dans leur collectivité. Les prêts et le soutien accordés viennent appuyer la création et la préservation des emplois, et aident à diversifier l'économie. Le partenariat fonctionne bien et sert bien les besoins de développement des clients et de la collectivité. Les CBDC ont certains points forts dont l'implication dans la collectivité. Les alliances/réseaux entre les CBDC et les banques, les coopératives de crédit, d'autres organismes de développement économique régional, des municipalités, des établissements d'enseignement et d'autres, permettent d'étendre la portée des CBDC, créent un réseau de présentations et contribuent à harmoniser la planification à l'échelle locale.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PME DE L'ATLANTIQUE

Le PDE offre l'accès aux capitaux pour permettre aux PME de la région d'investir. Le programme a été conçu pour accroître le nombre de projets de démarrage, d'expansion et de modernisation qui réussissent. Selon la récente évaluation du programme²⁶, les entreprises ayant bénéficié d'une aide dans le cadre du PDE ont créé quatre fois plus d'emplois que les autres entreprises. La croissance de la masse salariale était plus de six fois supérieure à celle des entreprises qui n'ont reçu aucune aide. Après trois ans, le taux de survie des entreprises soutenues par le PDE est plus du double de celui des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide. On trouvera ci-après quelques exemples précis du soutien apporté par l'APECA pour aider les PME de l'Atlantique à investir en accédant à des capitaux.

Labrador West Quartzite Limited

La société Labrador West Quartzite Limited a été créée pour exploiter une carrière et une installation de transformation afin de produire du quartzite de haute qualité destiné à l'industrie du silicium métal. Selon les

prévisions, l'installation produira 75 000 tonnes de matière par année, et, à plein régime, elle pourra en produire jusqu'à 350 000 tonnes par année.

La mise en œuvre du projet a permis de créer dix nouveaux emplois dans l'Ouest du Labrador. Le projet entraînera aussi des ventes à l'exportation de dix millions de dollars au cours de la prochaine période triennale et permettra de développer l'industrie du quartzite dans la région.

Le coût total du projet a été évalué à 2 690 000 \$. L'entreprise a investi 580 000 \$ et obtenu une contribution remboursable de 490 000 \$ de l'Agence ainsi qu'un prêt de 1 620 000 \$ d'un établissement financier commercial. L'entreprise est située dans une collectivité isolée, où la participation de l'Agence était nécessaire pour obtenir celle des établissements de financement traditionnels.

Collège universitaire du Cap-Breton - Agrandissement du centre de CFAO²⁷

« Comme la technologie évolue tous les jours, le centre doit être capable de s'adapter à l'époque. Ce projet d'agrandissement nous permet d'améliorer notre équipement, de former davantage d'étudiants, d'offrir un meilleur service à l'industrie et, en bout de ligne, de renforcer nos capacités. »

Brian McMahon, analyste des systèmes CAO pour le centre

Se tenir au courant de l'évolution constante de la technologie est devenu un mode de vie pour le personnel du centre de CFAO du Collège universitaire du Cap-Breton. Créé en 1987, le centre apporte son aide aux entreprises de l'Est de la Nouvelle-Écosse dans des domaines comme la formation sur la programmation et le fonctionnement de la CAO, la robotique et les

communications CAO.

Grâce au récent agrandissement du centre, le Collège universitaire est mieux à même d'évoluer en fonction des besoins de l'industrie. Il pourra désormais répondre en temps opportun à la demande de l'industrie, qui réclame des services de plus en plus pointus, comme l'alignement au laser de machines, la mise au point rapide de prototypes de produits et l'accès à une fraiseuse verticale à haute vitesse. Le centre pourra également augmenter le nombre

²⁵ Evaluation of the Community Futures Program (offert par les CBDC en Atlantique), Goss Gilroy Inc., mai 2003.

²⁶ Évaluation du Programme de développement des entreprises de l'APECA, février 2003.

²⁷ CFAO - Conception et fabrication assistées par ordinateur.

d'étudiants formés et concevoir d'autres projets en collaboration avec l'industrie.

Situé près de Sydney, le Collège universitaire du Cap-Breton offre un agencement unique de programmes menant à l'obtention de baccalauréats, de diplômes et de certificats. Premier collège universitaire du pays, l'établissement est aussi devenu une plaque tournante pour la recherche-développement. Le centre de CFAO fait partie d'un groupe de centres de l'université qui cherchent à faciliter le transfert de l'innovation et du savoir à la collectivité afin de promouvoir la diversification économique et la commercialisation.

Nova Agri Associates Limited, Nouvelle-Écosse

Nova Agri Associates Limited, société constituée en 1985, appartient exclusivement à Dykeview Farms Limited. L'entreprise compte environ 2 000 acres cultivés dans la vallée de l'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, ainsi que des installations de transformation à Canning et à Centreville.

Les activités principales de l'entreprise sont l'entreposage, le classement, l'emballage, le traitement et le marketing de fruits et de légumes. Ses principaux produits sont les pommes de terre, les oignons et les bleuets. L'entreprise vend ses baies fraîches ou pour une autre transformation, et 90 % de sa production est destinée à des marchés d'exportation aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Islande.

L'entreprise, qui travaille en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et les responsables du Programme d'aide à la recherche industrielle du Centre national de recherches du Canada, a mis au point les méthodes et les techniques nécessaires pour prolonger de quelque dix semaines la durée de conservation des bleuets cultivés. Il a fallu, pour ce faire, concevoir les conditions atmosphériques nécessaires aux bleuets et mettre au point un type de contenant pour emballer et expédier les produits. En 2002, le groupe de conception a reçu un prix du programme Partenaires en transfert de technologie.

Cette entreprise a besoin d'investissements importants et doit se tenir au fait des nouvelles technologies. Elle a pu construire ce nouvel entrepôt grâce à un prêt de 475 000 \$ de l'APECA.

Groupe Savoie Inc., Nouveau-Brunswick

Jean-Claude Savoie a lancé sa petite scierie à St-Quentin en 1980, avec 25 employés et un équipement de base pour ouvrir le bois de feuillus.

« Ce projet a donné à Nova Agri la possibilité de commercialiser une nouvelle technologie. Nous avons ainsi doublé nos exportations au Royaume-Uni et en Islande en 2002. »

Earl Kidston, président de Nova Agri

Vingt-trois ans plus tard, l'entreprise, qui compte maintenant 450 employés, possède deux scieries de feuillus, une usine de fabrication de palettes et une usine de dimensionnement qui produit des composants en bois à valeur ajoutée pour les fabricants de meubles,

d'armoires de cuisine, de cadeaux et de revêtements de plancher en bois. Groupe Savoie Inc., qui exporte actuellement plus de 50 % de ses produits en Europe et aux États-Unis, s'est maintenant tournée vers l'Asie et cherche à s'arroger une plus grande part du marché en Europe, notamment en Allemagne, en Belgique et en Norvège.



Ces dernières années, l'APECA a aidé la société à se doter des entrepôts nécessaires, à intensifier ses activités de sciage de feuillus et à moderniser son équipement. Dernièrement, elle a consenti une aide financière grâce à laquelle l'entreprise pourra faire appel aux services d'essais du Centre de la science et de la technologie du bois de l'Université du Nouveau-Brunswick afin de déterminer la capacité de nouveaux équipements sur le marché et d'améliorer ainsi la rentabilité de la production de palettes.

« Nous n'avions ici auparavant qu'une scierie et nous avons examiné la possibilité d'ajouter de la valeur à ce que nous faisons. Cette valorisation est indispensable à notre entreprise aujourd'hui. L'APECA nous a aidés à nous rendre là où nous sommes aujourd'hui. »

Jean-Claude Savoie, PDG, Groupe Savoie Inc. (Nouveau-Brunswick)



CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE ET IMPACT DE L'APECA

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,8 % entre 1998 et 2002, devançant légèrement le taux national de 3,7 %. Au total, le PIB a augmenté de 9,2 milliards de dollars pendant la période visée par le présent rapport, passant de 45,6 milliards de dollars en 1997 à 54,8 milliards de dollars en 2002.

L'économie de la région de l'Atlantique a affiché un taux de croissance annuel moyen de 3,8 % entre 1998 et 2002, devançant légèrement le taux national de 3,7 %.

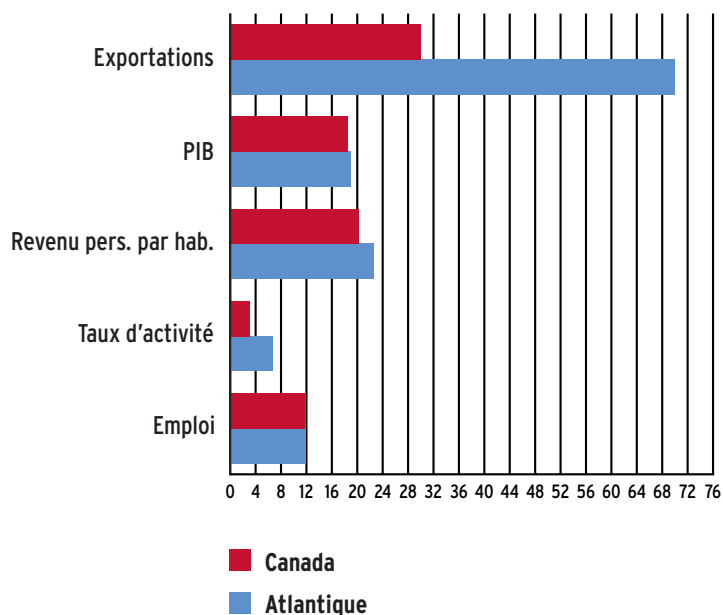
Plusieurs grands projets d'investissement étaient liés à la construction routière, et à la fabrication. L'essor de la production pétrolière et gazière au large des côtes a eu des retombées dans toute l'économie de l'Atlantique, en particulier dans les secteurs de la construction et des services aux entreprises.

La forte croissance du rendement dans les secteurs de la pêche, des transports, des communications et du tourisme a également soutenu l'activité économique régionale.

Les données de Statistique Canada sur la croissance de la masse salariale des entreprises ayant reçu une aide de l'APECA et des autres entreprises prouvent que les programmes de l'Agence influent sur la croissance des revenus dans la région. L'augmentation de la masse salariale (une mesure proche du revenu gagné) dans les entreprises soutenues par l'APECA était presque le double de celle des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide (1989-2000).

Figure 16

Écart en pourcentage des principaux indicateurs économiques - 2002 contre 1997

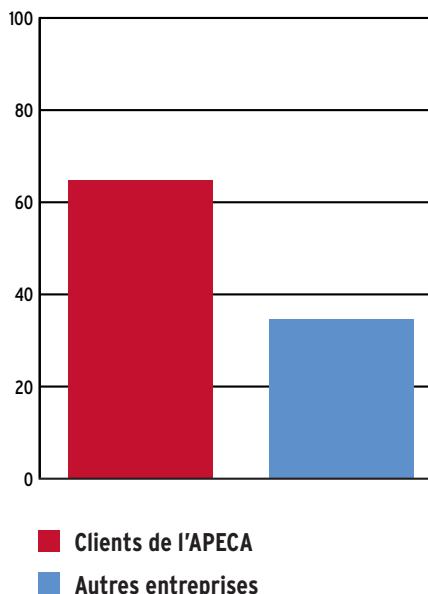


Source : Statistique Canada

L'industrie des combustibles minéraux arrive en tête et représente 18 % des gains, suivie par les services commerciaux (13 % de la croissance totale) et la fabrication (8 %).

Figure 17

Augmentation de la masse 1989-2000
Tous les secteurs*
(Écart en pourcentage)



Source : Dynamique de l'emploi de Statistique Canada

* À l'exclusion des services gouvernementaux

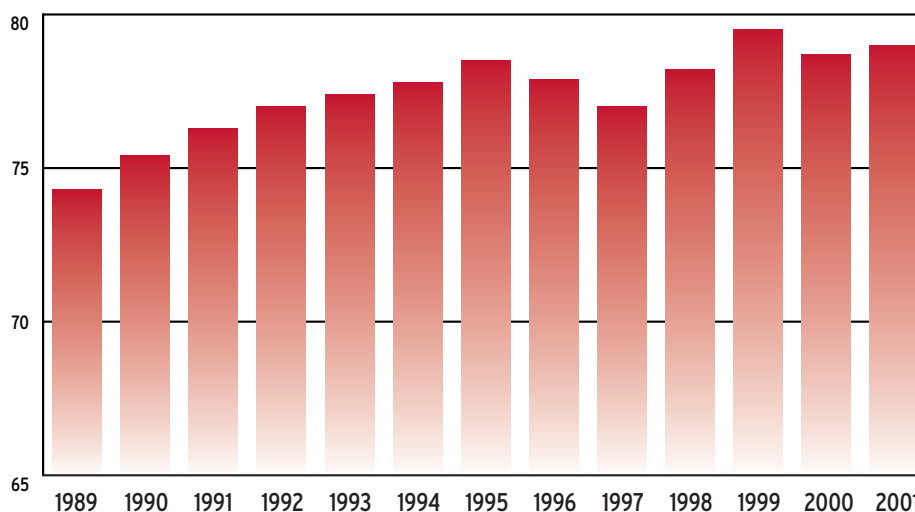
Le revenu gagné par habitant dans la région est passé de 78,2 % de la moyenne nationale en 1998 à 79 % en 2001. Il dépasse presque de cinq points de pourcentage celui de 1989, qui était de 74,3 %.

En 2002, la région comptait 112 000 travailleurs occupés de plus qu'en 1997, et plus de 95 % d'entre eux occupaient des emplois à temps plein. Le taux d'activité de la région est passé de 58,5 % en 1997 à 62,4 % en 2002, un record.

De même, le taux d'emploi de la région est passé de 50,4 % en 1997 à 55,1 % en 2002. Ce gain de 4,7 points de pourcentage était considérablement plus élevé que le gain national de 2,8, ce qui a réduit l'écart entre la région et le Canada en général.

Figure 18

**Revenu gagné
Région de l'Atlantique 1989-2001
(par habitant en pourcentage du Canada)**



Source : Statistique Canada

Grâce à la confiance accrue en l'économie de l'Atlantique, le taux d'activité a atteint des sommets record pendant la période : il est passé de 58,5 % en 1997 à 62,4 % en 2002. Même si le taux d'activité a été beaucoup plus élevé, le taux de chômage a diminué de plus de deux points, passant de 13,9 % en 1997 à 11,6 % en 2002.

Dans la région de l'Atlantique, le nombre de chômeurs est passé de 152 000 en 1997 à 139 000 en 2002, une diminution de 13 000 personnes. Le taux de chômage a aussi diminué, passant de 13,9 % en 1997 à 11,6 % en 2002, l'un des niveaux les plus faibles depuis le début des années 1980. Pendant la même période, le taux de chômage au Canada est passé de 9,1 % en 1997 à 7,7 % en 2002.

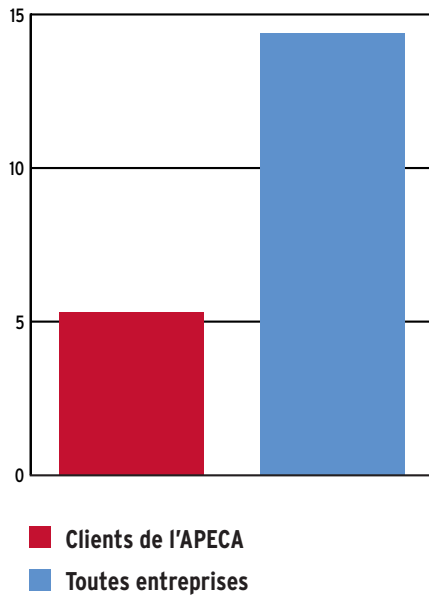
L'économie de la région se diversifie de plus en plus. Dans chacune des provinces de l'Atlantique, de nouvelles entreprises axées sur l'exportation ont vu le jour, créé des emplois et enrichi la région.

Le secteur de la fabrication a enregistré un solide rendement au cours des cinq dernières années. Le PIB réel du secteur de la fabrication est passé de 4,98 milliards de dollars en 1997 à 5,95 milliards de dollars en 2002, et les emplois ont augmenté de presque 15 000. Un peu plus du tiers de ces emplois ont été créés dans des entreprises ayant reçu l'aide de l'APECA (voir la figure 19). Plusieurs entreprises du secteur de la fabrication ont contribué à l'amélioration du rendement.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le secteur pétrolier est devenu un catalyseur de la croissance dans les secteurs professionnels, scientifiques et techniques, de même que dans ceux de la construction de bateaux et de la transformation des métaux. La construction des superstructures nécessaires au troisième grand projet d'exploitation du pétrole extracôtier de la province (White Rose) s'effectue dans une proportion de 80 % à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui témoigne des capacités croissantes de fabrication technique et industrielle dans l'économie régionale.

Figure 19

**Croissance de l'emploi en fabrication
2002 contre 1997
(milliers)**



Source : Module de suivi des retombées du SGIRC de l'APECA et Statistique Canada. Les gains enregistrés par les clients de l'APECA sont des gains réels, c'est-à-dire, des emplois additionnels.

L'aérospatiale a pris de l'expansion et est devenue un moteur important de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. Les exportations de produits et de pièces pour l'industrie de l'aérospatiale ont totalisé 118 millions de dollars en 2002 dans la région de l'Atlantique, plus du double de la valeur déclarée en 1997.

Les taux de croissance ont été encore plus impressionnants dans les entreprises qui fabriquent des produits du bois. On a, par exemple, enregistré une hausse de près de 140 % des exportations de bois de placage, de contreplaqué et de bois de haute technologie – leur valeur est passée de 103 millions de dollars en 1997 à 244 millions de dollars en 2002.

D'autres entreprises du secteur de la fabrication ont obtenu un très bon rendement, notamment celles qui fabriquent des instruments de navigation, des instruments de mesure, des instruments médicaux et des mécanismes de commande (exportations en hausse de 220 %, valeur de 80 millions de dollars au cours des cinq dernières années) ainsi que des produits en métal décoratifs et architecturaux (exportations en hausse de 380 %, valeur de 87,1 millions de dollars).

Un autre secteur est celui des produits alimentaires. Les exportations d'aliments surgelés ont augmenté de 48 % et ont atteint 435 millions de dollars pendant la période quinquennale, avec en tête de file les pommes de terre transformées de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le secteur de la fabrication des produits de charpente usinés a également enregistré une hausse substantielle pendant la période visée par le présent rapport, soit une augmentation de 200 % des exportations entre 1997 et 2002. Le secteur de la fabrication a profité du renforcement de la capacité de production dans les entreprises du papier et du caoutchouc de la Nouvelle-Écosse.

Le tourisme est un autre secteur qui a connu une forte performance dans l'économie de la région de l'Atlantique dans les cinq dernières années. Compte tenu d'une augmentation de 35 % du nombre de visiteurs pendant cette même période, les dépenses totales des non-résidents se sont accrues de 37 %, passant de 2,30 milliards de dollars en 1997 à 3,16 milliards de dollars en 2002. Dans le secteur de l'hébergement, le nombre d'emplois s'est accru de 2 500 au cours de la période de 1997 à 2002.

Le secteur régional de l'aquiculture a connu un essor considérable pendant la période. Les exportations ont totalisé 187 millions de dollars en 2002, en hausse de 46 % par rapport à 1997. L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont, en particulier, enregistré une forte croissance de la mytiliculture et de la salmiculture. À Terre-Neuve-et-Labrador, où l'on a beaucoup mis l'accent sur la recherche-développement et les services d'extension dans les cinq dernières années, l'aquiculture devrait considérablement contribuer à la croissance future de ce secteur en Atlantique.

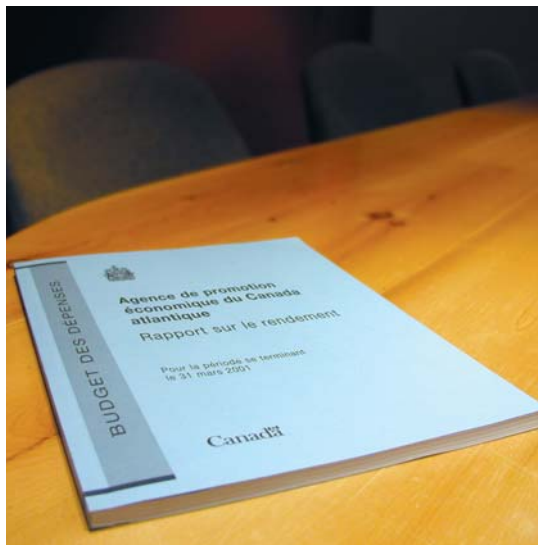
Globalement, l'économie de la région de l'Atlantique a affiché un excellent rendement au cours des cinq dernières années. Compte tenu du fait que le Canada lui-même a obtenu un meilleur rendement que la plupart des pays industriels, la période s'est avérée très bonne pour la région. On constate une diversification dans chacune des provinces de l'Atlantique, tandis que de nouveaux débouchés continuent de voir le jour dans les secteurs des ressources naturelles et qu'un nombre croissant d'entreprises se tournent vers les marchés d'exportation pour prendre de l'expansion.

IMPACTS DE L'APECA

L'aide accordée aux entreprises par l'APECA dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE), des ententes de COOPÉRATION, du Programme d'aide au développement des collectivités et du Programme de capital d'appoint ConneXion Jeunes Entrepreneurs a directement contribué à la création d'emplois. Les données sur le nombre d'emplois créés peut être converti en retombées totales pour la région de l'Atlantique. Pour ce faire, il faut traduire les emplois en une mesure sectorielle de l'impact à valeur ajoutée. Les impacts par secteur sont inscrits dans le modèle du Conference Board du Canada pour déterminer les retombées sur le revenu gagné dans la région, selon le PIB. Il est aussi possible d'évaluer de la même manière d'autres effets macroéconomiques, en particulier les retombées sur les impôts et le nombre total d'emplois.

Il importe de signaler plusieurs caractéristiques de ces estimations :

1. Seuls les emplois véritablement créés sont utilisés dans le calcul des retombées. Les emplois réels créés dans les entreprises sont comptabilisés d'après le module de suivi des retombées du Système de gestion de l'information sur les relations avec la clientèle (SGIRC) et à partir des données recueillies par les sondages indépendants auprès des clients. En ce qui concerne le PDE, les estimations tiennent compte du fait que les clients ont réalisé environ 65 % des gains prévus.²⁸ Cette estimation est prudente, car de nombreux projets ne sont pas encore terminés et devraient produire d'autres gains, lorsque les plans d'entreprise auront été entièrement mis en œuvre.
2. Les emplois préservés, même s'ils produisent des avantages économiques réels, sont exclus, parce qu'il est difficile d'obtenir une mesure fiable de leur impact.
3. Les incidences sur l'emploi et l'économie sont celles qui découlent uniquement des projets fructueux. Les dépenses de l'APECA comprennent toutefois les sommes investies dans tous les projets, y compris ceux qui ont échoué.



4. Sont inclus uniquement les impacts des projets différentiels, tels qu'ils sont calculés d'après les données de Statistique Canada sur la croissance des entreprises soutenues par l'APECA par opposition à toutes les entreprises et selon les résultats des sondages indépendants auprès des clients. Par exemple, en ce qui concerne les emplois créés grâce au PDE, l'APECA utilise une estimation de 0,84 comme apport différentiel. Autrement dit, seulement 84 des 100 emplois créés dans une entreprise sont comptabilisés dans le compte final de l'APECA.
5. Les retombées comprennent la création d'emplois directs dans les entreprises soutenues par l'APECA, ainsi que les emplois indirects et induits, selon les estimations utilisées dans le modèle du Conference Board. Il y a retombées indirectes et induites lorsque les entreprises appuyées par l'APECA achètent des produits et des services auprès de leur fournisseurs et que les revenus liés à la création d'emplois directs sont plusieurs fois dépensés dans l'ensemble de l'économie. Cet impact, appelé « multiplicateur », se chiffre à 1,0 environ, ce qui signifie qu'un emploi est créé grâce aux retombées indirectes et induites pour chaque emploi direct créé grâce aux sommes versées par l'APECA.

²⁸ Évaluation du Programme de développement des entreprises de l'APECA, APECA, février 2003.

²⁹ Sondage auprès des clients des CBDC, APECA, 1997.

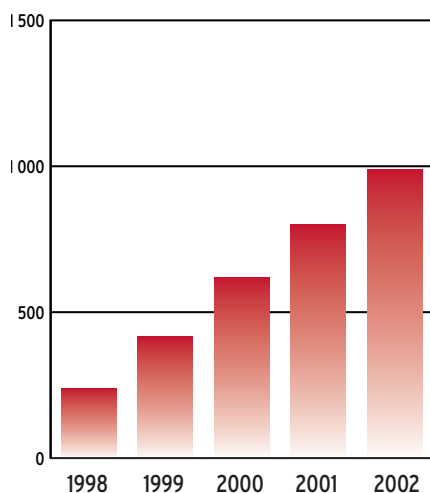
6. L'APECA a tenu compte de la « double comptabilisation » des nouveaux emplois créés, tant entre les programmes de l'APECA qu'entre ceux qui sont administrés conjointement par l'APECA, par d'autres ministères fédéraux et par les gouvernements provinciaux. Les sondages ont montré que, dans 15 % des cas, des projets d'aide au développement des collectivités avaient également reçu des fonds du PDE²⁹ : le nombre de nouveaux emplois liés au Programme d'aide au développement des collectivités a donc été réduit de 15 %. Dans le cas des projets où le financement de l'APECA est associé à d'autres fonds publics, la proportion du nombre total d'emplois créés par suite de l'aide de l'APECA est égale à la part de fonds publics investis par l'APECA dans le projet.

Impacts sur le produit intérieur brut

Les impacts sur le PIB sont illustrés à la **figure 20**. On estime que, en dollars constants de 1997, le PIB est presque un milliard de dollars plus élevé annuellement en 2002 qu'il ne l'aurait été en l'absence des dépenses de l'APECA en soutien direct aux entreprises. Pendant la période quinquennale, chaque dollar que l'APECA a investi dans les entreprises a généré des augmentations annuelles accumulées totales de plus de 5 \$ en gains du PIB.

Figure 20

Impacts de l'aide directe de l'APECA aux entreprises sur le produit intérieur brut (PIB) Augmentation totale du PIB (millions \$, dollars de 1997)



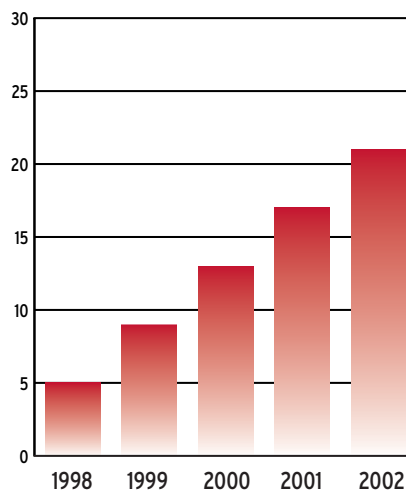
Source : APECA - Voir la section 4 pour plus de renseignements

Impacts sur l'emploi

En 2002, l'aide accordée directement aux petites entreprises par l'APECA a permis de créer 20 000 nouveaux emplois (directs, indirects et induits) qui n'auraient pas pu être créés autrement (**Figure 21**).

Figure 21

Impacts sur l'emploi Aide directe de l'APECA aux entreprises (milliers)



Source : APECA - Voir la section 4 pour plus de renseignements

Rendement pour le contribuable

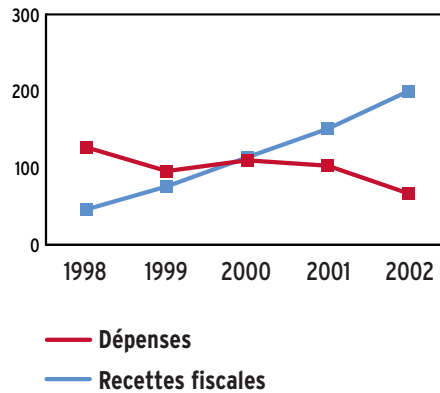
La **figure 22** comprend l'impôt sur le revenu des particuliers gagné par les employés, ainsi que les taxes de vente sur les achats faits par les entreprises et leurs employés. Il est à noter que ces recettes fiscales ne comprennent pas l'impôt des sociétés qui, pour des raisons techniques, ne peut être calculé par le modèle du Conference Board. Pour obtenir des estimations prudentes, l'APECA n'a pas tenu compte des économies qu'aurait pu réaliser le gouvernement en versements d'assurance-emploi grâce aux emplois additionnels créés par les entreprises soutenues par l'APECA.

Pendant la période quinquennale de 1998 à 2002, des dépenses d'environ 500 millions de dollars ont produit des recettes fiscales dépassant les 600 millions de dollars.

Le calcul de l'impact net ne tient pas compte d'aucun remboursement des contributions versées par l'APECA qui sont remboursées, ce qui donnerait un impact beaucoup plus important.

Figure 22

Recettes fiscales découlant des dépenses de l'APECA * (en millions de dollars)



Source : Système général de l'APECA et base de données des CBDC

* Les dépenses représentent la somme des dépenses du PDE et du Programme de COOPÉRATION à l'appui direct des entreprises pour la création d'emplois, ainsi que les dépenses du Programme d'aide au développement des collectivités et du Programme de capital d'appoint ConneXion Jeunes Entrepreneurs.

L'APECA n'est pas devenue un chef de file du développement économique de la région de l'Atlantique en restant inactive. Elle y est parvenue parce qu'elle s'est montrée souple et capable d'adaptation, parce qu'elle a tenu compte de l'évolution du milieu dans lequel elle exerce ses activités et parce qu'elle a constamment incité ses employés à toujours faire mieux, et sans jamais se reposer sur ses lauriers.

Un objectif n'a jamais changé dans le mandat de l'APECA, et c'est celui de multiplier les débouchés économiques dans la région de l'Atlantique. Cet objectif est prévu dans la *Loi sur l'APECA*, et il demeure le fondement même de tout son travail. Pour atteindre cet objectif, l'Agence a besoin d'un ensemble clair de priorités stratégiques, périodiquement revues et renouvelées, pour orienter ses activités quotidiennes. Le présent rapport est axé sur ces priorités. De nouveaux programmes sont élaborés en fonction de ces objectifs, et le personnel de l'Agence ne doit jamais les perdre de vue.

Un objectif n'a jamais changé dans le mandat de l'APECA, et c'est celui de multiplier les débouchés économiques dans la région de l'Atlantique.

Le présent rapport constitue une rétrospective et rend compte du rendement de l'APECA pendant ces cinq dernières années, mais il offre aussi une occasion de se tourner vers l'avenir. Cette perspective d'avenir ne se trouve pas dans une boule de cristal; elle est fermement ancrée dans les réalisations du passé récent, dans les programmes et les mesures que l'APECA offre déjà, dans les priorités fédérales actuelles et dans tout un train de tendances actuelles sur lesquelles l'APECA exerce une certaine maîtrise. Nous ne pouvons pas revenir en arrière ni changer le fait que la population de la région de l'Atlantique vieillit, mais nous pouvons faire plus pour attirer de nouvelles personnes qui viendront s'établir dans la région, avec leur famille et leurs compétences. Nous pouvons encourager les pratiques novatrices chez les petites et moyennes entreprises (PME) et orienter les entrepreneurs et les gestionnaires dans de nouvelles directions. Nous pouvons, dans le même ordre d'idées, épauler les collectivités qui cherchent des moyens de promouvoir leur économie et aider à retenir dans la région les jeunes gens en leur offrant des possibilités d'emploi.

Toute perspective d'avenir peut utilement reprendre les grands titres des priorités stratégiques décrites dans le présent rapport.

La politique, la défense des intérêts et la coordination se poursuivront et continueront d'évoluer au cœur de toutes les entreprises de l'APECA. L'élaboration des politiques doit demeurer focalisée, même à l'intérieur de priorités qui peuvent changer. Il faut fixer des priorités, les revoir fréquemment et mettre en œuvre ses décisions stratégiques de concert avec des partenaires. L'Agence continuera de défendre les intérêts de la région de l'Atlantique dans les débats nationaux ainsi que de maximiser pour les entreprises les retombées régionales des grands marchés publics fédéraux.

La coordination se fait à des niveaux multiples et comprend les concepts de l'horizontalité et du rôle de l'APECA en tant que plaque tournante régionale. L'objectif de la coordination consiste à promouvoir une approche panatlantique pour régler des dossiers d'intérêt commun. Pour ce faire, il faut nécessairement travailler avec des partenaires, notamment les gouvernements provinciaux, d'autres ministères fédéraux, les municipalités, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé. Ces partenaires doivent être constamment mis à contribution, ce qui exige une forte convergence vers les enjeux et la coordination des mesures prises à leur égard. Il surgit constamment de nouveaux enjeux, et l'un de ceux qui retiendra l'attention de l'APECA au cours des prochaines années a trait aux moyens que la région de l'Atlantique peut prendre pour attirer et garder davantage d'immigrants. Un autre enjeu est celui du maintien de relations constructives avec les gouvernements provinciaux, maintenant que les ententes de développement économique ont été remplacées par de nouveaux mécanismes d'exécution des programmes de développement.

L'APECA continuera d'appuyer les objectifs fédéraux. L'exécution des programmes fédéraux fait partie intégrante des activités de l'APECA, et son rôle à cet égard revêtira probablement de plus en plus d'importance. Les initiatives horizontales, par exemple les programmes ruraux et le changement climatique, nécessiteront toujours une intervention régionale, et l'APECA y contribuera dans la région de l'Atlantique. Diverses ententes conclues avec d'autres ministères fédéraux de la région lui permettront de coordonner les efforts de développement économique.

L'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires demeureront au cœur des efforts de l'APECA en matière de développement économique. L'un des motifs justifiant la création de l'APECA en 1987 était de mettre à profit le bassin d'entrepreneurs de l'Atlantique et de donner aux particuliers de la région les outils nécessaires pour commencer à réaliser leurs rêves. Le perfectionnement des compétences est indispensable à la croissance économique, et l'APECA doit créer et entretenir des partenariats avec les universités et les collèges pour favoriser cette croissance. La gestion de l'innovation dans les entreprises nécessite une attention spéciale, tout comme le développement des Autochtones. Deux volets du Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires du PICA mettront l'accent sur le perfectionnement des compétences en gestion chez les femmes et chez les jeunes.

L'**innovation** est résolument placée à l'avant-plan des programmes de développement économique, non seulement dans la région de l'Atlantique, mais partout au Canada. À l'issue des deux demandes de propositions lancées dans le cadre du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), l'APECA et ses partenaires ont reçu un très grand nombre de propositions, ce qui démontre une ferme volonté de la part des universités, des instituts de recherche et des entreprises de la région d'entamer des recherches de pointe. Il est toutefois déjà temps de penser à un successeur au FIA qui devra continuer de mettre l'accent sur le renforcement du réseau et de la capacité de recherche-développement et d'innovation dans la région de l'Atlantique, accroître le nombre de travailleurs qualifiés et améliorer leur capacité de commercialiser les nouveaux produits et procédés.

Le **développement économique des collectivités** offre un amalgame de défis particulièrement intéressants. Les programmes de l'APECA ont depuis toujours été axés davantage sur les collectivités rurales et les petites villes où vivent un si grand nombre d'habitants de la région de l'Atlantique et où les besoins en développement sont les plus pressants. Les villes ont récemment beaucoup retenu l'attention dans le débat politique au Canada, parce qu'elles influencent la croissance économique disproportionnellement à leur part de population et qu'elles sont habituellement les centres de croissance de la nouvelle économie. Ce sont également des centres d'apprentissage, de soins de santé, de recherche-développement, de culture et de divertissements, et elles offrent bon nombre des services aux entreprises et des

services personnels que la population de l'Atlantique tient maintenant pour acquis. L'APECA doit reconnaître l'importance des villes dans le développement économique sans pour autant négliger ses clients des régions rurales et des petites villes.

De plus en plus, le développement économique chevauche le développement social dans les collectivités. Le mandat de l'APECA porte sur le développement économique, mais il est souvent impossible d'y travailler sans toucher à des questions qui ont des répercussions sur le plan social. Dans son budget de 2003, le gouvernement du Canada a indiqué qu'il accordait une importance renouvelée aux programmes sociaux, et l'APECA appuiera cette orientation dans tous les cas où les enjeux sociaux auront une composante économique. Il faudra accorder une importance accrue au recrutement d'immigrants dans les collectivités de la région de l'Atlantique pour contrer le vieillissement de la population.

Le **tourisme** continuera de présenter des possibilités de croissance économique dans les provinces de l'Atlantique. Cette croissance sera fondée sur le milieu naturel de la région, sa diversité culturelle, son histoire humaine et sa solide infrastructure touristique, y compris pour les voyages d'affaires et les congrès. Tout comme pour le commerce et l'investissement, une croissance accrue du tourisme s'appuiera largement sur les États-Unis, mais le Partenariat du tourisme du Canada atlantique auquel participent les gouvernements et le secteur privé continuera de favoriser le marketing et la promotion sur divers marchés étrangers. De nombreux secteurs bénéficieront de l'intensification du tourisme, notamment l'hébergement, les transports, le commerce de détail, les services de restauration, les arts et la culture, de même que les loisirs.

Le **commerce et l'investissement** sont devenus des éléments clés des activités de l'APECA. Il demeurera essentiel d'en faire la promotion pour stimuler le développement économique. Tous les efforts déployés, qu'il s'agisse de favoriser les exportations ou de stimuler de nouveaux investissements étrangers, dépendront des liens qu'entretiendra la région avec les États-Unis, mais ils viseront également à élargir les horizons vers d'autres régions du monde. Pour atteindre cet objectif, l'APECA compte sur les missions d'Équipe Canada Atlantique et d'Équipe Canada dans divers marchés ainsi que sur la promotion des compétences des PME de l'Atlantique en marketing des exportations.

L'accès aux capitaux était l'un des rôles pour lesquels l'APECA avait explicitement été créée en 1987, et il demeure au cœur de son travail. L'APECA complétera l'offre de prêts remboursables aux entreprises par le biais du PDE par diverses autres méthodes d'accès aux capitaux, notamment des fonds de capitaux de risque et des prêts locaux assurés par les CBDC. Les établissements financiers continueront de fermer leurs portes dans de nombreuses collectivités isolées et de moindre envergure, et quelqu'un devra combler les lacunes; l'APECA est bien placée pour apporter son aide. L'accès aux capitaux doit toujours tenir compte de l'immense diversité des entreprises que l'APECA cherche à aider, depuis les nouvelles entreprises de technologie jusqu'aux entreprises déjà établies dans des secteurs traditionnels, qui toutes ont des exigences et des besoins différents.

Voilà les piliers de la structure qui soutient l'APECA dans ses activités de développement économique. Elle concentre ses efforts surtout sur la mise en valeur de l'esprit d'entreprise et des compétences en affaires, offrant à la population de la région de l'Atlantique la chance de tirer profit d'une large gamme de possibilités d'entreprises et d'emplois. Elles favorisent l'innovation, tant la mise au point de nouveaux produits et procédés que leur adoption par des entreprises nouvelles ou déjà établies. De cette

manière, la productivité des travailleurs augmentera, rendant ainsi les entreprises de la région plus efficaces et plus concurrentielles sur les marchés étrangers. Il faut saisir la possibilité d'accroître les exportations et de pénétrer de nouveaux marchés.

Rien de tout cela ne peut se produire sans orientation, sans une saine gestion et sans un ensemble varié de mesures d'aide. Une grande partie de ces réalisations vient des entrepreneurs et des équipes de gestion qu'ils forment. À l'échelle opérationnelle, les employés de l'APECA aident à constituer ces équipes, offrent des capitaux et des conseils et ouvrent des portes qui resteraient autrement fermées. À l'échelle stratégique, les membres du Conseil consultatif de l'APECA, qui sont eux-mêmes des entrepreneurs prospères et des professionnels du milieu des affaires, apportent orientation et aide en donnant des conseils experts au président et au ministre responsable de l'APECA sur un large éventail de questions et d'orientations stratégiques. Ensemble, ces deux groupes de personnes dévouées ont aidé des milliers de Canadiennes et de Canadiens de la région de l'Atlantique, au cours des cinq dernières années, à réaliser leur rêve – celui de posséder et d'exploiter des entreprises prospères ou celui d'améliorer non seulement leur vie, mais aussi celle des collectivités où ils vivent, aujourd'hui et demain.



SECTION 4 -

ANNEXE TECHNIQUE SUR LA MÉTHODOLOGIE ET LA DÉMARCHE ADOPTÉES

ANNEXE TECHNIQUE SUR LA MÉTHODOLOGIE ET LA DÉMARCHE ADOPTÉES



INTRODUCTION

Les pages qui suivent renferment deux sections décrivant la méthodologie et la démarche adoptées pour évaluer l'incidence économique des programmes de l'APECA sur l'économie de la région de l'Atlantique, telle que rapportée dans le présent Rapport quinquennal présenté au Parlement. La démarche adoptée est une amélioration de la méthodologie utilisée par l'Agence dans son Rapport quinquennal présenté au Parlement pour la période de 1993 à 1998.

PARTIE I MÉTHODOLOGIE POUR ÉVALUER L'INCIDENCE ÉCONOMIQUE

Un modèle logique de la méthodologie illustre, à l'aide d'un graphique, la **Méthode** suivie dans le calcul de l'incidence économique et il circonscrit les sources de données utilisées de même que les instruments d'analyse. Le modèle précise également les mesures indicatrices des **Résultats** utilisées à chaque étape du processus.

Partie I - Méthodologie pour l'évaluation de l'incidence économique

Méthode 	Résultats 
Base de données de l'Agence et données de Statistique Canada sur les comportements d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses par projet - APECA seulement et total par province et secteur industriel Dépenses réparties selon les investissements en construction, l'équipement et les machines, et les frais d'exploitation³⁰
Données de poursuite de Statistique Canada sur les clients de l'APECA et évaluations des programmes	<ul style="list-style-type: none"> Apport d'emplois réels et directs créés Incidence supplémentaire des projets sur les dépenses d'investissement, les ventes, les salaires, les exportations et les nouvelles PME³¹
Données de Statistique Canada sur le lien entre les emplois, les ventes, les salaires et la valeur ajoutée selon le secteur industriel	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la valeur ajoutée directe par secteur industriel, par province
Données de Statistique Canada sur les entrées et sorties des entreprises; données de l'Agence sur les taux de défaillance des projets	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la valeur ajoutée par secteur et par province, rajustée selon le taux de défaillance des projets
Modèle économétrique des provinces atlantiques du Conference Board du Canada - variables de l'investissement et de la valeur ajoutée rajustées à la hausse selon l'augmentation des investissements et la valeur ajoutée par secteur, rajustées pour le taux de défaillance	<ul style="list-style-type: none"> Incidence globale, notamment les effets indirects et les effets induits sur le PIB, l'emploi et les recettes fiscales

³⁰ Il est important de faire une distinction entre les dépenses dans les investissements de la construction, l'achat d'équipement et de machines ainsi que les frais d'exploitation étant donné que l'incidence sur l'économie de l'Atlantique varie selon la catégorie. Dans le cas des dépenses ayant trait à l'équipement et aux machines, la plupart des dépenses de fabrication de l'équipement seraient engagées à l'extérieur du Canada atlantique, ce qui n'entraînerait que très peu d'avantages indirects et induits. Les investissements en construction et les frais d'exploitation auraient un impact relativement plus élevé puisque la main-d'œuvre et le matériel locaux seraient plus largement utilisés.

³¹ Le Bureau du vérificateur général, dans son rapport en date de novembre 1995, au chapitre 18, définit l'effet d'accroissement comme suit : « on entend par besoin d'aide ou effet d'accroissement la probabilité qu'un projet ne serait pas mis en œuvre à la même échelle, au même moment et au même endroit, sans aide gouvernementale. »

Remarques sur la précision des estimations

a) Le modèle du Conference Board

Le modèle du Conference Board est un modèle économétrique applicable aux économies des provinces canadiennes. Chaque modèle provincial comporte environ vingt groupes industriels. Le principal avantage du modèle du Conference Board est que chaque province est modélisée de manière explicite. D'autres modèles économétriques disponibles déterminent les effets selon un modèle national, puis ils calculent l'activité provinciale en divisant l'activité nationale par un nombre fixe de parts attribué à chaque province d'après les données historiques. Cette méthode de répartition atténue vraisemblablement les effets des programmes comme ceux administrés par l'APECA, qui modifient la part du produit intérieur brut (PIB) des provinces atlantiques dans une industrie donnée. Il est donc probable que l'évaluation des incidences pour la région atlantique soit plus exacte si l'on utilise le modèle du Conference Board.

Le modèle du Conference Board a été retenu en raison de l'importance de la modélisation précise de l'incidence régionale. Toutefois, le fait que ce modèle ne permette pas une désagrégation poussée par secteur industriel, vingt groupes industriels au lieu de plus de cent groupes pour certains modèles concurrents, limite quelque peu la précision. Par exemple, il n'y a aucune ventilation possible par sous-secteur de la fabrication, ce qui veut dire que l'on utilise la moyenne de la valeur ajoutée par employé pour tout le secteur de la fabrication. Cette moyenne donne lieu à une évaluation raisonnable, voire même prudente, en raison des données de Statistique Canada qui indiquent que la valeur ajoutée par employé pour les clients de l'APECA dépasse la moyenne de toutes les entreprises de fabrication en Atlantique.³²

b) Effet d'accroissement

Lorsqu'un investissement est consenti à une entreprise, il est toujours possible que l'investissement aurait été effectué même sans l'aide du gouvernement. Si l'investissement aurait été effectué de toute façon, l'effet de la participation du gouvernement serait tout

simplement d'ajouter à l'avoir de l'entrepreneur. L'APECA tente habituellement de mesurer l'effet d'accroissement en posant des questions post facto telles que : « Cet investissement aurait-il été effectué sans l'aide de l'APECA? » et « Si l'investissement avait été effectué de toute façon, aurait-il été retardé faute d'aide gouvernementale? »

Certains entrepreneurs fourniront les réponses qu'ils croient que le sondeur souhaite obtenir pour s'en débarrasser ou encore pour éviter d'être pénalisé dans l'avenir s'ils demandent de l'aide. D'autres sont extrêmement indépendants et ne veulent pas admettre que l'aide du gouvernement a joué un rôle dans leur réussite. Il est raisonnable de croire que ces deux points de vue s'annuleront.

Pour contribuer à la pertinence des données sur la situation des entreprises en l'absence d'une aide de l'APECA, il est très utile de comparer des entreprises ayant obtenu de l'aide à des entreprises qui n'en ont pas obtenu. Cette méthodologie a l'avantage d'éliminer ou de réduire les conséquences des facteurs externes auxquels doivent faire face toutes les entreprises (p. ex. l'étape du cycle économique). La différence observée au niveau du rendement peut constituer une mesure de l'effet d'accroissement de l'aide gouvernementale.³³

Dans le cadre du présent rapport quinquennal, afin de pouvoir fournir une évaluation rigoureuse des répercussions du PDE, qui représentent une grande partie de la création d'emplois directs appuyés par l'Agence, Statistique Canada a fait le suivi du rendement des clients de l'APECA et d'entreprises ne recevant pas d'aide. L'effet d'accroissement de 0,84 utilisé pour le PDE représente la partie de la croissance de l'emploi des entreprises appuyées par le PDE au cours de la période de 1998 à 2003 en excédent de la croissance des entreprises n'ayant pas reçu d'aide gouvernementale.

La conclusion de la vérificatrice générale dans son rapport de vérification de l'APECA de décembre 2001 vient appuyer cette évaluation en précisant qu'il y avait des indications à l'effet que la plupart des entreprises avaient besoin de l'aide du PDE.³⁴

³² Dynamique de l'emploi de Statistique Canada.

³³ On peut trouver une analyse fort utile de l'estimation de l'effet d'accroissement dans le document de travail intitulé *Six Steps to Heaven : Evaluating the Impact of Public Support to Small Business in Developed Economies*, de David J. Storey, présenté à la *Mikkelli Conference on Growth and Job Creation in SME*, du 7 au 9 janvier 1998.

³⁴ Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des Communes. Chapitre 6 sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique - Le développement économique.

Emplois prévus et emplois réels créés

Grâce à son module de suivi des retombées du système de gestion de l'information sur les relations avec la clientèle, l'Agence sonde régulièrement le niveau d'emplois réels découlant du PDE auprès des clients ou des entreprises. Ces données sont comparées au niveau de référence de l'emploi au moment où l'aide a été accordée et au niveau prévu compte tenu du prêt de l'APECA. Le suivi auprès du client est distinct de celui effectué au niveau du projet et fournit une évaluation du gain (de la perte) d'emplois net à l'échelle de l'entreprise qui est comparable au gain net (ou à la perte nette) enregistré par l'économie dans son ensemble.

Les données du module de suivi des retombées indique que, au cours de la période de 1998 à 2001, les clients ont atteint le taux de création d'emplois prévu dans une proportion de 65 pour cent. Ce facteur a été utilisé pour retrancher l'estimation des emplois créés à partir du PDE pour obtenir les emplois réels. Des données d'analyse de Statistique Canada sur le rendement des clients bénéficiant du PDE entre 1994 et 1998 corrobore cette estimation. En effet, ces données démontrent que les clients atteignaient un taux d'emploi de 68 pour cent de leurs estimations d'emplois créés.³⁵

Dans le cas du programme d'Aide au développement des collectivités, une étude indépendante menée auprès des entreprises ayant reçu de l'aide a évalué la création d'emplois réels à 59 pour cent des attentes.³⁶

Pour ce qui est du PDE, on détermine les clients ayant réussi grâce au processus de suivi de l'Agence et seuls les emplois associés à ces clients sont compris dans le dénombrement. Quant au programme d'Aide au

développement des collectivités et au Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs, tous deux administrés par un partenaire tiers, on utilise les radiations de prêts pour évaluer le taux de défaillance annuel. On retranche du nombre d'emplois créés prévus des taux annuels de 2 à 3 pour cent pour ces programmes (p. ex. 10 à 15 pour cent pour une période de cinq ans).

PARTIE II PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RÉALISATIONS

Dans la deuxième partie, on précise les principaux **Indicateurs de rendement** employés pour mesurer les résultats. Ce sont les indicateurs généraux utilisés pour tous les programmes à l'échelle de l'Agence afin de rendre compte du rendement et des réalisations d'ensemble de l'APECA. Tous les programmes de l'APECA sont évalués en fonction de l'un ou de plusieurs de ces principaux indicateurs, en sus des indicateurs propres à chaque programme.

Dans la deuxième colonne, on résume les principaux **Résultats et réalisations** compris dans le rapport.

La troisième colonne fournit plus de détails sur la **Méthodologie** adoptée pour chacun des résultats signalés. Cette section comprend également des renseignements sur les hypothèses qui sous-tendent les évaluations de l'incidence économique, les définitions, les facteurs ou les taux utilisés dans les calculs, les limites et d'autres commentaires relatifs aux mesures utilisées.

³⁵ Dynamique de l'emploi de Statistique Canada.

³⁶ Goss Gilroy Inc., *Evaluation of the CF Program* (offert par les CBDC en Atlantique), mai 2003.

Partie II – Principaux résultats et réalisations

Indicateurs de rendement	Résultats et réalisations	Méthodologie
<p>Emploi</p> <p>Incidence sur le PIB de la région atlantique</p>	<p>Le nombre total d'emploi était presque 20 000 de plus en 2002 qu'il ne l'aurait été sans l'aide directe de l'APECA aux entreprises.</p> <p>Le PIB total de l'Atlantique était évalué à 0,9 milliards de plus en 2002 qu'il ne l'aurait été sans l'aide directe de l'APECA aux entreprises.</p> <p>Pour chaque dollar investi directement dans les entreprises, par l'intermédiaire des programmes de l'APECA (PDE, ADC, Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs et programme de COOPÉRATION), il y a eu une augmentation bien au-dessus de 5 \$ du PIB de l'Atlantique.</p>	<p>Une estimation du nombre réel d'emplois est calculé d'après l'incidence sur l'emploi de chaque projet pour les projets appuyant directement les entreprises. Le nombre d'emplois prévus est rajusté selon un facteur de 0,65 afin d'obtenir les gains d'emplois réels nets par entreprise. Ces facteurs proviennent du suivi de l'Agence sur le rendement des clients et il est corroboré par le suivi auprès des clients de l'APECA par Statistique Canada. Dans le cas du programme d'ADC, le facteur repose sur un sondage indépendant mené auprès des clients. Le nombre réel d'emplois est rajusté selon l'accroissement, 84 % pour le PDE et 53 % pour l'ADC. Le modèle du Conference Board génère un multiplicateur d'environ un, ce qui signifie que chaque emploi créé directement, crée un autre emploi grâce aux retombées économiques.</p> <p>Les emplois saisonniers et à temps partiel sont convertis en équivalents temps plein (1 600 heures/année) et en équivalents durables (durée de cinq ans).</p> <p>À l'aide des données sur l'emploi ci-dessus, la valeur ajoutée par employé (établie par le modèle) est entrée dans le modèle économétrique du Conference Board en vue d'évaluer l'incidence globale sur le PIB, sur le taux d'emploi total et sur les impôts.</p> <p>Les données sur l'emploi incluent uniquement les nouveaux emplois. Les calculs liés à l'emploi sont délibérément prudents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les emplois préservés sont exclus; - le facteur d'accroissement (84 %); - le BVG a déterminé qu'il y avait des indications à l'effet que la plupart des entreprises avaient besoin de l'aide du PDE; - le taux de défaillance : (exclut les emplois pour les projets du PDE qui ont échoué au cours de la période de cinq ans). - On retranche 2 à 3 % par année des emplois liés à l'ADC et au Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs pour les échecs prévus, selon les radiations de prêts. - On a tenu compte de la double comptabilisation des emplois.

Partie II – Principaux résultats et réalisations (suite de la page précédente)

Indicateurs de rendement	Résultats et réalisations	Méthodologie
Avantage pour les contribuables	Entre 1998 et 2002, l'aide directe de l'APECA aux entreprises se chiffrait à 350 millions de dollars pour des recettes fiscales de plus de 500 millions de dollars.	<p>La méthodologie est une amélioration de la méthodologie utilisée dans le Rapport quinquennal présenté au Parlement – 1998-1998 de l'APECA.</p> <p>En 1998, PricewaterhouseCoopers a examiné les hypothèses sous-jacentes de cette méthodologie antérieure et a conclu que la méthode et les hypothèses de l'APECA étaient raisonnables et « <i>qu'il serait possible d'élaborer une argumentation pour soutenir l'idée que la méthode et les hypothèses ont un caractère prudent (...).</i> »</p> <p>Sont inclus l'impôt sur le revenu des particuliers pour les salaires gagnés par les employés ainsi que les taxes de vente sur les achats faits par les entreprises et leurs employés.</p> <p>Les données sur l'incidence ne comprennent pas l'impôt des sociétés ni les économies approximatives pour le gouvernement au chapitre des paiements d'assurance-emploi ou des prestations d'aide sociale.</p>
Accroissement des salaires	De 1989 à 1999, ³⁷ la masse salariale (une bonne mesure des revenus gagnés) s'est accrue de 65 % pour les clients de l'APECA, comparativement à 35 % pour toutes les entreprises de l'Atlantique.	Selon les données dynamiques de Statistique Canada sur l'emploi, qui comparent le rendement des clients de l'APECA à celui du Canada et de la région atlantique. Statistique Canada recueille et compare indépendamment des données aux termes d'un contrat avec l'APECA.

³⁷ Limite des données : Il existe un intervalle parce que les données reposent sur les déclarations d'impôt des sociétés. Les données accessibles les plus récentes remontent à 1999.

Partie II – Principaux résultats et réalisations (suite de la page précédente)

Indicateurs de rendement	Résultats et réalisations	Méthodologie
Taux de survie des entreprises	<p>Les nouvelles entreprises qui reçoivent l'appui de l'APECA ont généralement une meilleure chance de survie.</p> <p>Le taux de survie après cinq ans d'exploitation des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA est deux fois et demi plus élevé que celui des entreprises qui n'ont pas reçu l'aide de l'APECA.</p>	<p>Selon les données de Statistique Canada sur les entrées et les sorties des entreprises (1989 à 1999) qui comparent le rendement des clients de l'APECA à celui de l'ensemble des entreprises de la région de l'Atlantique.</p> <p>Sont comprises parmi les entreprises qui cessent leurs activités : celles qui sont fusionnées ou aliénées, celles qui font faillite et celles qui ne déclarent pas de revenus ou qui ne produisent pas de déclarations d'impôt des sociétés.</p>
Tourisme – Augmentation des revenus touristiques	<p>Depuis 1994, on estime que les activités de promotion réalisées grâce au PITCA ont engendré 173 millions de dollars en revenus touristiques supplémentaires.</p> <p>Il est évident que les campagnes du PITCA sont rentables puisqu'elles ont fait en sorte que chaque dollar investi en achat de médias a entraîné neuf dollars en revenus touristiques.</p>	Données établies d'après des études indépendantes.
Commerce – Augmentation du nombre d'exportateurs	Pendant la période de 1998 à 2003, environ 400 entreprises ont commencé à exporter grâce à l'appui de l'APECA. Parmi les nouveaux exportateurs bénéficiant de l'aide du PDE, presque 80 % ont exporté de façon continue sur une période de trois à quatre ans, et plus de 60 % ont dépassé la moyenne nationale.	D'après un suivi interne auprès des entreprises ayant reçu de l'aide dans le cadre du PDE, du programme de COOPÉRATION et de l'Entente sur la promotion du commerce extérieur.

Acronymes et abréviations employés dans le rapport

ACDI : Agence canadienne de développement international
APECA : Agence de promotion économique du Canada atlantique
CBDC : Corporations de développement communautaire
CCADE : Comité des collègues de l'Atlantique pour le développement entrepreneurial
CCICA : Comité de coordination des investissements au Canada atlantique
CDER : Commissions de développement économique régional
CESPM : Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes
CNRC : Conseil national de recherches du Canada
CSEC : Centres de services aux entreprises du Canada
CUAE : Centre universitaire d'aide aux entreprises
DIMA : Development Isle Madame Association
ECA : Équipe Canada Atlantique
EPECE : Entente sur la promotion du commerce extérieur
FIA : Fonds d'innovation de l'Atlantique
FISC : Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités
GeD : Gouvernement en direct
GFNBI : Groupe de formation du Nouveau-Brunswick Inc.
IDCI : Initiative de développement des compétences en innovation
IFA : Initiative Femmes en affaires
IJE : Initiative pour jeunes entrepreneurs
ITCA : Initiative technologique du Canada atlantique
LLO : *Loi sur les langues officielles*
NSBA : Nova Scotia Boatbuilders Association
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
ODEC : Organisme de développement économique communautaire
PCACJE : Programme de capital d'appoint de Connexion Jeunes entrepreneurs
PCICA : Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique
PDE : Programme de développement des entreprises
PEPCA : Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires
PIB : Produit intérieur brut
PICA : Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique
PITCA : Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique
PME : Petites et moyennes entreprises
RSEA : Réseau des services aux entreprises autochtones

SECB : Société d'expansion du Cap-Breton
SGIRC : Système de gestion de l'information sur les relations avec la clientèle
SMRA : Sydney Mines Renewal Association
VMP : Virtual Media Productions